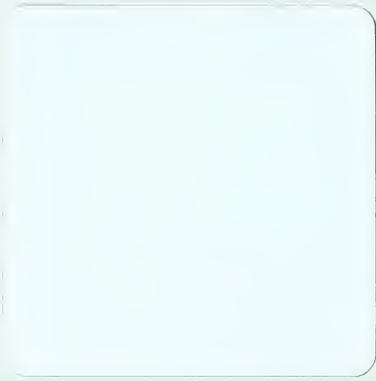


7b
86-B
25026



BARON ROGER PORTALIS

CLAUDE HOIN

(1750-1817)



Handwritten signature or mark, possibly "Hoin" or "Portalis".

offerte Monsieur Drujeon
en souvenir des amis de Livour et
avec l'espérance de deux lignes de
compte rendu dans les Débats

Bon Roger Portalis

CLAUDE HOIN

TIRAGE A PART DE LA *GAZETTE DES BEAUX-ARTS*

50 EXEMPLAIRES PAPIER DU JAPON NUMÉROTÉS

100 EXEMPLAIRES PAPIER VELIN NUMÉROTÉS

Exemplaire N° **121**



Digitized by the Internet Archive
in 2014



Claude Hoin del.

Hélog, Chauvot

Claude Hoin
(Pastel appartenant à M. le Général Darras)

Gazette des Beaux-Arts

Imp. Paul Noglia, Paris

BARON ROGER PORTALIS

CLAUDE

H O I N

(1750-1817)

GOUACHES, PASTELS, MINIATURES



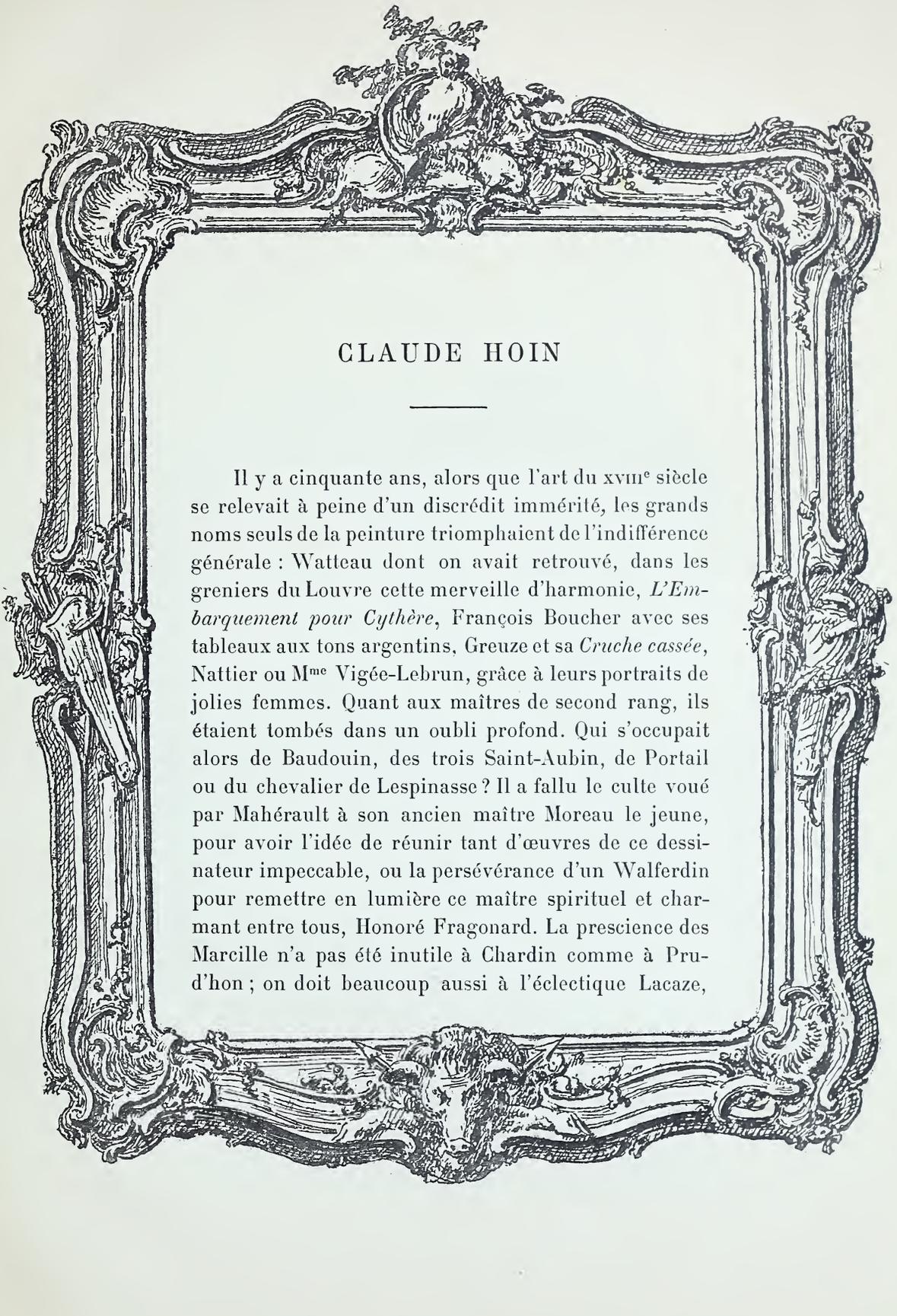
PARIS

GAZETTE DES BEAUX-ARTS

8, RUE FAVART, 8

1900

W4369



CLAUDE HOIN

Il y a cinquante ans, alors que l'art du xviii^e siècle se relevait à peine d'un discrédit immérité, les grands noms seuls de la peinture triomphaient de l'indifférence générale : Watteau dont on avait retrouvé, dans les greniers du Louvre cette merveille d'harmonie, *L'Embarquement pour Cythère*, François Boucher avec ses tableaux aux tons argentins, Greuze et sa *Cruche cassée*, Nattier ou M^{me} Vigée-Lebrun, grâce à leurs portraits de jolies femmes. Quant aux maîtres de second rang, ils étaient tombés dans un oubli profond. Qui s'occupait alors de Baudouin, des trois Saint-Aubin, de Portail ou du chevalier de Lespinasse ? Il a fallu le culte voué par Mahérault à son ancien maître Moreau le jeune, pour avoir l'idée de réunir tant d'œuvres de ce dessinateur impeccable, ou la persévérance d'un Walferdin pour remettre en lumière ce maître spirituel et charmant entre tous, Honoré Fragonard. La prescience des Marcille n'a pas été inutile à Chardin comme à Prud'hon ; on doit beaucoup aussi à l'éclectique Lacaze,

au collectionneur Laperlier, au marquis de Chennevières pour ses monographies de peintres provinciaux, aux frères Goncourt enfin, dont le goût très sûr, servi par *une* plume recherchée, a remis au point, dans des études documentées, tant d'artistes dédaignés. La mode s'en est mêlée, la troupe des amateurs s'est ruée avec un remarquable ensemble à leur suite, pour la conquête du xviii^e siècle ; mais on doit reconnaître cette fois qu'ils sont sur la bonne voie, car il est difficile de rêver, pour nos intérieurs modernes, œuvres d'un coloris plus séduisant et se mariant mieux aux claires boise-

ries, dessins plus gracieux au bistre ou à la sanguine, gouaches plus délicates, pastels plus souriants : c'est de la fleur d'esprit français.



CLAUDE HOIN, PAR LUI-MÊME

Dessin au crayon. (Collection de M. Paul Royer-Collard.)

Parmi ces intéressants oubliés, Claude Hoin est l'un de ceux dont la fortune aura été la plus rapide. Tel un astronome fouille le ciel de son télescope pour y découvrir une planète nouvelle, tel l'amateur moderne explore les cartons de dessins à la recherche d'un maître ignoré. Ce sera l'hon-

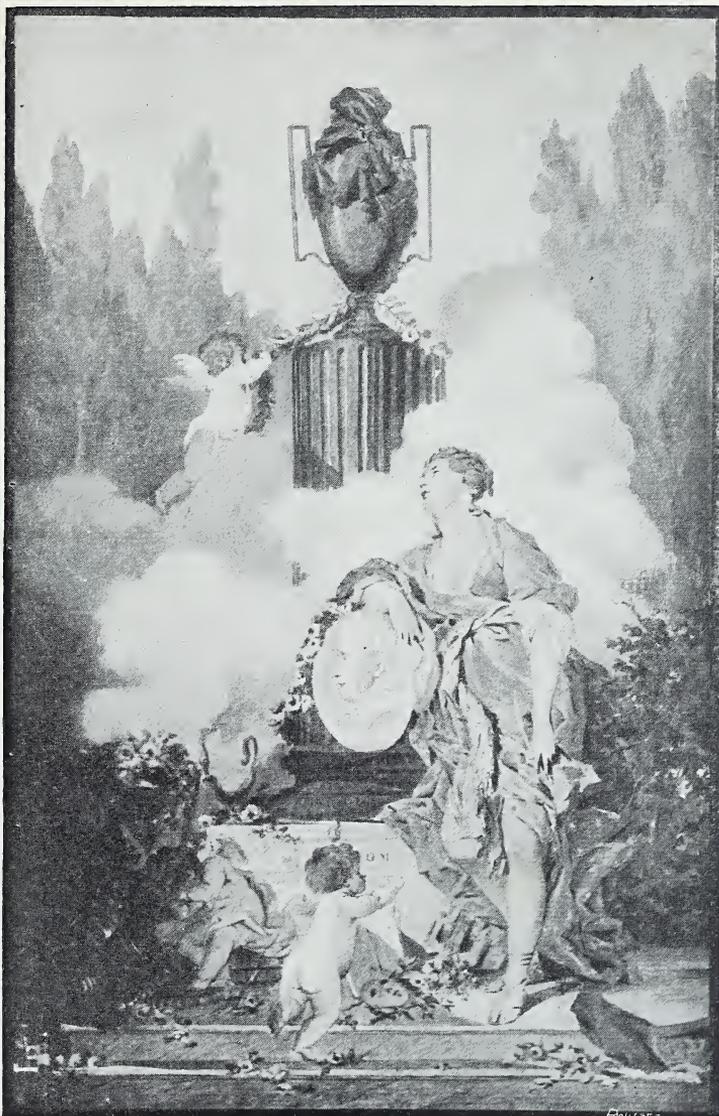
neur d'Edmond de Goncourt d'avoir retrouvé cet astre éclipsé, brillant alors d'un éclat plutôt discret. N'a-t-il pas raconté, dans la *Maison d'un artiste*, que Claude Hoin, « complètement sombré » — c'est son mot, — inspirait aux experts une telle défiance de l'inconnu de son nom, qu'à la vente Tondu ils présentaient ses gouaches, signées en toutes lettres, en les attribuant à Fragonard !

Depuis, quelques morceaux précieux ont figuré dans les ventes, où son talent délicat s'est fait apprécier ; ses gouaches, ses pastels, ses paysages, ses miniatures ont achevé de ramener sur lui l'attention des amateurs et de le faire classer à la tête de ces artistes charmants, tout imprégnés de la rare ambiance d'un moment unique dans l'histoire de l'art.

Le 25 juin 1750, Claude¹ naissait à Dijon, de Jean-Jacques Hoin,

1. « Le vingt-cinq juin 1750 fut baptisé, né le même jour, Claude fils de

maître en chirurgie et de Catherine Burette son épouse, fille et petite-fille de maîtres orfèvres. Son grand-père Pierre Hoin était



ALLÉGORIE A LA MÉMOIRE DE DORAT, GOUACHE, PAR HOIN

(Collection de M. Pierre Decourcelle.)

également chirurgien à Dijon, et son oncle et parrain, Claude Hoin, chirurgien à Paris.

M^r Jean-Jacques Hoin m^e ès art et en chirurgie à Dijon et de D^{lle} Catherine Burette son épouse. Il a eu pour parrain M^r Claude Hoin chirurgien à Paris grand-oncle

On voit d'ailleurs, par le contrat de mariage de son père, daté du 14 avril 1747, dans quel milieu excellent allait se trouver le futur artiste. A côté de ses oncles à la mode de Bourgogne, Bernard Clerget, sergent-major du château, Pierre Gotillot, m^e tailleur d'habits, Jacques Peincédé et Pierre Canquoin, marchands à Dijon, figurent M. Esprit Loreau, conseiller du roi, garde des livres de la Chambre des Comptes, cousin issu de germain, messire Rigoley de Chevigny, conseiller honoraire au Parlement, messire Philippe Berbis marquis de Longecour, messire Jean Cœurderoy, conseiller aux Requetes, et M. Girard, directeur des Domaines, tous amis du marié : comme on le voit, la bourgeoisie, le parlement et la noblesse.

Du côté des orfèvres Burette, grand-père et oncle de la mariée, on remarque les Soucelyer, greffier du bailliage de Nuits ou procureur, et, comme donatrice, la veuve du sieur Piron, marchand apothicaire, c'est-à-dire la mère du célèbre Piron, fille du sculpteur Dubois, bien connu en Bourgogne.

Comme la plupart des artistes, Claude manifesta de bonne heure son goût pour le dessin et trouva sans peine dans sa ville natale des encouragements et des conseils excellents. François Devosge¹ fut son premier maître. Celui-ci, d'abord élève de Guillaume Coustou, avait dû, à la suite d'une affection des yeux, renoncer à la sculpture. Opéré par Daviel de la cataracte, il entra dans l'atelier de Deshayes, et pourtant sa manière de peindre semble plutôt le reflet de celle de Vien. S'il fut un peintre médiocre, Devosge aura du moins été un excellent professeur, qui a formé des artistes devenus célèbres et restés reconnaissants à leur ancien directeur de ses soins et de son appui.

Attiré à Dijon par le président Fyot de La Marche, et soutenu par Legouz de Gerland, deux amateurs éclairés, François Devosge venait de fonder, sous la haute protection du prince de Condé, gouverneur de la Bourgogne, l'École des Beaux-Arts de Dijon (1765). Les magnifiques études d'après nature de Prud'hon exposées au musée de cette ville témoignent de la forte instruction qu'y recevait

paternel représenté par le sieur Charles Hoin oncle paternel, et pour marraine D^{lle} Guillem. Le Roy veuve du Sr Bernard Burette m^e orfèvre, ayeule maternelle soussignés : Le Roy veuve de Burette. — Hoin. — Hoin. — Léauté v^{re}. » (Extrait des registres de l'état-civil. Paroisse de Saint-Médard, à Dijon, année 1750.)

Les actes de naissance et de décès de C. Hoin nous ont été obligeamment communiqués par M. H. Chabeuf, de Dijon.

1. François Devosge, né à Gray en 1732, mort à Dijon en 1811.

la jeunesse. On ne pouvait souhaiter meilleur maître et bases plus solides. Sans influencer ce talent naissant, Devosge se garde de le diriger vers la peinture d'histoire pour laquelle il n'est pas fait. Aussi le jeune Hoin laisse-t-il son camarade Naigeon¹ remporter le grand prix de peinture, fondé par les États de Bourgogne, et suit sa nature



PORTRAIT DU PÈRE DE CLAUDE HOIN

Dessiné de souvenir et gravé par son fils.

qui le pousse vers le portrait, la miniature et les travaux délicats. Il paraît même un moment avoir pensé à l'architecture, car nous avons sous les yeux une composition allégorique à la sépia qui porte au bas : « *Dédié à M. Hoin par son très humble et soumis fils puiné, élève en architecture. Cl. Hoin invenit et fecit 1769.* C'est

1. Jean-Claude Naigeon, né à Dijon, le 9 décembre 1753, mort dans cette ville le 11 janvier 1832.

compliqué et bien faible encore d'exécution. Bientôt il quitte sa ville et ses camarades, Bénigne Gagneraux, Marlet, Ramey, Monnier et autres, pour aller à Paris se perfectionner dans le genre qu'il a choisi.

A quelle époque se place ce départ ? En 1772 ou 1773, semble-t-il, après la mort de son père, car le 10 avril 1774 se marie son frère aîné François Hoin, docteur en médecine et maître en chirurgie, et Claude y brille par son absence. Son frère cadet Louis-Bénigne, étudiant en droit, figure sans lui parmi les parents, témoins et amis, le marquis de Longecour, messire Bouhier marquis de Versailles et Raviot vicomte mayeur de Dijon, relatés au contrat de mariage que nous avons eu sous les yeux. Recommandé par Devosge, le jeune Hoin, qui a, d'ailleurs, de la famille à Paris, va tout droit demander des conseils à son illustre compatriote bourguignon, le peintre Greuze.

Greuze était alors l'idole des amateurs. Le sentiment profond de ses tableaux — « de la morale en images », a-t-on dit, — l'expression charmante des têtes écloses sous son pinceau, leur harmonieux coloris, excitaient l'enthousiasme. Le temps était loin où l'enfant de Tournus avait besoin d'un protecteur, alors que de La Live exposait chez lui son tableau du *Père de famille*. Les premiers amateurs, Randon de Boisset, Blondel d'Azincourt, le chevalier Damery, le marquis de Ménars, le duc de Choiseul, tenaient à le faire figurer dans leurs galeries. Les meilleurs graveurs, Laurent Cars, Lebas, Flipart, se disputaient l'honneur de l'interpréter. Il s'associait même à Massard pour l'exécution de ses planches et signait avec lui les épreuves de *La Cruche cassée*.

Quel précieux moment pour un jeune artiste, quel atelier plus instructif et de meilleur exemple ? Le jeune Hoin, il est vrai, va respirer l'atmosphère de la séduisante Babuty, la peu vertueuse M^{me} Greuze, très secourable aux élèves de son époux ; témoin de ses faiblesses et des accès de jalousie de son maître, il a du moins vécu quelque temps de la vie du génial artiste, il l'a vu travailler à certains de ses beaux portraits et en conservera la forte empreinte. Pour rendre mieux les délicatesses de sa touche, il copiera même ses têtes de jeunes filles, comme le prouve une lettre écrite à Devosge et reproduite plus loin.

Sa première œuvre à nous connue ne paraît pas cependant avoir subi cette influence : c'est la gouache exécutée *A la mémoire de Legouz de Gerland*, que conserve précieusement l'Académie de Dijon.

« A l'âge de vingt-cinq ans, écrivait Amanton¹, M. Hoin avait déjà acquis une maturité de talent telle, que l'Académie de Dijon, qui comptait des artistes et amateurs distingués, le jugea digne d'être associé à ses travaux. Cette compagnie lui fit expédier, le 8 janvier 1776, le diplôme de correspondant. »

C'est comme remerciement, sans aucun doute, qu'il envoya ce



ÉTUDE DE JEUNE FILLE, PASTEL, PAR HOIN

(Musée de Toulouse.)

spécimen de son savoir-faire, d'un travail extrêmement soigné, et, pour tout dire, miniaturé, signé : *C. B. Hoin inv. et pin., 1776*. La Renommée, figurée par un Génie ailé, place une couronne de lauriers sur le buste en marbre de Legouz de Gerland, posé sur une colonne. Au bas, une mappemonde, des livres, une palette et un carton à dessin, marques de fabrique de l'artiste. A remarquer, sur les ailes du Génie, ces reflets gorge de pigeon, dont Goncourt se

1. Notice nécrologique sur C. Hoin, professeur de peinture au collège royal de Dijon et conservateur du musée. (*Journal de la Côte-d'Or*, 19 juillet 1817.)

plaint que l'artiste ait abusé. Déjà très habile, nous aurons bientôt mieux, plus large et plus personnel.

Cependant Claude Hoin cherche à se faire connaître des amateurs. Comme il ne peut exposer au Salon du Louvre, ouvert aux seuls membres de l'Académie Royale, il profite du Salon de la Correspondance, organisé rue Saint-André-des-Arts, dans l'hôtel de Villayer, par Pahin de la Blancherie, pour y montrer ses ouvrages; d'abord, en 1779, son propre portrait en miniature : « Il a paru bien peint et ressemblant, » note l'organisateur. C'est probablement celui qu'il offrait, à quelque temps de là, avec deux études au pastel, à l'Académie de Toulouse, comme morceaux de réception, et qui figurent encore dans son musée.

A propos d'un portrait de femme peint en miniature également, Pahin ajoute dans ses *Nouvelles de la République des Lettres et des Arts* : « L'artiste ne montre pas moins de talent dans ce nouveau genre que dans celui du pastel ; » ce qui indique un exposant variant ses moyens d'exécution, bien qu'il s'employât plutôt à des portraits exécutés aux crayons de couleur.

Au même endroit, en 1782, Hoin exposait un morceau ainsi libellé : « Gouache représentant un tombeau consacré au père et à la mère de l'auteur, dans un jardin disposé à la manière anglaise, où il n'a été employé d'autre blanc que celui de zine, découvert récemment par M. Guyton de Morveau. »

Réclame et pitié filiale ! C'est le début d'une série de paysages funèbres, derniers hommages d'une âme sensible à sa famille et à ses amis.

Enfin, en 1783, il se sert encore du Salon de la Correspondance pour y exposer le portrait de M^{me} *** , au pastel, un portrait d'homme, également au pastel, et plusieurs miniatures de femmes. Nous croyons avoir retrouvé dans sa famille ces deux pastels, qui sont charmants.

Hoin paraît avoir voulu vers ce temps assurer sa vie matérielle par une occupation fixe et rétribuée. Des dessins portent, en effet, la mention que le jeune peintre était professeur de dessin à l'École Militaire. C'est ainsi que M. le général Darras, arrière petit-neveu par alliance, en possède un, représentant un poste de lansquenets, d'après Vanloo, avec cette mention : « Dessiné sous la conduite de M. Hoin de Melingen, professeur à l'École Royale Militaire, 1779, par Desfossés, cadet-gentilhomme. » On connaît plusieurs dessins analogues, mais où diable avait-il trouvé ce nom de Melingen ?

Voulant aussi se pousser auprès des grands, le jeune homme brigue l'honneur de devenir le peintre attitré du comte de Provence,



CLAUDE HOIN, AGÉ DE VINGT-CINQ ANS, PAR LUI-MÊME

(Pastel appartenant à M^{me} Fernandez.)

tout jeune alors et déjà protecteur des lettres et des arts. Nous trouvons la première manifestation de ce désir sur un dessin allégorique à l'encre de Chine, dédié à *Monsieur*¹. L'influence de son maître Greuze se fait sentir d'une façon frappante dans cette esquisse, pre-

1. Ce dessin à l'encre de Chine appartient à M. Coblençe, des Andelys.

mier projet d'une composition qui aura été exécutée à la gouache. Sur un socle entouré de figures de femmes, dont l'une représente Minerve, est placé le buste du frère du Roi. L'allégorie signée *C. J. B. Hoin inv., 1781*, prouve son désir de se faire bien venir d'un prince dont il obtint, un peu plus tard, le titre qu'il ambitionnait. Elle est à rapprocher d'une aquarelle de forme ronde de la vente de Bryas, également datée de 1781, d'une composition semblable, où figure le buste de Henri IV, couronné par une Minerve assise tenant le médaillon de profil du roi Louis XVI.

Et, à ce propos, disons que M^{me} de Chamberet, dont le père, M. l'ingénieur en chef Coffin, fut le légataire universel de la dernière survivante des dames Hoin, conserve avec respect un pinceau qui, toutes proportions gardées, rappelle la légende de celui du Titien et l'aventure identique de M^{me} Lebrun et de la reine Marie-Antoinette. Il est de fine martre, ce qui tendrait à faire supposer que le prince posait pour un portrait en miniature ou à l'aquarelle. La note suivante, anciennement calligraphiée, l'accompagne :

« Le 31 décembre 1785, à Versailles, ce pinceau ayant échappé des mains de Claude Hoin, pendant qu'il avait l'honneur de peindre Louis-Joseph-Xavier de France, frère de S. M. Louis XVI, fut ramassé par ce prince, qui le remit lui-même entre les mains de son artiste, en lui disant les choses les plus flatteuses. »

C'est à ce moment qu'il obtint de faire suivre sa signature du titre de *peintre de Monsieur*. Avec quel bonheur il apprend sa nouvelle distinction à Devosge, pour lui en rapporter tout le mérite, Devosge, dont l'heureuse physionomie nous a été conservée par son illustre élève Prud'hon, dans une toile qui fait l'ornement du musée de Dijon, à côté de son buste par François Rude !

Nous avons respecté l'orthographe fantaisiste de la lettre qu'il lui écrivait à cette occasion, le 9 janvier 1786. Elle fait honneur aux sentiments de reconnaissance que Claude Hoin avait voués à son premier maître et nous renseigne sur ses relations et ses travaux :

Eh bien ! mon cher mètre ¹, lequel de nous deux est le plus paresseux à écrire ? (car je n'ose pas dire que c'est vous.) Alors, ne nous reprochons rien et promettons-nous de nous coriger réciproquement, ainsi soit-il.

1. Cette lettre, qui nous a été très obligeamment communiquée par M. Maurice Tourneux, appartient à M. Charavay.

Mon oncle l'abbé vous a sûrement communiqué où en est mon affaire de Monsieur ? et l'honneur qu'il vient de me faire ; je l'en avais pryé. Mon cher maître, ce sont autent de loriés qui vous ceignent le front ; leurs tiges sont dans vos sages avis ; mon cœur ne les oublieras jamais. Mon amitié, ma reconnaissance et mon zèle au travail pour y en ajouter d'autres, si je le puis, vous en sont autent de garents. Si à toutes ces choses mon cœur pouvoit y joindre quelque vœux, il le ferait en cette circonstance, mais vous ne pouvez douter de tout ce que vous lui faites éprouver. Les votre lui sont aussi connus : en être toujours digne est donc la seule chause qu'il souhaite.

Ainsi, mon cher camarade, pour vous comme pour tout ce qui vous intéresse, mon cœur ne peut rien vous adresser de nouveau. L'ami Moricau (car c'est insi que nous l'appellons) pence de même et me charge de vous le témoigner.

Pour Naigeon, je n'en entens pas plus parlé que s'il n'existait pas ; je l'ai vu chez lui peu de jour après son arrivée ; il revint avec moi chez moi. Je suis allés plusieurs fois chez lui, seul et d'autre fois avec Moricau. Je ne l'ai ni trouvé ni revu. Il revient de Rome et je ne suis qu'un barbouilleur de genre. Ça n'est pas surprenent.

Vous trouverés si joint une lettre du décisif Baillot. Je le saboule quelquefois lorce qu'il ce lesse aller prest de moi sur le conte des grands hommes ; je finis toujours par lui dire qu'il ne faut s'attacher qu'aux beautés des tableaux et n'y voir les deffauts que pour ne pas les faire, si jamais on ce trouve dans le même cas. Cette vérité ne le persuade pas. J'en suis fâché pour lui, d'autant mieux qu'il doit penser légèrement sur ce qu'il devrait admirer puisque son but n'est pas de s'apesentir sur les imperfection. La dernière fois qu'il vint, il regardait chez moi une copie que je viens de fair aprèst une superbe tête de Greuze. En voilà une idée du mouvement. (*En marge se trouve un petit croquis au crayon avec remarques B et A.*) Ce tableau est à juste raison considérés comme un des plus beaux de ce maître. Je ne connais que sa *Petite fille au chien* (quoique d'une manière toute opposée) qui puisse aller de per avec lui. MM. Fragonar, Robert et Machy sont du même avis. Eh bien, au lieu d'admirer ou de chercher à décomposer ce qui fait la sublimité de cet ouvrage, il y critique un effet de fichu, qui n'est pas, il est vrai, heureux. En voissi la raison. Il représente un fichu de soye rouge tramé de blanc de sorte que la partie A et la partie B ce trouvent recevoir la même lumière par l'avence que ce qui est dessous leurs donne, ils produisent le même ton, ce qui met un équivoque dans l'efet avec les autres lumières, ce qui empêche l'effet de ce côté. Voilà ce qui le fixe quand il voit des tableaux et sur quoi il se récrie. Je ne sçai si c'est bien voir que de voir comme cela ? Ce sont des défauts d'atelier qu'on gagne à frécanter les jeunes gens, mais tel est sa bonne volonté. De mauvaises charges et de mauvais tableaux, je crois, est tout ce qu'il fait. J'aurais été charmé de lui être hutile puisqu'il est votre élève, c'est un tribut que nous vous devons

tous. Il ne veut pas en profiter. Tempis pour lui. Sa ne m'empêcherat-pas d'agir avec d'autres comme j'avais fait avec lui lorceque l'occasion s'en présenteras.

Adieu, mon cher mètre, je vous embrasse de tout mon cœur ainsi que tout ce qui vous intéresse. Ne m'oubliés pas prest des amis Monié et Marlet lorceque vous aurés occasion de les voir.

Croyez-moi pour la vie votre reconnoissent serviteur, confrère et ami,

HOIN,

Peintre de Monsieur.

Paris, ce 9 J^r 1786.

Cette lettre intéressante appelle un commentaire, tout en nous renseignant sur la petite colonie d'artistes dijonnais établie alors à Paris. Quel était celui de ses camarades que Hoin surnomme *Moricaud*? Cela nous a intrigué. Ce n'est pas Ramey qui, ayant remporté le grand prix de sculpture en 1782, n'était pas encore revenu de Rome, ni Boichot, plus âgé d'une douzaine d'années; serait-ce l'ancêtre des sculpteurs bourguignons Moreau; Philibert Larmier ou encore Claude Renaud, tous deux élèves de Coustou après l'avoir été de l'école de Dijon? Le premier, qui a le plus souvent habité l'Italie, a pourtant sculpté dans un de ses courts séjours à Dijon le buste de Claude Hoin; le second a fait celui de Radet, autre camarade dijonnais, mais pourquoi ne serait-ce pas le spirituel Radet, qui avait commencé par la peinture et qu'un accident rejeta dans la littérature, Radet, le collaborateur de Dalayrac, qui présentera Claude Hoin à la Dugazon?

Pour Naigeon, le neveu de l'ami de Diderot, alors élève de David, s'il dédaignait son compatriote à cause du genre qu'il avait adopté, c'était bien à tort, car la peinture historique lui a été funeste et ce n'est pas celui des deux qui a laissé dans l'art la trace la plus personnelle. Il est curieux, à ce propos, de retrouver, dès 1780, dans une lettre adressée par son protecteur, le baron de Joursanvault, au graveur Wille, lui annonçant l'arrivée de deux amis, deux enfants adoptifs, tous deux élèves de l'Académie de Dijon, tous deux honnêtes et probes, cette juste et prophétique appréciation :

« Mais l'un, écrit-il, celui que j'ai le plus aidé, très laborieux, très désireux d'apprendre, très ambitieux de talent, a peu d'esprit, un génie froid. L'autre, au contraire, a reçu de la nature ce feu, ce génie qui fait saisir avec rapidité, une grande facilité d'exécution, une adresse peu commune.... l'un se nomme Naigeon, l'autre Prud'hon. »

Quant au décisif Baillot, dont Claude Hoin augurait fort mal, il n'a laissé, en effet, qu'une trace bien effacée. Nous le trouvons pourtant mentionné dans une des belles lettres que Prud'hon, alors à Rome, écrivait à Devosge en 1787, pour le décider à y envoyer son



LA BERGÈRE ENGAGEANTE, AQUARELLE GOUACHÉE,
PAR CLAUDE HOIN

(Collection de M. Henry Royer-Collard.)

filz Anatole, qui concourait alors pour le prix des États : « Je ne flatte point votre filz au détriment de ceux avec qui je le compare ; mais vous-même, vous ne pouvez pas vous cacher qu'il y a une grande différence. Qu'est-ce que Baillot, qui, à force d'avoir fait, fait ce qu'il peut ? Qu'est-ce que Martincourt, qui ne m'a jamais paru bon qu'à faire le petit fat ? Eh ! ce ne sont pas là des têtes d'artistes ».

Hoin cite encore Marlet, qui a fait sa carrière à Dijon et fut surtout un sculpteur sur bois remarquable ; il a laissé nombre de boiserie du plus pur style dans les hôtels et les châteaux de la région ; ses portes de la salle centrale du musée sont d'une élégance exquise. Enfin, Monnier, originaire de Besançon, protégé au début par le baron de Joursanvault, dont il retouchait les essais de gravure, devint le graveur attitré des États de Bourgogne et de la ville de Dijon, et a beaucoup travaillé d'après Devosge.

Pour Fragonard, Hubert Robert et Demachy, ils sont trop connus pour s'en occuper ici ; leur mention prouve seulement dans quel intelligent milieu s'agitait le jeune artiste, sans parler de l'atelier de son maître. Que de fois il a dû copier les têtes expressives de Greuze, et combien de peintures, attribuées à celui-ci, pourraient être de cet élève soigneux et convaincu ! On a pu juger de son admiration ; voici pour la déférence qu'il lui témoigna toujours. Vingt ans plus tard, il le rencontre et réclame son sentiment sur son dernier pastel, ainsi qu'il le raconte dans le *Journal* inédit dont nous donnons plus loin des extraits :

« J'ai passé au Palais-Royal pour avoir une bordure. Greuze est venu dans la maison où j'étais. Là, nous avons jασé tableaux. Je lui ai demandé s'il pouvait me sacrifier un petit moment, désirant lui faire voir une tête que je viens de faire. Il m'a répondu très obligeamment que je lui ferais plaisir. Je suis donc venu chez moi la prendre et la lui ai apportée. Sur ce qu'il me disait, je désirerais que tu sois là et même ton père. Je te le communiquerai de vive voix ; ce serait trop long à t'écrire. Je tremblais en la lui montrant. Je t'avoue qu'il m'a fait passer bien agréablement à la satisfaction... »

On rencontre parfois une grande eau-forte d'après Greuze, quelque chose comme l'étude de nu de la jeune fille « à la cruche cassée », n'ayant pour se couvrir que ses cheveux blonds. Cela veut représenter *La Mort de Marie-Madeleine*, et nous nous souvenons avoir vu passer, avec ses chairs nacrées, le tableau original en vente, il y a peu d'années. C'est encore un nouvel hommage rendu par l'élève à son maître, que cette reproduction gravée d'une œuvre qui n'était pas sa meilleure.

Est-ce trop dire que Claude Hoin joignait le talent à la modestie ? Barbouilleur de genre, s'avoue-t-il dans sa lettre. N'est pas barbouilleur qui veut de ce calibre-là. C'est justement au genre, c'est à ses gouaches séduisantes que Claude Hoin doit de se survivre. Elles reparassent peu à peu à la lumière, dans leur charme discret, tout

enveloppées de l'harmonie qui leur est propre. Ainsi, nous avons été heureux de pouvoir apprécier, chez M. Pierre Decourcelle, la belle gouache que Claude Hoin a composée *A la mémoire de Dorat*, si finement gravée ensuite par Fessard. Le sympathique profil de l'auteur des *Baisers*, taillé dans le marbre est fixé à la base d'une colonne surmontée de l'urne funéraire ; la Poésie, figurée par une jeune



BACCHANTE, AQUARELLE, PAR CLAUDE HOIN

(Collection de M. A. Beurdeley.)

femme, s'y accoude, pendant qu'à ses pieds des Amours inscrivent sur le socle ses titres à la gloire :

Pleurez grâces, Amours, exhalez vos regrets!...

C'est un dessin exquis, d'une extrême distinction dans les bleus et les gris du costume, s'harmonisant délicieusement avec les tons des chairs et le fond de paysage. La figure de femme est très supérieure à ce que donne la gravure comme expression. Ce morceau précieux est signé : *C. B. Hoin, peintre des Académies de Toulouse et Dijon, 1780*. Est-ce la dette de l'amitié que l'artiste a voulu payer au souvenir de Dorat ? Et pourtant le poète lui avait préféré Eisen

et Marillier dans l'ornementation de ses fables et de ses poèmes.

Dans le même cabinet et conçues avec ce goût de paysannerie galante qu'affectionnait Baudouin, figurent, datées aussi de 1780, deux compositions bien connues par la gravure que Demonchy en a faite, *L'Écueil de la sagesse* et *Le Prélude amoureux*. Ce dernier dessin, exécuté tout à fait dans la manière des sépias de Fragonard, consiste en un baiser sur la bouche, donné par un robuste gars à une jeune femme ; signé des initiales *C. B. H.* seules, il est plus agréable que la gravure ne le laisserait supposer. Nous n'avons pas pu voir, dissimulé comme trop vif sans doute, le dessin de *L'Écueil de la sagesse*, où figure un moine bien décidé, semble-t-il, à enfreindre son vœu de chasteté.

Un autre morceau important est la gouache si séduisante du salon de M^{me} Edgar Stern, et que l'on pourrait appeler *Confidences*. Elle est signée et datée également de 1780, c'est-à-dire de son meilleur temps. Un jeune homme et une jeune femme sont penchés l'un vers l'autre sous un bouquet d'arbres, dans une pose pleine d'abandon. C'est le bonheur dans la quiétude. On y retrouve la fameuse robe gorge de pigeon que l'on a reproché au peintre d'utiliser trop souvent, mais le ton se marie bien ici avec les bleus passés et les jaunes du vêtement masculin. Morceau caractéristique du maître.

Le dessin de la collection Groult paraît être l'esquisse ou la première pensée de la précédente composition ; l'arrangement est le même, sauf que les deux amoureux semblent lire un livre. Lavée d'une sépia légère, avec rehauts de vermillon dans les têtes, cette œuvre inachevée fait de Claude Hoin le rival de Fragonard, son voisin dans cette belle galerie.

Quoi de plus suggestif aussi que la blonde gouache de la vente Josse, *Le Rêve d'amour*, où, sous de frais ombrages, une jeune enfant dort alanguie, pendant que de ses jupes s'échappent une nuée d'Amours ? Nous avons voulu savoir où se cachait cette galante allégorie, vendue 4.150 francs. Hélas ! elle est dans la collection de feu le baron Ferdinand de Rothschild, à Londres, et comme il est peu probable qu'on la revoie de longtemps, nous avons demandé à l'un de nos amis, ancien possesseur de cette jolie chose, de nous la décrire de souvenir.

« A l'ombre des arbres touffus d'un parc, au milieu d'un buisson fleuri, la toute jeune Églé s'est endormie. Abusant de son sommeil, voilà que les amours furtifs se sont glissés dans sa jupe virginale, où

leurs frôlements indiscrets ont semé la douceur d'un rêve que ses quinze ans ne comprennent pas. Maintenant leur bande joyeuse



L'ARTISTE AUX PIEDS DE LA STATUE DE LA VERTU
GOUACHE, PAR CLAUDE HOIN

(Collection de M^{me} G***.)

s'échappe en voltigeante spirale, laissant la pauvre aux prises avec le mystérieux émoi de son prochain réveil. »

Voilà bien un sujet de gouache à rendre jaloux Lavreince !

C'est qu'il n'est pas de procédé plus séduisant pour traduire ces galanteries si appréciées de nos pères malgré les anathèmes peu sincères de Diderot, et redevenues si fort à la mode ; art délicat entre tous, offrant des harmonies et des veloutés qu'on n'obtient pas toujours avec la peinture, un moelleux, une légèreté que le crayon noir ou le lavis sont souvent impuissants à donner.

Peut-on mieux faire que d'en emprunter la définition à un maître ? Edmond de Goncourt, dans ses *Notules et additions à l'art du XVIII^e siècle*, au sujet de Baudouin et de son école, dit leur grand mérite d'avoir fait de la gouache un art original, « en l'enlevant à l'emplâtrement des peintres à l'eau italiens, en la renouvelant par la légèreté et l'esprit de la touche, en la tenant dans la *vaghezza* d'une ébauche de peintre et de coloriste qui n'a rien du fini froid de la miniature, pour la vivifier ensuite, l'accidenter des badinages d'un pinceau capriolant, la rayer de petits filets de lumière cassée et ressautante semblables aux rayures d'un patin sur la glace, l'éclabousser d'un pétilllement de tons jusqu'alors inconnu, en un mot faire cette peinture si bien appropriée aux choses et aux couleurs tendres et gaies du siècle, qu'elle meurt avec lui. »

Après cette description pittoresque, l'écrivain ajoute que du plus peintre de tous ces gouacheurs, de Baudouin, descend tout cet aimable petit peuple d'artistes français et suédois, « tout cet atelier parisien d'ouvriers délicats, travaillant avec des couleurs de fleurs, Lavreince, Hoin, ce talent tout nouvellement retrouvé, Taunay, Moreau l'ainé, aux parcs si joliment verts, Hall enfin... »

En effet, notre artiste ne manque pas d'émules et de rivaux de talent dans le procédé qu'il adopte : Hall surtout, si recherché de la haute société, dont les miniatures sont autant de gouaches minuscules ; Baudouin, à la chaude exécution ; Gabriel de Saint-Aubin, si spirituel dans l'ingénieux rendu de ses choses vues ; auprès d'eux, Claude Hoin pêche par l'imagination. Il n'a pas, comme Taunay ou Debucourt, l'art de mouvoir dans un cadre restreint de nombreux personnages, ni, comme Lavreince, le goût des riches intérieurs. Ses figures, généralement solitaires, passent dans des coins de parcs au feuillage jauni par l'automne, mais elles ont pour elles le sentiment, la distinction et une rare élégance dans le costume. Ce sont, le plus souvent, des sujets tels que ceux-ci : *Jeune femme arrangeant des fleurs dans un vase* (collection Jacques Doucet), *Jeune femme se cachant de son galant* (collection de Lauriston), du ton le plus fin, *Jeune fille se mirant dans l'eau* (collection Mühlbacher, 2.250 fr.),



Claude Robin pinx.

J. Eliey. Chauvel.

Confidences
(Collection de M^{me} Edgar Stern)

Gazette des Beaux Arts.

Imp. Paul Moitte.

aquarelle aux délicates nuances ; *Réverie et Offrande à l'amour*, gouaches datées de 1778 (vente de Bryas, 3.700 fr.) ; ou bien *Jeune femme debout auprès d'un piédestal surmonté d'une corbeille de fleurs* (vente Decloux, 850 fr.), *Jeune femme assise tenant des fleurs sur ses genoux* (vente de Pommereau, 600 fr.), charmant dessin signé et daté de 1785 ; agréables apparitions placées délicieusement dans des paysages de rêve.

Quand un artiste est vraiment original, sa personnalité se décèle à l'instant à l'œil tant soit peu exercé. A je ne sais quoi de nacré dans les chairs et d'argenté dans le paysage, avec rehauts de tons chauds et roussâtres, à la sveltesse d'une jeune femme vêtue d'étoffes légères où courent de blanches rayures, aux reflets mordorés de son corsage, aux fleurs qu'elle porte à la main, on s'écrie : Tiens ! un Hoin ! On ne peut s'y tromper pour la plus importante de ces belles solitaires, parue sous le titre de *La Promenade dans le parc*, à la vente Hulot (1892). C'est certainement un portrait, celui d'une femme encore jeune, à l'air intelligent, marchant d'une allure rapide, son éventail d'une main et des fleurs de l'autre, dans une campagne fleurie où des tritons lancent dans les vasques une eau limpide. Jupe de soie grise, corsage aux reflets changeants, fichu de gaze strié de blanc, tout ce qui constitue la marque spéciale de l'artiste s'y retrouve. Nous avons appris que l'acquéreur de cette jolie chose était M^e Lanquest, notaire à Paris. Ce choix fait honneur à son goût.

Une étude de nu est chose assez rare dans l'œuvre de Hoin. Pour n'être pas vêtue d'écharpes multicolores, l'entraînante *Bacchante* de la collection A. Beurdeley n'est pas non plus à dédaigner dans ses tons frais d'aquarelle. Parfois pourtant Claude Hoin se hausse à des compositions plus compliquées, comme les deux importantes gouaches signées et datées de 1784, qui figurent en belle place à l'Albertina de Vienne. Composées de six à sept personnages, *La Danse champêtre* et *La Conversation galante* sont, paraît-il, de coloration délicieuse. La reproduction faite ici de l'une d'elles ne peut malheureusement pas permettre d'apprécier tout ce qu'elles contiennent de nuances tendres et fondues dans les vêtements et les paysages, mais on doit y reconnaître d'heureux groupements, des attitudes gracieuses et comme un ressouvenir de Watteau et de Lancret, sans pourtant aller jusqu'au pastiche. Les fichus des jeunes femmes, les chapeaux et coiffures à la mode du temps, donnent surtout à *La Conversation* une note personnelle, qui la rend digne de rivaliser avec d'analogues sujets traités par Lavreince.

Une autre gouache, — intitulons-la *La Bergère engageante*, — nous ramène à la scène du roman de Longus, où le naïf Daphnis reçoit sa première leçon d'une Lycænon costumée en bergère Louis XV et rappelle la facture de Fragonard dans des sujets pareils.

A signaler encore, en fait de bergères, la fine aquarelle gouachée de M. Henri Porgès, sorte de *Serment d'amour* que prête un gracieux couple vêtu de ces couleurs tendres aimées du peintre, auprès de la statue d'un Cupidon indulgent. Dans la vente de Bryas, deux aquarelles que leurs jolis cadres, chose importante maintenant, ont contribué à faire vendre plus de 3.000 francs : *Le Fichu enlevé* et *Le Sommeil interrompu*, scènes galantes à deux personnages, où figurent une jeune femme à laquelle son galant cherche à enlever une écharpe de mousseline, et dans l'autre une élégante dormeuse qu'un jeune homme caché dans un buisson éveille d'une fleur, sont des œuvres agréables qui proviennent de la collection Bazières, de Reims.

La gouache en hauteur de M^{me} G.... est l'une des plus curieuses que nous ayons rencontrées, sinon la plus gracieuse, puisqu'elle ne représente qu'un jeune homme cherchant à attendrir une statue de marbre aux pieds de laquelle il s'est jeté, pendant que son cœur achève de se consumer au milieu des roses. D'une tonalité exquise dans les rouges et les bleus d'un costume antique dont Claude Hoin s'est revêtu, car c'est lui-même, elle est exécutée avec ce charme qui n'est qu'à lui.

Un de nos amis nous a donné ainsi l'interprétation de cette œuvre typique : « Au centre du tableau, sur un piédestal rehaussé de quelques degrés, s'élève une statue de marbre blanc représentant une jeune femme au type grec. Un personnage dans lequel, malgré son cothurne et ses draperies à l'antique, nous n'hésitons pas à reconnaître Claude Hoin, gravit les degrés et embrasse les genoux de la statue. Sa palette et ses pinceaux sont oubliés à ses pieds.

» La statue est évidemment celle d'une femme dont l'artiste était amoureux et les initiales *C. M.*, gravées sur le piédestal, sont celles de leurs deux prénoms. Mais pourquoi le peintre, au lieu de lui conserver les couleurs de la vie, en a-t-il fait une figure inanimée? C'est qu'elle n'avait pas partagé ses ardeurs, qu'elle était demeurée pour lui froide comme le marbre; alors il s'était résigné à changer la nature de ses sentiments pour elle. Il lui avait voué un culte désintéressé et avait fait de cette beauté insensible une personnification de la Vertu. Sur un autel à l'antique qui occupe le côté droit

du tableau, il a allumé un brasier et il offre son cœur en holocauste. »

L'ingénieux commentaire de cette belle gouache, signée : *C.-B. Hoin 1783*, dispense d'une description plus ample ce sujet que l'on pourrait nommer : *L'Artiste sacrifiant son cœur à la Vertu*. C'est la trace d'une des nombreuses passions du peintre ; mais quelle était donc cette vertueuse inconnue, si fidèle à son devoir ? Nous croyons la reconnaître dans la sœur de Gois le père, dans M^{me} Fortin, la femme du sculpteur de ce nom, celle que plus tard, dans son *Journal*, alors que toute idée d'amour est passée, Hoin nommera avec persistance son « objet », c'est-à-dire l'ancien objet de sa flamme, femme se piquant de littérature, qui fréquente l'Athénée des Arts, joue au reversi et lui donne plus tard des billets pour l'Institut.

En tout cas, ce ne pouvait pas être l'artiste incomparable, peinte et repeinte par lui, dans son admiration passionnée, M^{me} Dugazon. Bien étonnée d'être ainsi transformée en Minerve, cette métamorphose invraisemblable n'aurait sans doute pas été de son goût.



II

C'était un aimable théâtre que la Comédie italienne, placé comme genre entre la Comédie française et l'Opéra. Il était dans tout son éclat quand y débuta Rosalie ou, plus familièrement, Rose Lefèvre, fille d'un danseur maître de ballets. Poètes et musiciens, servis par des comédiens excellents, s'efforçaient de plaire au public. Favart, Sedaine, Marsollier, Monvel mariaient leurs ariettes et leurs vers aux inspirations musicales d'artistes tels que Duni, Philidor, Monsigny, Dalayrac ou Grétry. Comme pièces, *Rose et Colas*, *Zémire et Azor*, *Le Déserteur*, *L'Épreuve villageoise*, *L'Amoureux de quinze ans*, *Nina ou la Folle par amour*, dont les scènes capitales inspiraient alors peintres et dessinateurs.

Grétry avait distingué entre ses compagnes cette petite danseuse pour son intelligence et sa vivacité. Il composa pour elle des airs qui devinrent vite populaires. De son côté, M^{me} Favart, auteur de l'opéra-comique *Annette et Lubin*, préparait ses débuts et la produisit dans cette pièce. En 1774, Rose abandonna définitivement la danse et vola de succès en succès. Dans le *Déserteur*, dans *Blaise et Babet*, dans *Nina ou la Folle par amour* surtout, elle était applaudie avec enthousiasme, et, par sa jolie voix, sa sensibilité et la finesse de son jeu, transportait la salle.

Personne ne « parlait le chant » avec un accent plus vrai, une expression plus passionnée. Sa notoriété n'avait d'égale que la légèreté de sa conduite. Mariée à Dugazon, qui jouait les valets à la Comédie française, elle s'en sépara bientôt, en ne lui donnant que trop de motifs d'être jaloux. Bachaumont conte sur elle les aventures les moins édifiantes, et les mémoires du temps disent que, six mois après avoir quitté son mari, elle en était à son quinzième galant.

De taille élégante, de physionomie piquante, les artistes se disputaient l'honneur de la peindre dans l'un de ses rôles. M^{me} Vigée-Lebrun, dans ses *Souvenirs*, assure qu'on n'a jamais porté à la scène autant de vérité : « On n'apercevait plus l'actrice. Grétry et Dalayrac étaient fous d'elle et j'en étais folle. Je crois avoir vu *Nina* vingt fois au moins, et chaque fois mon attendrissement a été le même. »

Au Salon de 1787, M^{me} Lebrun exposa un portrait de la Dugazon, justement dans le rôle de Nina, au moment où elle croit entendre la voix de Germeuil. Le portrait que Dutertre a dessiné

d'elle, gravé par Janinet pour les *Costumes et Annales des grands théâtres*, est assez ordinaire ; celui de Coutellier, au pointillé rehaussé de couleur, est plus original. Quant à la miniature d'Isabey, gravée par Monsaldy, elle n'a été exécutée que plus tard, alors que l'actrice jouait déjà les mères, et c'est encore Hoin qui nous a légué son image avec le plus de précision, de ressemblance et de chaleur.

Rappelons, en quelques mots, le sujet dont Marsollier tira son livret, d'une rare insignifiance d'ailleurs. La fille du comte *** aime le jeune Germeuil, quand un parti plus riche se présente. Le père ordonne à sa fille, désolée, de renoncer à celui qu'elle a choisi. Les rivaux se rencontrent dans le parc, mettent l'épée à la main et Germeuil tombe grièvement blessé. Nina, le croyant mort, devient folle. Chaque jour elle va à la grille du parc au-devant de son fiancé, des fleurs à la main, et passe ses journées à l'attendre. De cette anecdote, dont le fond était véritable, Marsollier avait tiré sa comédie sentimentale, mêlée d'ariettes, de *Nina ou la Folle par amour*, au dénouement agréable, puisque, la nouvelle de la mort de Germeuil étant le résultat d'une erreur, son retour rend à Nina la raison.

Dalayrac écrivit sur ce canevas enfantin de charmantes mélodies, et la première représentation eut lieu, à la Comédie italienne, le 19 mai 1786, non sans que le duc de Coigny en cueillit la primeur à Choisy, et qu'une représentation par souscription l'eût préalablement fait connaître à un public enthousiaste autant qu'élégant, sur le petit théâtre de la Guimard, à la Chaussée-d'Antin.

Ce fut un triomphe pour M^{me} Dugazon, secondée par Michu dans le rôle de Germeuil. Nina fut attendrissante, pathétique, à ce point sublime et vraie, que les hommes sanglotaient et qu'à chaque représentation des femmes ne manquaient de s'évanouir.



C. Hoin S. 1786 - n. 4

MADAME GUIARD

(D'après l'eau-forte de C. Hoin.)

« Jamais, écrivait Grimm, on n'a déployé une sensibilité plus exquise et plus profonde. »

On conçoit la vive impression ressentie par notre ami Hoin, grand amateur de théâtre et de jolies femmes, et qu'il ait mis avec joie son talent au service de tant de charmes. A qui dut-il de se rapprocher de la déesse ? Est-ce à son ami Colson, frère de Gilles Colson dit Bellecour, un des comédiens réputés d'alors ? Est-ce à l'acteur-auteur Boutet dit Monvel, dont le portrait-médaille, réuni dans un même cadre à celui de la Dugazon, tous deux de la main de Hoin, se trouve au musée de Dijon ? Ne serait-ce pas plutôt à son compatriote, le vaudevilliste Radet, le collaborateur de Barré, fondateur du Vaudeville, et du compositeur Dalayrac ?

Il ne manquait toujours pas de moyens de contempler son idole. Il a fait d'elle nombre de dessins, d'études, de gouaches achevées, et nous ne serions pas étonné de retrouver dans un pastel de la collection Mühlbacher, seulement attribué à Claude Hoin bien que signé, l'étude, grandeur nature, de la tête de la Dugazon qui lui aurait servi pour la belle gouache gravée par Janinet : même tête renversée, mêmes yeux bleus levés au ciel, même nez caractéristique, avec un air plus souriant. La facture veloutée décèle l'admirateur de la Rosalba, et, dans l'expression, le disciple et peut-être le copiste de Greuze. C'est un pastel intéressant néanmoins pour le sujet qui nous occupe.

Chez le même amateur figurait encore une esquisse de la composition achevée, signée *Hoin de Dijon*, offrant certaines différences avec elle ; cette aquarelle, légèrement gouachée, a été, à la vente, appréciée comme elle méritait de l'être.

Enfin, nous voici devant ce qui peut passer pour le chef-d'œuvre de Hoin, la gouache célèbre de la *Nina*, l'un des morceaux de choix de la collection Mühlbacher, où elle atteignit la somme de 18.000 francs, les chiffres ayant leur éloquence dans l'histoire des œuvres d'art. Signée *C. B. Hoin, P. de Mr, 1786*, elle est superbe de conservation, d'un faire amoureux caressé, très minutieux, surtout dans la figure, exécutée enfin avec la préoccupation évidente de la gravure ultérieure.

Dans un paysage automnal d'une tonalité délicieuse, Nina, en robe de mousseline blanche à ceinture violette, assise sur un banc, des fleurs à la main, les traits contractés par la douleur, chante l'ariette célèbre :

Quand le bien-aimé reviendra
 Près de sa languissante amie,
 Le printemps alors renaîtra,
 L'herbe sera toujours fleurie,
 Mais je regarde, hélas ! hélas !
 Le bien-aimé ne revient pas !

L'artiste s'est efforcé de rendre l'expression de tristesse et d'angoisse que savait donner à ses traits M^{me} Dugazon et de traduire avec exactitude et vérité l'effet produit par elle au théâtre. Il l'a fait avec une conscience dans le détail et, en même temps, avec une distinction qui font de cette belle gouache un morceau précieux.

Pour conserver à l'estampe la physionomie exacte du dessin et laisser à l'actrice la place occupée par elle à gauche de la scène, où le public était habitué à la voir, l'habile Janinet a pris soin d'exécuter sa planche à l'aide du miroir, ce qui donne la clef de cette particularité que la gravure se trouve dans le même sens que le dessin.

Ce dessin, Janinet l'a rendu à miracle dans tous ses détails ; la gravure en couleurs ainsi traitée donne l'illusion de la gouache même, et si le peintre a mis toute son âme à peindre sa *Nina*, le graveur a prodigué son expérience et tout son talent. C'était l'époque où celui-ci reproduisait, par son procédé à plusieurs planches repérées, les plus suggestives productions de Lavreince. La *Comparaison* est de 1786 et l'*Aveu difficile* de l'année suivante. Datée de 1787, la *Nina* est donc de son meilleur moment et l'une des plus gracieuses estampes de tout le xviii^e siècle. Sauf dans certaines épreuves, où le ton des chairs est un peu trop monté, sa tonalité est exquise et les amateurs la recherchent avec ardeur, puisqu'une épreuve avant la lettre s'est vendue jusqu'à 3.550 francs il y a peu d'années.

Trois ans plus tard, en 1789, Claude Hoin refait encore une Dugazon dans le même rôle. C'est la ravissante gouache trouvée par les Goncourt, admirée longtemps dans leur collection et qui n'a pas peu contribué à restituer sa vraie place à l'artiste oublié. Plus librement exécutée dans sa préciosité, les amateurs la préférèrent généralement à celle qui a été gravée. Très élégante d'aspect, nous ne connaissons pas dans l'œuvre de l'artiste de morceau qui lui soit supérieur, et l'on peut y voir ce qu'il a produit de plus parfait.

Nous avons eu grand plaisir à la revoir dans l'élégant salon où elle a trouvé asile. *Nina* debout, l'œil égaré, s'élançe à la porte du

parc, son bouquet à la main, croyant entendre la voix de celui qu'elle attend. On ne saurait trop admirer l'expression juste de la physionomie, les transparences d'une robe de gaze à dessous roses, l'arran-



ÉTUDE PRÉSUMÉE DU PORTRAIT DE M^{me} DUGAZON DANS LE RÔLE DE NINA
PASTEL PAR HOIN

(Anciennes collections H. Porgès et Mühlbacher.)

gement exquis du corsage et le fichu léger tout parsemé de ces zigzags de blanc pur dont Goncourt disait que le très habile gouacheur Hoin était peut-être l'inventeur, bien qu'employés également par Hall dans les demi-teintes, et qu'il comparait aux sillons brillants d'un patin sur la glace.

Lors de l'Exposition des dessins de maîtres de l'École des Beaux-

Arts, en 1879, le marquis de Chennevières, à propos de ce précieux morceau, remarquait que Claude Hoin, « dont le nom n'est plus connu



M^{me} DUGAZON DANS LE RÔLE DE NINA, GOUACHE PAR HOIN

(Collection de M^{me} de Polès.)

qu'à Dijon », fut en son temps « habile portraitiste au pastel et plus fin gouacheur de paysages » :

« Sa M^{me} Dugazon dans le rôle de Nina, courant vers la grille

d'un parc en tenant un bouquet de la main gauche, est un modèle de travail délicat de la gouache, avec son piquetement de touche brillant et léger. Cela sent les belles qualités du miniaturiste Hall, mais combien plus spirituel et français qu'un Lavreince ! »

Ajoutons que l'artiste auquel on commençait à rendre justice est vengé, bien qu'un peu tardivement, et le prix de 19.000 francs atteint par sa gouache à la vente Goncourt, nous semble des plus honorables pour sa mémoire.

Pour terminer avec les portraits de M^{me} Dugazon, il reste à signaler, chez M. Gaston Lebreton, conservateur du musée de Rouen, une esquisse charmante, dit-on, première pensée de l'œuvre qui précède ; à la vente Mühlbacher, divers projets et esquisses aussi, et pourquoi ne restituerions-nous pas à Claude Hoin une agréable aquarelle gouachée, attribuée, dans cette vente, à Gabriel de Saint-Aubin et figurant *M^{me} Dugazon couronnée par le Temps* ?

C'est ainsi qu'on serait encore tenté de lui donner, n'était la signature, la jolie gouache du comte Greffulhe, qu'au premier abord on prend pour une *Nina*, des fleurs dans les mains. Même air touchant ; costume d'un bleu idéal, fichu léger aux rayures blanches, paysage aux tons chauds, tonalité coutumière ; mais à la vente Léopold Double, d'où elle provient, c'était le portrait de M^{me} Saint-Aubin dans le rôle de Babet, signé d'ailleurs du « plus pimpant des miniaturistes », Hall, 1789. Inclignons-nous, en constatant, une fois de plus, de grandes analogies entre certaines œuvres de ces deux charmants artistes, Hall et Hoin.



III

Moins connu comme pastelliste que comme gouacheur, Claude Hoin doit pourtant occuper un très honorable rang parmi les virtuoses du pastel. Son dessin est ferme, son coloris animé et son exécution facile. Sans doute il est loin d'offrir l'énergie d'un Chardin, la vie intense et la profondeur d'expression du grand physiologue La Tour, ou encore l'exécution magistrale d'un Perronneau. M^{me} Guiard et M^{me} Vigée-Lebrun le dépassent peut-être sous le rapport du charme, mais il garde bien sa place auprès d'elles par le goût qu'il apporte aux ajustements féminins et la ressemblance évidente de ses portraits. On peut juger de sa valeur par ce fait qu'au musée de Dijon sa propre image, placée à côté d'un portrait d'abbé par La Tour, n'est pas écrasée dans ce voisinage redoutable.

On sait combien la Rosalba, pendant la Régence, redonna de popularité au pastel, en rajeunissant, par son coloris idéal, l'art suranné des maîtres crayonneurs des siècles précédents. A ce même musée, au-dessous du portrait de Hoin, sont placés deux pastels de cette artiste exquise : *La Jeune fille à la colombe*, aux chairs de ce ton nacré qui lui est propre, et *Le Printemps*, brune à l'œil noir, à la chaude carnation. Le catalogue nous apprend que ces deux ravissantes images ont été léguées à sa ville natale par Claude Hoin. Les voilà donc, ces modèles que l'artiste avait sans cesse sous les yeux ! Ne nous étonnons plus de l'harmonieux aspect de ses ouvrages, en pensant à la leçon permanente de grâce et de souplesse qu'il devait y puiser.

Hoin, au début, serre la forme et son exécution n'a pas encore la liberté qu'elle offrira plus tard ; mais comme il est vivant, par exemple, dans son portrait à vingt-cinq ans, la narine dilatée, le teint coloré, l'œil vainqueur, la perruque provocante ! Il respire la belle humeur dans toute sa personne, s'est campé bien de face, et de sa main a écrit : *par lui-même 1775*.

Dans la même maison où cette intéressante image figure comme portrait de famille se trouvent deux pastels d'une exécution plus veloutée, sinon plus ferme : le portrait d'un homme jeune, poudré, de physionomie agréable et douce, costumé de soie noire, au jabot de dentelle lestement traité ; en pendant, une jeune femme poudrée, une fleur dans ses cheveux relevés, double collier de perles sur sa poitrine décolletée, robe de soie bleue à rubans bleu et blanc d'un

arrangement charmant, de ceux qu'en ce temps-là on aurait appelés « désespoir d'opale » ; peu joli, de physionomie triste et résignée, le modèle reste néanmoins agréable.

La présence de ces deux portraits, le mari et la femme, chez l'arrière-petite-nièce de l'artiste, certaines ressemblances que nous avons constatées nous font supposer qu'il a représenté là son frère cadet, Louis-Bénigne Hoin, procureur au bailliage, et sa jeune femme, dessinés par lui peut-être au moment de leur mariage. Le portrait d'homme est signé : *CB. Hoin, p^{tre} du Roi, 3 8^{bre} 1782*, signature inexacte, due sans doute au grand désir qu'il avait de se parer de ce titre flatteur qui amenait des commandes, et aussi parce que les artistes de son entourage signaient souvent ainsi ; mais nous ne sachions pas qu'il ait été autre chose que peintre de Monsieur, frère du roi.

Rien d'impossible à ce que son amie, M^{me} Guiard, peintre de Mesdames ainsi que de Monsieur, ayant ses grandes entrées à Versailles, lui ait facilité l'accès du palais et ait été pour quelque chose dans la distinction accordée plus tard par le comte de Provence. L'avait-il connue parce que son mari Nicolas Guiard, commis à la Recette du Clergé, se trouvait être son compatriote, étant, nous apprend Jal, né à Dijon d'un procureur au présidial ? ou avait-il rencontré le ménage dans l'atelier de Gois ? Peu importe ; tout ce petit monde d'artistes, sculpteurs et peintres, vivait porte à porte, dans les ateliers du Louvre, reliés entre eux par de larges corridors. Fille d'un marchand de modes de la rue Neuve-des-Petits-Champs, M^{me} Guiard ¹, née Adélaïde Labille, était une personne pleine de goût, au frais coloris, mais d'un modelé un peu mince dans ses peintures ; elle s'est montrée supérieure dans le pastel : nous n'en voulons pour preuve que les superbes portraits des filles de Louis XV, au Louvre, bien préférables à ceux que l'on voit d'elle, peints à l'huile, à Versailles. L'énergique image du sculpteur Pajou, son morceau de réception à l'Académie, fait honneur à l'élève de La Tour et suffirait à la classer à la tête des meilleurs pastellistes du temps de Louis XVI.

C'est une intéressante figure d'artiste, que Claude Hoin a pu approcher à loisir et dont il a même gravé le portrait, la tête comme enfouie dans la fanchon ruchée du temps, petite eau-forte intime, paraissant exécutée *ad vivum* et datée de 1786. Divorcée en 1791,

1. M^{me} Guiard, en secondes noces M^{me} Vincent, née à Paris le 11 avril 1749, morte dans la même ville le 24 avril 1803.

M^{me} Guiard se remaria dix ans après, n'étant plus jeune, au peintre



M^{me} DUGAZON ET MONVEL, PAR HOIN

(Musée de Dijon.)

André Vincent, fils de son premier maître, et mourut prématurément peu après, en l'an XI (1803).

Prévenu par Gois père de la maladie de son amie, Hoin apprit la triste nouvelle alors qu'il était à Dijon et prononça son éloge

à une séance de l'Académie de cette ville. Écrivant à Vincent pour le consulter sur la création en projet d'écoles des beaux-arts en province, il lui exprimait en même temps ses regrets, et celui-ci lui répondait, le 9 mai 1804 :

Je suis extrêmement sensible, Monsieur, aux témoignages d'intérêt que vous me donnez relativement à la perte que je fis, l'année dernière, dans la personne d'une épouse que son esprit, son caractère et ses talents rendaient chère à tous ses amis et à qui je paye chaque jour le juste tribut de mes regrets..... Vous devez être convaincu, Monsieur, que si une circonstance favorable au désir que j'ai toujours eu de vous être de quelque utilité se présente, je la saisirai avec le même empressement que j'ai mis autrefois à vous donner quelques soins que vous avez bien voulu rappeler à mon souvenir avec des expressions qui me font voir quel est celui que vous en conservez.....

VINCENT ¹.

A Monsieur Hoin, professeur de peinture, à Dijon.

Ces relations fréquentes avec tant d'artistes, ces visites journalières dans les ateliers du Louvre, où toutes les formes de l'art étaient cultivées, donnaient à Claude Hoin une émulation salutaire, dans ce milieu éminemment favorable à la culture de l'art charmant où l'artiste cherchait à briller.

Des deux pastels qu'il envoyait à l'Académie de Toulouse, en 1782, négligeons la *Tête de vieillard*, qui n'est qu'une poncive étude d'atelier, pour admirer la souriante *Jeune fille*, dont les cheveux, fixés par un ruban, retombent en boucles sur les épaules, tête de fantaisie peut-être, mais agréable, où l'on surprend Claude Hoin à la poursuite de son idéal de beauté.

Ailleurs, comme dans le pastel où nous croyons retrouver son étude pour la tête de la *Nina*, l'élève de Greuze se montre caressant grassement la forme et cherchant avec soin l'expression, afin de se rapprocher de l'original charmant dont nous avons parlé à propos des gouaches représentant M^{me} Dugazon.

Nombreux sont les portraits qu'il exécuta, avec sa grâce facile, pendant la période qui précède la Révolution, moment de suprême élégance dans le costume. On nous en signale de divers côtés : M. Tagini, antiquaire à Dijon, a vendu un important pastel de lui représentant une jeune femme parée de fleurs ; le musée de Langres

1. Vincent (François-André), peintre d'histoire et de portraits, né à Paris le 30 décembre 1747, mort dans la même ville le 3 août 1816.

en possède un ; d'autres seraient chez une petite-nièce du peintre, à Vitry-le-François. Toutes ces œuvres de jeunesse étant dispersées dans les familles, leur découverte est l'effet du hasard ; aussi avons-nous été heureux qu'on nous signalât, aux environs de Fontenay-le-Comte, chez M. le marquis O. de Rochebrune, deux intéressants pastels prouvant combien l'artiste avait le sentiment de l'élégance



M^{me} TIXIER, NÉE DU MAS DE PÔLARD, PASTEL PAR HOIN

(Appartenant au marquis de Rochebrune.)

féminine ; ce sont des portraits de jeunes femmes, dans l'exécution desquels Claude Hoin est alors en possession de tous ses moyens : facture large et grasse, arrangement plein de goût.

A notre demande, M. de Rochebrune a répondu, en nous en envoyant, très courtoisement, les reproductions photographiques :

Je possède, en effet, deux pastels.....; ils sont signés *Claude Hoin peintre de Monsieur frère du Roy 1790*. La facture est remarquable de finesse, d'élégance et d'harmonie de ton. Les gazes sont d'une transparence, les étoffes et les fleurs d'un brillant et d'un éclat extraordinaires. On les croirait sortis d'hier de la main de l'artiste. Ce sont les deux sœurs, M^{les} du

Mas de Polard, dont l'une, l'aînée, épousa à Clermont-Ferrand M. Tixier et la cadette, M^{lle} Caroline, épousa en 1792 M. Pierre de Guillaume de Rochebrune, mon grand-père, alors commissaire des guerres à Limoges. Celui-ci émigra en 1793 et ma grand'mère mourut peu de temps après à Maestricht, dans une cave, pendant le bombardement de cette ville.....

Bon juge en fait d'art, M. de Rochebrune ajoute que la reproduction ne peut donner une idée du charme du coloris et des nuances



LA FEMME DE CLAUDE HOIN, PAR CLAUDE HOIN

Pastel appartenant à M^{me} de Chamberet.

tendres des étoffes. Le portrait de sa grand-mère lui paraît supérieur encore à celui de sa sœur, avec son corsage bleu et sa transparente écharpe de mousseline. La tradition conservée dans sa famille veut que les portraits des deux sœurs aient été faits dans l'atelier de l'artiste, qui donnait des leçons de miniature à la plus jeune.

De la seconde période, celle d'après la Révolution, une grande partie des pastels que nous avons rencontrés représentent des mem-

bres de la famille de Hoin, ses frères, ses belles-sœurs et surtout lui-même. A cet égard, M^{me} de Chamberet possède, à Dijon, une série unique de six intéressants pastels.

A toutes les époques de sa vie, Claude Hoin a aimé à se prendre pour modèle : pastel, dessin, miniature, tout lui est bon. Nous avons dit quelle vivante image il a laissée de lui à vingt-cinq ans, dans tout l'entrain de la jeunesse ! En 1787, il se dessine de profil en médaillon, à la mine de plomb estompée et se grave lui-même d'une pointe légère, à l'eau-forte mélangée de manière de lavis. Les miniatures sont nombreuses aussi ; celle qu'on nous signale à Lyon, la tête coiffée d'une sorte de béret d'artiste, serait remarquable ; toutefois les pastels exécutés vers sa

cinquantième année sont particulièrement soignés et parlants.

Le plus important est celui que conserve M. le général Darras, au château d'Arsonval. Hoin s'est représenté à mi-corps, drapé dans les plis d'un large manteau de couleur rougeâtre, montrant de la main le profil de sa femme qu'il vient d'esquisser. Ne serait-ce pas le portrait qu'il exposait au Salon de 1801? Mentionnons ceux de M. Camille Oudiette, à Saint-Germain-en-Laye ; de M. Royer-Collard, à Tours ; du musée de Dijon ; enfin, celui que possède M^{me} de Chamberet dans cette ville, superbe de maîtrise, d'une vie intense et d'une largeur remarquable dans le métier. Le pastel est un art de femme, a-t-on dit : il suffit de voir celui-ci pour être d'un avis opposé, tant il est énergique et viril, au contraire. Signé *Claude Hoin, ci-devant peintre de Monsieur et du duc de Bouillon, peint par lui-même, 1808*, ce beau portrait prouve que l'artiste, malgré ses cin-



CLAUDE HOIN, EN 1808, PAR LUI-MÊME

(Pastel appartenant à M^{me} de Chamberet.)

quante-huit ans, n'avait encore rien perdu de sa virtuosité. Il s'est montré la figure tournée presque de face, les yeux clairs largement ouverts, le nez accentué et d'un beau dessin, les cheveux blancs accommodés à l'ancienne mode ; expression intelligente et sympathique, coloris bien vivant. Nous le préférons au pastel du musée, qui semble un peu postérieur, à en juger par l'arrangement de la cravate et du manteau, bien que la coiffure en ailes de pigeon rappelle encore celle du xviii^e siècle.

Son pendant, bien intéressant pour nous, n'est autre que l'image de la femme adorée dont nous allons raconter le roman intime, d'Amélie Thuaut, veuve Lefort, devenue M^{me} Claude Hoin, *par son ami C^{de} Hoin, 1806*. Avec quelle curiosité n'avons-nous pas regardé

ces beaux yeux bruns, que le peintre a célébrés avec tant de chaleur, cette bouche spirituelle et moqueuse, ce nez légèrement retroussé, toute cette figure grassouillette qu'encadrent des frisons noirs retombant sur le front et les oreilles, à la mode du temps ! un collier de perles, quelques fleurs au corsage chastement décolleté, achèvent de la parer. Elle pouvait avoir alors trente-deux ans et paraît plutôt petite et potelée. Bien que sans grande beauté, elle a du charme, une aimable physionomie, et son image explique jusqu'à un certain point la grande passion qu'elle avait inspirée à l'artiste. On disait de La Tour qu'il voulait causer longuement avec son modèle avant que de le peindre. L'artiste aura pu étudier celui-ci à loisir, s'imprégner de la ressemblance et insuffler à son œuvre le charme intime qui s'en dégage.

Pour finir avec les portraits conservés dans la même maison, à Dijon, disons qu'il s'y trouve également les pastels ovales des frères du peintre, le chirurgien et le procureur, moins importants que les précédents, et celui de *Madame F. J. Hoin*, seconde femme du premier et dernière du nom. La tradition veut que l'artiste ait représenté sa belle-sœur de manière à dissimuler certaine imperfection dans les yeux, survenue pendant une maladie dont le médecin l'avait guérie.

Que de portraits exécutés pendant le long séjour à Paris de l'artiste ! Son Journal, écrit aux premières années du siècle, en mentionne plusieurs : ceux des frères Daru, de M^{me} Cambon, de M^{me} Lansel, des époux Rozier, etc. Au cours de nos trop rapides recherches, divers de ces pastels nous sont passés devant les yeux, œuvres de la maturité du peintre. *Madame de Nogent*, au château de Bretenières, nous a surtout frappé par sa bonne grâce, avec ses boucles brunes à la mode du temps ; les deux portraits de *Madame Adelon* et ceux de ses deux fils, dont l'un fut de l'Académie de Médecine, conservés chez ses descendants. Ils témoignent de beaucoup de conscience et de facilité. Celui du jeune Adelon, engoncé dans sa haute cravate, daté de 1802, unit le charme de la jeunesse à l'intensité de la vie.

Hoin excellait aussi dans ces études rapides, largement tracées sur papier bleu, au crayon noir rehaussé de blanc, et parfois égayées des touches vermeilles des crayons de couleur. Beaucoup ont figuré à la vente de La Loge, faite en 1872 à Dijon : hommes aux traits énergiques, femmes coiffées de chapeaux Directoire, jeunes filles parées d'un ruban ou d'une fleur. Ces feuilles, sur lesquelles on voudrait mettre des noms qui donneraient la clef de bien des rela-



Claude Hoin del

Goupiſgravure

M^{me} Dugazon dans le rôle de Nina
(Ancienne Collection Mühlbacher)

Gazette des Beaux-Arts

Imp. Paul Noglia

tions de l'artiste, se font remarquer par leur excellent dessin et un don précieux, celui de la ressemblance. A distinguer surtout une expressive *Tête de jeune femme* aux cheveux flottants retenus par un ruban bleu, chez le Dr Barbier, de Dijon, moins terminée mais supérieure peut-être au portrait de la même personne exposé au musée de cette ville. Toutes ces études très personnelles sont de grandeur nature ; dans un plus petit format, l'artiste a exécuté nombre de portraits intimes. Ils sont au crayon ou à la pierre d'Italie, finement rehaussés de sanguine et tout à fait dans la manière d'Augustin de Saint-Aubin. N'était la signature, c'est à ce charmant artiste qu'on serait tenté d'attribuer deux médaillons, le mari et la femme, appartenant à M. Paul Royer-Collard. L'agréable figure de l'homme offre une telle ressemblance avec le peintre — même dessin du front, des yeux, du nez — que nous n'hésitons pas à y voir son frère cadet Louis Hoin, dont la femme, des fleurs dans la coiffure, mais moins que jolie, est également dessinée de profil.

A signaler à Dijon, dans ces dimensions restreintes, chez un amateur d'art distingué, M. le Dr Marchant, un intéressant portrait d'homme jeune, au crayon rehaussé de sanguine ; il y voisine avec une fine aquarelle de forme ronde, *Jeune femme allaitant son enfant*, qui nous servira de cul-de-lampe.

Nous n'avons pu voir, plusieurs salles du musée de Dijon étant fermées, deux autres portraits-médailles sur une même feuille, de monture ancienne : *M^{me} Dugazon des Italiens* et *M. Monvel des Français*, signés C. B. Hoin avec une date que l'on croit lire 1782. Au soin de l'exécution, si tant est qu'on puisse en juger par une reproduction imparfaite, à la gaieté des expressions, à la réunion dans un même cadre, on devine des amis de l'auteur : physionomie spirituellement ingénue chez l'actrice et fine chez le comédien. On sait que Monvel, acteur et auteur dramatique, passe pour être le père de M^{lle} Mars, « son meilleur ouvrage ».

Et tous ces médaillons, dessins minuscules plus ou moins rehaussés de pastel ou d'aquarelle, nous amènent à dire un mot des vraies miniatures, non plus sur papier, mais sur ivoire, art délicat, un peu féminin, dans lequel brillaient alors tant de concurrents redoutables. Sicardi, Vestier aux gris si fins, Augustin, Hall surtout, lui qu'on avait surnommé, avec quelque exagération, le van Dyck de la miniature, étaient bien faits pour décourager un artiste moins habile.

Dès 1778, Hoin exposait son portrait en miniature au Salon de Toulouse et le laissait en témoignage de reconnaissance à l'Académie de cette ville, qui l'avait admis dans son sein en qualité d'artiste associé honoraire étranger. Ce petit tableau, trouvait-on alors, se recommande par sa touche spirituelle, son coloris fin et son dessin gracieux. Quand, après la Révolution, il s'informait de la réorganisation de cette Académie, Suau, professeur de dessin à l'école centrale de Toulouse, lui répondait, le 4 fructidor an xi :

Nous avons formé un musée où sont réunis les plus beaux morceaux d'art de ce département. Votre portrait en miniature et les deux tableaux au pastel que vous avez donnés à notre Société y sont exposés à la vénération publique. Soyez bien persuadé, Monsieur, que si notre Société se réorganise, nous nous ferons un honneur infini de pouvoir vous compter toujours au nombre de nos associés les plus distingués. C'est le vœu de tous mes collègues....

Nous avons eu la bonne fortune de découvrir, chez une arrière-petite-nièce du peintre, un vrai nid de miniatures de sa meilleure époque. Telles de ces miniatures, la souriante jeune femme au corsage rouge, aux cheveux blonds ornés de fleurs, à la guimpe de mousseline, ou bien la jeune fille au fichu blanc, cheveux poudrés, fleurs au corsage, offrent une analogie d'exécution, un air de famille avec celles de Hall au point de les croire de sa main. Moins flou, moins vaporeux à la vérité, moins fin aussi que le maître suédois, Hoin s'y montre plus vif de ton et d'une exécution tout à fait séduisante.

Dans ce lot, il faut remarquer un seigneur âgé, au costume datant de 1780 environ, cheveux blancs, habit avec jabot, très finement peint, et un autre portrait d'homme à l'air triste et réfléchi, habit marron, travaillé par petites touches systématiques d'un pointillé dont le miniaturiste s'est affranchi plus tard. Les traits rocailleux de Colson père, du musée de Dijon, nous sont revenus en mémoire à sa vue, et l'hypothèse n'aurait rien d'in vraisemblable, qu'un portrait de Colson le fils, peint par son intime ami Hoin, se retrouvât parmi ces souvenirs de famille.

Le malheur est que ces ouvrages sont rarement accompagnés du nom du personnage. Pour un autre, toutefois, comme c'est son propre portrait, d'une tonalité un peu rouge, répétition réduite des pastels de Dijon, il n'y a pas à s'y tromper. A côté sont des copies très fines d'œuvres connues : le *Portrait d'une dame*, d'après le van Dyck du musée du Louvre (n° 149 du catalogue Villot), la *Vierge*



ÉTUDES DE TÊTES, DESSIN REHAUSSÉ, PAR C. HOIN

(Appartient à M. Paul Royer-Collard.)

portant l'Enfant Jésus, d'après Rubens, charmante miniature signée *C^{de} Hoin*, d'une coloration très vive ; ce sont elles que signalait Amanton, en 1817, comme ayant été exposées le 21 frimaire an XI, à Dijon, par l'auteur, dans une salle du musée nouvellement créé.

Elles sont à rapprocher de la miniature signée de la collection Estienne, *Jeune paysanne* à la gorge abondante, soutenant de ses bras musclés une corbeille de fruits, exécutée encore sous l'inspiration évidente d'une peinture de Rubens ou de Jordaens. Enfin, il est intéressant d'en retrouver une de Hoin, d'après son maître Greuze, peinte avec ces reflets roses dans les ombres des chairs que le peintre affectionnait. C'est la tête de jeune fille bien connue, à l'air mélancolique, gravée, croyons-nous, sous le nom de la *Vertu chancelante*.

De divers côtés, on nous signale des miniatures, qui sur des tabatières, qui sur des bonbonnières. Les collections Panhard, Doistean en possèdent. Le manque de signature rend parfois les attributions assez chanceuses, d'autant que, dans ce petit genre, Claude Hoin est plutôt protéiforme. Ainsi, celle qui ornait une boîte d'écaille blonde, à lui attribuée, à la vente Mühlbacher, *Jeune femme à l'écharpe bleuâtre*, rappelait, si nos souvenirs sont exacts, le faire serré de Dumont. L'agréable portrait de jeune femme aux cheveux blonds, à la gorge à moitié couverte d'un fichu de mousseline, à rayure blanche, au corsage violet tendre, note caractéristique, on le sait, semble avec quelque vraisemblance lui être donné par son possesseur M. Charles Ephrussi, mais pourrait aussi bien être attribué à Vestier. On peut, au contraire, affirmer comme de Hoin la *Jeune fille blonde*, au corsage bleu, de M. Jules Porgès, et la *Dame aux boucles blondes*, aux yeux brun clair, dont le portrait, monté sur une boîte d'écaille, appartient à l'un des plus connaisseurs parmi nos antiquaires, M. Guiraud. C'est lui qui, il y a quelques années, découvrait chez un amateur, à Dijon, un portrait du comte de Provence tout à fait dans le goût de l'artiste, répétition sans doute de la miniature qu'il peignait à Versailles pour ce prince, aux derniers jours de 1785. Elle serait passée depuis dans la collection de M. C. Groult.

Pour terminer sur ce sujet, il reste à signaler les diverses miniatures que l'artiste amoureux a faites de l'agréable veuve qui devait, par la suite, devenir M^{me} C. Hoin. Dans son *Journal*, il parle souvent de son image placée sur sa table, qui le regarde et lui sourit, mais ne lui répond pas. Ce sont sans doute les der-

nières qu'il ait exécutées, car à la fin de sa vie, la fatigue de ses yeux semble l'avoir décidé à renoncer à des travaux aussi délicats pour ne plus s'occuper que de pastels.

* * *

Il y a un siècle, la vraie campagne était à deux pas, à la place occupée par les faubourgs du Paris actuel. Pas n'était besoin d'aller au loin pour y prendre des « intentions de sites », comme dit notre peintre, c'est-à-dire les études nécessaires à ses fonds de gouaches. Il suffisait d'aller à Belleville ou à Pantin ; Romainville avait



VUE DU PARC DE DIJON, PRISE DES BORDS DE L'OUCHE

(Aquarelle de C. Hoin, appartenant à M. le Dr Marchant.)

un bois et les Prés Saint-Gervais n'étaient pas une ironie. Hoin, dans ces promenades, semble ému devant la nature ; mais, comme tous ses contemporains, il ne la voit qu'avec les yeux de la convention. Ses parcs, d'harmonieuse allure, tout enveloppés de verts passés et de gris fins, sont réveillés des tons roux de l'automne, ses notes préférées, bien choisies pour faire ressortir sur un fond doucement éteint les élégantes figures qu'il y promène.

Sorti un jour de printemps dans l'intention de dessiner, voici le petit tableau qu'il trace au retour pour son amie, dans la note idyllique du temps, où l'on sent passer comme un souffle de J.-J. Rousseau :

.... J'ai repris mon ouvrage jusqu'à deux heures ; je suis allé dîner et de là me promener. Il faudrait, en ce moment, la plume de Gessner pour te rendre tous les détails de cette promenade. J'ai suivi la barrière du Temple

jusqu'à Belleville ; de là je me suis rendu aux Prés Saint-Gervais. Je suis allé jusqu'à Pantin, d'où j'ai gagné le bois de Romainville... Comme j'étais seul, j'étudiais et philosophais. Le soleil était beau, la nature riche et brillante de son nouvel éclat. Je l'ai considérée, examinée, comparé les effets des couleurs des différents objets les uns avec les autres. Je crois avoir pris une bonne leçon. Dans ce charmant endroit, la gaieté y tient lieu de tout. C'est le rendez-vous du bonheur et de la bonne intelligence. Vous y voyez les pères, mères et enfants, ensemble ou séparés, mais tous la joie sur leurs figures ; et ce qui n'est pas moins intéressant, ce sont les accouplements du cœur. L'intérêt est dans leurs conversations, dans leurs yeux, dans tous leurs mouvements. Oh ! Amélie, tu étais avec moi quoique tu n'y fusses pas ! Je pressais tes cheveux sur mon cœur, je baisais ton anneau, je t'appelais : Amélie, chère épouse, amante adorée, quand pourrions-nous nous promener ainsi ?

Nous nous doutons que l'amour était bien pour quelque chose dans ce lyrisme ; l'artiste est sincère pourtant, et sincères aussi sont les aquarelles légères faites au cours de ses promenades autour de Paris ou dans ses voyages en Bourgogne, bien que la nature y semble vue comme à travers un léger brouillard. C'est dans sa ville natale qu'il faut les chercher surtout. On voit chez M. le Dr Marchant des paysages rappelant beaucoup le travail de Pérignon, moins la sécheresse : *Vue du jardin de M. d'Osily*, *Vue de la Colombière*, *Vue du Parc*, prise des bords de l'Ouche, le parc des Condés, avec ses ifs taillés en pièces d'échiquier, vues prises toutes aux environs immédiats de Dijon, en 1784. Chez M. Paul Court, des études analogues, aux tons flous et vaporeux, parmi lesquelles nous avons distingué une *Vue de Saint-Irénée* près de Lyon. Chez M. Metman, des paysages datés de floréal an VII ; chez M. le conseiller Masson, des gouaches qu'il tient par héritage de son grand-père, le peintre J.-C. Naigeon, quelque souvenir donné à son vieux camarade de l'école de Devosge ; chez M^{me} de Chamberet encore, des paysages ornés de ruines, tout à fait dans le goût de Pernet ou de Nicolle ; chez le Dr Henri Royer-Collard, à Tours, deux autres gouaches : *Vue des environs de Vincennes* et *Vue de Vaugirard près Paris*, qui pourraient bien être celles que l'artiste exposait au Salon de 1802.

Hoin, d'ailleurs, peut être comparé et va de pair avec les paysagistes-gouacheurs du temps, Pillement, Mongin aux massifs d'arbres d'un indigo hardi, Lallemand son compatriote ; toutefois, nous lui préférons Louis Moreau l'ainé, pour l'agilité spirituelle du pinceau doublée d'une exquise harmonie, ou bien encore Taunay, dont les amusantes compositions s'encombrent de bergers et d'ani-

maux. Hoin n'a pas leur imagination, mais de la sensibilité et parfois une note spéciale de mélancolie.

Cette tournure particulière d'esprit l'a même amené à un genre



TÊTE DE JEUNE FEMME, DESSIN AUX GRAYONS DE COULEUR, PAR C. HOIN

(Appartient à M. le Dr Barbier, à Dijon.)

de paysage que l'on pourrait qualifier de funèbre, car il y fait intervenir stèles et tombeaux. A la mort de chacun de ses parents ou amis, il ne manque pas d'exécuter en souvenir d'eux quelque gouache dans la note triste. Au bas d'un paysage aux tons vaporeux du salon de M^{me} de Chamberet, on lit : *Tombeau de J. J. Hoin maître ès-arts et chirurgie, etc., fait par C. B. Hoin 1782.* C'est la gouache

à la mémoire de son père, exposée à cette date au Salon de la Correspondance. Au sujet d'un autre dessin du même genre, il écrira :

.... Rendre compte à mon amie de ce que je fais, c'est satisfaire mon cœur. Je lui dirai donc que je me suis occupé en faisant une petite esquisse du tombeau de mon oncle. Ce titre était la suite des circonstances, mais il était mon ami, titre bien plus cher à mon cœur....

N'est-ce pas ce paysage qu'il exposait au Salon de l'an ix (1801), sous le titre de *Derniers devoirs de l'Amitié*, et cet oncle défunt n'était-il pas celui qui l'accueillait à Paris aux heures bénies de la jeunesse ? Le sentimental artiste se laisse aller encore à sa tendance au paysage funèbre, dans un dessin grand comme un dessus de bonbonnière, que lui inspire la lecture des *Lettres sur la Mythologie* :

.... En t'attendant, je m'occupe encore d'un petit tombeau. Il intéressera toutes les âmes sensibles. C'est Émilie sur celui de Demoustiers. Amélie ne sera pas la dernière à approuver mon idée....

Travaux sans grande importance sans doute, mais marquant plus d'originalité que telles de ses réductions gouachées des marines de Vernet ou ses copies de van Dyck.



IV

L'entourage d'un artiste donne souvent la clef de ses tendances et de certaines particularités de son talent. En relation avec Fessard, Gaucher et beaucoup de graveurs, Claude Hoin devait nécessairement tâter de la gravure. Il s'y essaya, en effet, pendant les années qui précédèrent la Révolution. A part quelques portraits gravés par lui d'après ses dessins, celui de *Piron*, en 1786, le portrait de son père que nous avons reproduit, son propre portrait-médaille à l'eau-forte, terminé au lavis (1787), et celui de son frère cadet *Louis Hoin*, en 1788, la grande composition allégorique inspirée par la mort de Mirabeau est son morceau principal.

Comme beaucoup d'autres, il avait interrogé l'actualité pour cette pièce toute de circonstance : *L'Apothéose d'Honoré Gabriel Riquetti ci-devant comte de Mirabeau, dédiée aux amis de la Constitution par Claude Hoin, peintre de Monsieur* ; assez bien composée, elle ne sort pas de la rhétorique habituelle d'artistes comme Monnet, Sergent-Marceau ou Desrais. C'est pauvre d'invention, mais d'exécution claire, dans ses tons de lavis de bistre. L'estampe est pourtant bonne à rechercher.

Ce sont surtout les dessins du sculpteur Guillaume Boichot qu'il s'est plu à reproduire à l'eau-forte. Né à Chalon-sur-Saône, en 1738, donc plus âgé que Hoin, dessinateur « musculeux et mouvementé », très impressionné par l'étude de l'art antique, Boichot semble avoir exercé sur lui une certaine influence. Sculpteur, son morceau principal est une statue colossale de la Force, figurée par un Hercule assis, placée autrefois sous le portique du Panthéon. Il fut agréé à l'Académie royale en 1785 ; au Salon de 1789, il exposait des terres cuites, et à celui de l'an XII, les bustes de Bernardin de Saint-Pierre et de Denon.

« Boichot, dit Renouvier dans son *Histoire de l'Art pendant la Révolution*, devait rencontrer parmi ses camarades d'école un graveur fait pour le traduire : c'est Hoin, qui fut peintre de portraits au pastel et de paysages à la gouache, mais qui ne nous occupe ici que comme graveur au lavis et à l'eau-forte, et interprète affectionné des dessins de son ami. Les pièces qui portent les noms des deux artistes, et qui parurent en partie dans les années précédant la Révolution, sont peu agréables de forme, d'un dessin inquiet et d'une exécution pittoresque : *Léda*, *Danaé*, estampes au

lavis ; *Hercule et Omphale*, eau-forte datée de 1786, enfin, *L'Assemblée de philosophes, par son ami Hoin, 1788*. » Cette dernière pièce, que nous avons vue au Cabinet des estampes, largement gravée au lavis et dédiée par Hoin au comte de Coëtloury, semble faite d'après une sépia de Fragonard. Il a d'ailleurs gravé dans le même goût, d'après ce maître, la *Mort du Cénobite*.

Au Salon de 1801, Claude Hoin montrait une frise au lavis, d'après Boichot, représentant la *Toilette de Vénus*, « à vendre à son



ÉTUDE DE JEUNE FILLE, PAR CLAUDE HOIN

Miniature appartenant à M^{me} Fernandez.

domicile, 17, rue de la Jussienne ». Nous n'avons pas rencontré celle-ci, mais une autre frise, *Jésus au tombeau*, où Boichot se qualifie encore de sculpteur du Roi. C'est une sorte de bas-relief à la composition mouvementée, très vivement gravé au lavis à l'imitation d'un dessin à la sépia. *Dédiée à François Burette par son neveu et ami Cl^{de} Hoin peintre de Monsieur*, cette composition nous semble un modèle de Boichot pour quelque retable, qu'aurait fait exécuter à Dijon, par ses ouvriers, l'orfèvre Burette.

Pour donner le ton des relations entre les deux artistes, il est intéressant de reproduire cette lettre écrite par Boichot, pendant un séjour que le peintre fit dans sa ville natale, au commencement du siècle :

Au citoyen Hoin, peintre, chez le citoyen Hoin, chirurgien-médecin, à Dijon¹.

Mon bon ami, est-ce que nous ne vous reverrons pas bientôt dans notre Paris, revoir le Musée qui est votre galerie délectable et vos amis du Lycée que je rencontre quelquefois, qui me demandent de vos nouvelles, entre autres M. Verniquet. Je sais que notre patrie a bien des charmes ; je voudrais bien, comme vous, revoir mon Châlons ; c'est plaisir de voir ses

1. Cette lettre et la plupart des autres documents que nous publions dans le cours de cette étude font partie d'un dossier concernant le peintre Claude Hoin, que M. Paul Royer-Collard a très libéralement mis à notre disposition.

amis et compatriotes, mais la monotonie de la vie de province amène insensiblement l'ennui et fait désirer le retour à Paris, où se retrouve la nourriture de l'esprit dans les objets des arts du dessin. Ce n'est donc que dans cette grande peuplade au milieu de laquelle nous en jouissons.

L'on n'expose pas encore ce qui est arrivé nouvellement d'Italie, la *Vénus de Médicis* et nombre d'autres objets d'art ; elle n'est pas encore visible et l'on ne sait quand tout cela le sera. Il faut préparer des locaux, mais il n'y a jamais d'argent pour cela. Il faudra pour le présent la protection de M. Denon pour voir la Vénus. L'on m'a dit qu'elle était dans un endroit particulier où elle se voyait, mais point publiquement.

Vous savez que Denon est devenu le directeur général du Musée avec 24 mille livres d'appointement et logé aux galeries. En qualité de compatriote, il pourra nous accorder quelques faveurs pour les entrées. Moitte le sculpteur m'a dit que l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon était relevée de sa suppression, qu'on lui avait envoyé sa lettre de nomination à la place d'associé-correspondant et que beaucoup d'anciens membres avaient été rappelés dans son sein. Je ne doute pas que vous n'en soyez aussi. Vous savez que j'avais l'honneur d'y être admis. Est-ce que je ne pourrais pas y faire valoir mon ancien titre et obtenir une nouvelle lettre de réception, ayant été de la ci-devant Académie de peinture et sculpture, depuis associé à l'Institut national et de plus un compatriote de notre ci-devant Bourgogne ? Faites-moi le plaisir de me dire quelle est la marche qu'il faut prendre pour m'y réintégrer.

Vous me ferez le plaisir de remettre cette petite note ou lettre à M. Devosge. C'est de la part de M. Lebas de Courmont, qui est allé le voir en revenant de Besançon. Il se loue beaucoup de la complaisance qu'il a eue de lui faire voir ce qu'il y a de remarquable dans votre ville.... Ma femme vous fait mille compliments, et moi qui vous suis sincèrement attaché comme votre ami,

Ce 9 prairial an XI.

BOICHOT ¹,
Ass. de l'Institut national.

1. Guillaume Boichot, sculpteur, né à Châlon-sur-Saône en 1738, mort à Paris en 1814.



PORTRAIT DE JEUNE FEMME, PAR CLAUDE HOIN
Miniature appartenant à M^{me} Fernandez.

*
*
*

L'ancien régime avait disparu dans la tourmente. Avec lui, sombrait une société frivole, amie d'un art léger, dans l'exécution comme dans le sujet. Si d'illustres confrères, Greuze et Fragonard, étaient réduits par les événements à la portion congrue, par quelles tristes épreuves durent passer de plus modestes ! La révolution dans les arts entraînée par celle des idées, ne pouvait améliorer la situation d'un artiste de boudoir comme Claude Hoin. La plupart de ses clientes étaient dispersées, et les émigrés avaient autre chose à penser qu'à la miniature.

Où Claude Hoin, sans souci du lendemain, passa-t-il ces heures mauvaises ? Nous n'avons à cet égard aucune donnée certaine, à Dijon sans doute, dans sa famille si considérée, où l'ancien « peintre de Monsieur » n'avait rien à craindre. D'ailleurs, pour les artistes, la société se reforma vite. L'ancienne Académie Royale, si fermée, ayant été dissoute, ils se groupent autrement ; Hoin fait partie de la Société populaire des Arts, du *Lycée* (1794), connu ensuite sous le nom d'*Athénée des Arts*, et y fréquente assidument. On s'y réunissait entre confrères, littérateurs, artistes et savants, pour y entendre des lectures, des conférences, des poésies. On y organisait des concerts. Loin d'être un sauvage, il aimait le monde, le mouvement, et retrouvait là beaucoup de ses amis : les graveurs Gaucher et Ponce, l'ingénieur Verniquet, les sculpteurs Gois père et fils, le peintre Gautherot, Colson enfin qui y faisait des cours de perspective et tant d'autres.

Ce dernier, très mêlé à la vie de notre artiste, fut pour lui un conseil et un ami. Fils de J.-B. Gilles dit Colson, qui se vantait d'être l'auteur de quatre mille portraits au pastel et de ne jamais mettre plus de deux heures à faire la tête, Jean-François Colson, né à Dijon en 1733, au hasard des voyages de sa famille, élève de l'école du génie de Grenoble et, pour la peinture, de Nonotte de Lyon, dans l'atelier duquel il passa deux ans, n'avait que vingt ans lorsqu'il peignit l'énergique portrait de son père, légué par sa sœur au musée de Dijon ; il fut accaparé par le prince de Bouillon, un infirme de la maison de La Tour d'Auvergne, très féru de beaux-arts, qui le chargea de vastes travaux d'ingénieur et de décorateur pour son château de Navarre, près d'Évreux. Son frère était Jean-Claude Colson dit Bellecour, l'acteur bien connu de la Comédie-Française.

Hoin note constamment qu'il est allé au Lycée avec Colson, qu'en sortant de l'Athénée il va faire un tour au Palais-Royal avec lui ; une autre fois qu'il court aux Tuileries retrouver son Amélie, il ne l'aperçoit pas, mais rencontre Colson. Ils vont dîner ensemble, puis le long des Champs-Élysées poussent jusqu'au jardin Tripet :

Je suis las comme un chien. J'avais donné rendez-vous à Colson aux Tuileries, à 5 heures, pour aller voir les tulipes. Elles sont presque toutes passées. Il marche si doucement que je suis plus fatigué que si j'avais fait plusieurs lieues. Nous venions de boire de la bière aux Champs-Élysées lorsque nous avons rencontré Boichard. Il était seul ; nous nous sommes promenés aux Tuileries. Colson est allé aux Français....

En effet, le pauvre Colson, déjà souffrant, tomba gravement malade, alors que Claude Hoin était à Dijon pour mettre ordre à ses affaires, et pourtant le vieux peintre lui écrivait encore :

Mon cher compatriote, collègue et ami,

Depuis votre départ, j'ai presque toujours gardé la chambre..... *(suivent des détails de sa maladie)*. D'après tout cela, vous voyez que mon atelier de peintre est devenu un hôpital de sourds et d'aveugles. Vous jugez que je n'ai point mis les pieds à nos assemblées littéraires et que je n'ai point été chercher le tableau que vous avez laissé chez vous pour qu'on me le remit. Cependant, aussitôt votre lettre reçue, j'ai été chez mon ami Berthélemy, à qui j'ai remis la lettre de M. Devosge, en la lui recommandant, mais elle est arrivée trop tard de deux jours. La direction du Musée est tout à fait changée ; elle n'a conservé que Raimond l'architecte, Lavallée secrétaire et Dufourni : ce dernier est en Italie et on attend son retour. C'est M. Denon qui est directeur général de tous les Muséums de France. C'est une place d'une trentaine de mille francs. On a conservé aux membres remerciés la moitié de leur traitement. Voilà, comme vous voyez, bien des changements dans les arts, leur déplacement du Louvre, les conservateurs du Muséum sans le moindre crédit par rapport à la distribution des envois, etc.

Berthélemy a sur le champ l'envoyé la lettre de M. Devosge au secrétaire général..... Je souhaite que votre voyage ne soit pas long et qu'il vous soit profitable dans tous les sens. Je conçois que c'est un grand plaisir de revoir sa patrie et ses amis et parents. J'en juge par le plaisir que j'ai à revoir mes anciens amis, même mes connaissances de jeunesse, car malheureusement je n'ai de patrie que la France en général, puisque dès l'âge de 14 mois j'ai cherché partout ma patrie et l'ai trouvée partout. Si j'avais marqué parmi les hommes célèbres, presque toute la France se disputerait l'avantage de m'avoir vu naître, comme la Grèce à l'égard d'Homère. On ne peut pas chercher des rapports à une plus grande distance, ni une comparaison plus riche. C'est de la célébrité au néant.

Je suis fâché que la saison ne vous fournisse pas les moyens de choisir des aspects qui non seulement seraient intéressants pour vous, mais encore pittoresques et agréables.....

Adieu, croyez que personne ne vous est plus sincèrement attaché que votre ami.

COLSON.

Paris, ce 26 frimaire an XI^e.

Puis, la maladie s'aggrave. Pour écrire une autre lettre destinée à remercier l'artiste de l'avoir fait réinscrire à l'Académie de Dijon, le pauvre Colson est obligé d'emprunter la main du peintre Lemonnier, qui cherche à le suppléer auprès leur ami commun. Gois annonce aux mêmes dates (8 ventôse an XI) que son confrère Colson est « dans un état de dépérissement tel que l'on n'espère plus sur ses jours » ; enfin le 18 ventôse, la sœur du peintre, M^{lle} Colson, apprend sa mort à son ami :

Connaissant l'attachement que vous aviez pour mon frère et dont vous lui avez donné encore une dernière marque dans sa maladie, je ne doute pas que vous ne partagiez sincèrement nos regrets, en apprenant que le pauvre Colson n'a pu résister à une maladie de 60 jours... Vous savez combien il attachait de prix à l'attachement de ses amis et surtout au vôtre. Nous avons perdu dans sa personne un sincère et bon ami, et moi un excellent frère. Il a cessé d'exister le 9 ventôse, à 70 ans moins deux jours. Votre t. s. servante,

COLSON.

Ajoutons que si J.-F. Colson a peu produit, accaparé qu'il fût par le prince de Bouillon, il a pourtant laissé une fraîche peinture : cette jeune *Dormeuse*, du musée de Dijon, gravée sous le nom du *Repos*, par F. Courboin.



V

Après Colson, Claude Hoin n'eut pas d'ami plus fidèle que son compatriote Radet¹. Du même âge, partis en même temps de leur ville natale, une similitude de goûts les rapprochait encore, puisque Radet, protégé, comme beaucoup de jeunes Bourguignons, par le baron de Joursanvault, avait commencé par faire de la peinture. Un accident l'ayant privé de l'usage libre de la main droite, il dut y renoncer et s'occupa de littérature en tirant parti de sa facilité à tourner les vers. En même temps, le jeune homme se liait avec nombre de peintres connus, qu'il amusait par son esprit naturel et primesautier, et débutait en faisant de la critique d'art humoristique : *Les Réflexions joyeuses d'un garçon de bonne humeur sur les tableaux exposés au Sallon de 1781, entremêlés de couplets*. Cette critique piquante et gaie des ouvrages de ses confrères lui procura beaucoup d'ennemis, mais le fit connaître de la duchesse de Villeroi, qui le prit chez elle comme secrétaire-bibliothécaire.

Très lancé dans le monde du théâtre, écrivant de petites pièces aux couplets fort bien tournés pour le théâtre d'Audinot, ami des directeurs, des auteurs, des acteurs et des actrices, Radet eut pour collaborateurs Barré, Piis et Desfontaines, et fit seul ou avec eux plus de deux cents pièces, vaudevilles le plus souvent improvisés ou inspirés par les événements contemporains, et dont quelques-uns eurent du succès. Plus tard, il encouragea les débuts du jeune Casimir Delavigne, qu'il rencontrait chez son oncle Lambert de Sainte-Croix, sous le premier Empire.

On conçoit qu'un tel ami ait été précieux à notre peintre. Combien de bonnes soirées ne lui a-t-il pas dues ! Aussi presque à chaque page de son *Journal*, est-il question de Radet, son grand distributeur de billets pour le Vaudeville, ce qui permet à Hoin d'en offrir à la dame de son cœur et d'aller l'y retrouver : « J'ai saisi Radet à la volée... C'est te dire que j'ai des billets à ton service », écrit-il souvent ; mais quand Radet est à sa maison de campagne de Villemonble, il faut renoncer à arranger les parties de théâtre. Aussi, devant l'obligeance du spirituel auteur, un cadeau s'impose : « Je suis content de moi ; je crois que je viens d'avoir une idée heureuse pour

1. Jean-Baptiste Radet, né à Dijon, le 20 janvier 1752, mort à Paris, le 17 mars 1830. — Nous devons en partie ces notes à une bienveillante communication de M. Edmond Radet, son petit-cousin.

faire un petit tableau pour Radet. Je la dois sûrement à mon Amélie ; son image était à côté de moi, pendant que je travaillais. » Et quelques jours après : « J'arrive de chez Radet. Je lui ai porté son petit tableau ; il m'a paru lui faire plaisir. »

Citons encore, parmi les agréables relations de notre artiste, le vénérable ami qu'il appelait familièrement le papa Silvestre. Jacques-Augustin de Silvestre, ancien maître à dessiner des Enfants de France, était fort âgé quand Claude Hoin le connut ; c'était un beau vieillard, de physionomie distinguée et d'abord affable. Arrière-petit-fils d'Israël Silvestre, il possédait un cabinet intéressant de peintures et de dessins commencé par son ancêtre. Excellent homme, très bien disposé pour Hoin, il lui confiait volontiers des dessins de maîtres, que celui-ci avait toujours aimé copier. On connaît telle chose exécutée par lui, d'après Joseph Vernet ou van Dyck, dont les originaux devaient figurer dans sa collection.

S'excusant d'avoir tardé à adresser ses hommages habituels à M^{me} Lefort, Hoin écrivait :

Voilà ce qui a occasionné ce retard. Je voulais finir les deux dessins que le papa Silvestre m'avait prêtés et lui reporter ses originaux. Il sort sur les 9 heures. Je voulais y être avant, afin d'en recevoir d'autres. J'ai réussi, j'ai de quoi m'amuser.

M. de Silvestre lui ayant demandé de reproduire au pastel les traits d'une personne à laquelle il s'intéressait fort, le peintre y mit tous ses soins :

J'attends ma dame pour terminer son portrait. Elle est la cause que ta couronne et ton chiffre ne sont pas terminés. Tu supporteras ce désagrément, puisque c'est pour obliger ton galant papa Silvestre.

Peu après, il notera :

Je vais tâcher de finir mon portrait de dame aujourd'hui. Colson m'a promis le venir voir demain. Je désire qu'il en soit content, d'autant plus qu'il sera placé en bonne compagnie : Rubens, van Dyck, Watteau, Vernet, etc., ornent le cabinet du papa Silvestre. Il y a même une tête de Raphaël. Tu vois qu'une telle société est effrayante. Je suis loin de ces hommes, mais ne néglige rien pour ne pas être trop déplacé à côté d'eux. Tel est ton ami, tu ne blâmeras pas en lui cet amour-propre ?

Il porte son œuvre, reçoit force compliments et, avec son désintéressement habituel, refuse toute rémunération :

Verrais-je ce matin mon Amélie ? Je le voudrais et pour son portrait auquel j'ai travaillé. J'ai remis hier au papa Silvestre le sien. Il en est

satisfait comme le serait un jeune homme. J'ai constamment refusé ce qu'il voulait m'offrir. Il est placé dans son cabinet; il n'y a qu'un tableau qui le sépare d'une tête de Raphaël. Je tremblais en le posant; un tel voisin est bien à redouter. L'instant d'après, j'ai été rassuré. A mon grand étonnement, il se soutient et agréablement. Après l'intérêt que prend mon Amélie à moi, c'est la plus grande jouissance que je puisse avoir.



MADAME DE ROCHEBRUNE, PASTEL DE CLAUDE HOIN

(Appartient à M. le marquis de Rochebrune.)

Nous avons encore des nouvelles de ce pastel, un peu plus tard. Hoin est parti pour Dijon, et, le 17 thermidor an XI, le père de M^{me} Amélie Lefort, M. Thuaut, lui écrit :

Je suis chargé par M. Silvestre père de vous dire tout plein de choses agréables. Il est bien inquiet sur le sort d'une personne qui est passée dans les isles depuis 3 ou 4 mois et dont vous lui avez laissé le portrait qui est fort intéressant. J'en parle en connaissance de cause, l'ayant vu chez lui samedi dernier, jour où je m'y rendis pour l'engager à venir manger ma soupe le lendemain dimanche, ce qu'il a accepté avec complaisance. Je voulais le mettre en tête à tête avec une jeune pucelle de 80 ans, qui a beaucoup d'esprit et de tête, et dont il a paru fort content de faire la

connaissance ; c'est M^{lle} Carnot, cousine de l'ancien directeur et par conséquent de son frère qui était commissaire du gouvernement près le tribunal de Dijon. Vous jugez que je devais donner du lait à ces deux jeunesses : je n'en pouvais trouver de meilleur que dans le panier que vous m'avez fait passer.....

J.-A. de Silvestre mourut en 1809. Chose bizarre, le pastel dont il est question plus haut ne se retrouve pas dans le catalogue de sa collection, dont Regnault-Delalande fit la vente en 1810. Il est probable qu'il fut gardé par son fils, avec les portraits de famille. En revanche, on y retrouve le Raphaël dont le voisinage faisait si peur au peintre. C'était une tête de saint Michel, rapportée d'Italie par l'arrière-grand-père, Israël Silvestre.

Si désintéressé qu'il fût, Hoin était bien obligé d'accepter parfois, pour vivre, de ces travaux ennuyeux qui consistent à faire, sur des documents insuffisants, le portrait d'une personne morte. C'est ainsi qu'il écrit à propos d'un de ces portraits, peut-être celui de la femme du ministre Cambon :

J'attends une personne qui connaissait beaucoup M^{me} Cambon. Je désire qu'il voie ce que j'ai fait et qu'il me fasse des objections que je sente, afin d'essayer à ajouter quelque chose de plus s'il m'est possible.... Je voudrais être débarrassé de cette pénible tâche que je me suis imposée. Elle me fait perdre considérablement de temps, me donne beaucoup de peine et me procurera peut-être beaucoup de désagrément ! Ceux qui n'ont nulle connaissance de ce pénible art de la peinture tranchent sans ménagement et parlent à tort et à travers, sans défiance de leur ignorance. Tu me diras qu'il faut attendre, que le succès sera peut-être plus heureux que je l'espère.... Je le souhaite !

Enfin, doutant toujours de lui, le peintre ajoute peu après :

J'avais dit que je ferais du pastel aujourd'hui ; ma bonne femme de tête ne l'a pas voulu. Tu me gronderas si tu veux, quand tu verras ce que j'ai fait. J'ai fait voir à M^{me} Rebufel le portrait de sa cousine, je lui ai montré le moins ressemblant. Elle l'a retrouvée dans ce qu'elle a vu. Pourvu que ceux pour qui ils sont en soient satisfaits !

Après ceux dont nous avons parlé, Colson et Radet, Claude Hoin n'eut pas d'amis plus sûrs que les sculpteurs Gois père et fils. Est-ce à son compatriote Claude Ramey, élève de Gois père et qui remporta le grand prix de sculpture en 1782, qu'il dut de les connaître, ou tout bonnement au voisinage de son amie, M^{me} Guiard, et des Gois dans

les logements du Louvre? Étienne Gois¹, de l'Académie royale dès 1770 pour sa jolie figure d'*Aristée*, exécutait vers cette époque une élégante pleureuse accroupie pour le tombeau de Rigoley de Puligny,



APOTHÉOSE DE MIRABEAU
DESSINÉE ET GRAVÉE PAR CLAUDE HOIN

placé dans une chapelle de l'église de Saint-Michel de Dijon. A tous les Salons de l'Académie, il exposait des cires, des bustes, dont celui de Louis XV, des projets de monuments, à la mémoire de Drouais, de Voltaire ou à la gloire de Louis XVI, qu'il gravait le plus souvent

1. Étienne Gois, le père, sculpteur, né à Paris, le 14 février 1731, mort dans la même ville, le 3 février 1823.

d'une pointe très habile et très fine. La *Translation du corps de Brutus*, exposée en cire au Salon de l'an II, en même temps qu'il en montrait l'estampe, fait regretter, dit Renouvier, qu'il n'ait pas fait de l'eau-forte une occupation plus essentielle. Il fut professeur aux Écoles Nationales de peinture et sculpture et forma plusieurs élèves, dont son fils Edme Gois.

On sait que celui-ci n'alla à Rome que grâce à l'appui bienveillant de Louis XVI. Edme Gois¹ exposa à partir de l'an VI. Sa *Vénus*, ses *Trois Grâces*, son *Bonaparte*, furent appréciés en leur temps ; mais c'est un talent bien froid. Son œuvre la plus connue est la statue de Jeanne d'Arc, à Orléans, dont la fonte l'occupait beaucoup en l'an XI (1802).

Leur atelier, longtemps dans les bâtiments du Louvre, était certainement l'endroit de Paris où Claude Hoin allait le plus volontiers, quand il avait un instant, causer art, jouer au reversi et retrouver aussi celle qu'il nomme « mon objet », M^{me} Fortin, sœur de Gois père, femme d'un sculpteur qui a beaucoup travaillé sous la direction de Percier à l'ornementation du Louvre, celle que nous avons tenté d'identifier avec la statue de la *Vertu* d'une des gouaches. Nous croyons retrouver encore l'imposante M^{lle} Gois, cette ancienne passion pour laquelle il avait jadis brûlé de mille feux inassouvis, dans un portrait au crayon² tout encadré de fleurs mêlées aux flèches et au carquois de l'Amour. « *A la plus belle* », n'a-t-il pas manqué d'inscrire sur son dessin, daté de 1783 ; mais, vingt ans après, de cet ardent amour il ne restait plus qu'une franche amitié. La femme d'Edme Gois, Bourguignonne en outre, créait un lien de plus entre eux ; aussi, en sortant de ses sociétés d'artistes, du Lycée, de l'Athénée des Arts, ne manquait-il pas d'entrer dans l'atelier du Louvre, sûr d'y être bien reçu. On voulait même l'y marier :

Je suis venu de l'Athénée chez Gois, d'où j'arrive. Là on m'a parlé d'un mariage avec une jeune personne de 20 ans. Voilà ce qui s'appelle du joli. Tu penses bien que j'ai répondu à cela par des plaisanteries. Je te raconterai cela demain, si j'ai le plaisir de te voir. Surtout que ça ne t'empêche pas de dormir.

C'est à la jeune femme justement rencontrée chez les Gois, et qui s'est laissé toucher par son amour, qu'il fait cette confidence et qu'il rapporte cet autre incident où il est question d'elle et dont le récit forme comme un petit tableau de genre où figure Lemoine,

1. Edme Gois, le fils, né à Paris en 1763, mort à Saint-Leu en 1836.

2. Collection de M. le général Darras, au château d'Arsonval (Aube).

sans doute le charmant dessinateur auquel nous devons le portrait de la Duthé.

10 h. 3/4, c'est te dire que j'arrive de chez Gois. Mon « objet » m'a



PORTRAIT DU JEUNE ADELON, PASTEL PAR CLAUDE HOIN

(Appartient à M. Paul Royer-Collard.)

donné un billet de l'Institut et m'en fait espérer un autre demain pour ma cousine. Jusqu'à présent, ça va bien, pourvu que ton arrangement pittoresque ne l'empêche pas de venir. Quand mon « objet » a été parti, nous avons causé. Lemoine y était et m'a appris que la dame que je prenais pour sa

femme est sa sœur et qu'il est veuf, qu'il a deux demoiselles. Gois fils qui ne doute de rien et parle toujours et avec assurance, m'a dit sans préambule : *Voilà une femme à épouser*. Je me suis réclamé sur la jeunesse et Lemoine a dit comme moi. J'ai dit que j'étais trop vieux pour me marier. Là-dessus le père Gois a dit *non*, mais si c'était une personne de 30 ans, ça vous conviendrait bien. Le fils a repris la parole là-dessus : *Mme Lefort vous conviendrait bien*. Je t'avoue que je n'étais pas préparé à cette bombe qui m'a déconcerté pour le moment. Je me suis remis sur-le-champ et ai dit : *Elle est trop jeune pour moi*. Alors les trois Gois m'ont assuré que non. Tu juges de l'embarras où j'ai été ! Je me suis tu et ai changé la conversation. Oh ! Amélie qu'il en coûte à parler contre sa façon de penser, surtout quand on touche une corde aussi délicate.

Et ceci nous amène à un moment décisif de sa vie, alors que l'artiste, insouciant jusque là, après avoir papillonné de fleur en fleur, éprouve le besoin de faire une fin. Hoin a cinquante ans bien sonnés. Galant et amoureux, les femmes ont, certes, tenu large place dans son existence. Pour preuve, cueillons ce mot d'une femme Lambinet, qui paraît l'avoir intimement connu, dans une lettre à lui adressée : « Je vous envoie mille baisers ; pour un gourmand il y a de quoi se satisfaire. » Aucune pourtant n'a su le fixer quand il rencontre celle qui doit décider de sa vie. Une passion violente et partagée se déclare ; mais la position modeste de Hoin, le peu que son art lui rapporte, son âge aussi, sont des obstacles au mariage. Ces difficultés ne font qu'aviver ce foyer brûlant, la jeune femme est touchée d'une affection qu'elle partage et ils jurent d'être à jamais unis. En attendant, et ne pouvant voir qu'à la dérobée ou en public celle qu'il appelle déjà son épouse adorée, l'artiste écrit jour par jour, heure par heure, l'emploi de son temps, analyse son amour, confie à la feuille volante destinée à être lue par elle, ses espoirs les plus secrets, ses sensations les plus intimes et sans s'en douter, élève un monument de passion brûlante et touchante à la fois.

Ce curieux Journal, M. Paul Royer-Collard nous l'a confié, avec la correspondance qui en forme la suite, pour en tirer tout ce qui pourrait être utile à l'étude que nous avons entreprise. Malgré la répétition un peu monotone des mêmes protestations d'amour, nous en donnons de nombreux extraits, tant à cause des renseignements d'art qu'il contient que parce qu'une âme d'artiste n'est jamais indifférente.

M^{me} Amélie Lefort est veuve, lorsque Claude Hoin la rencontre. Fille d'un M. Thuaut, employé supérieur de banque, qu'elle en-

ture de ses soins, elle est obligée de subir la domination d'une tante acariâtre, qui semble peu disposée à laisser l'artiste pénétrer dans la maison. M. Thuaut, d'ailleurs, rêve un établissement moins incertain pour sa fille, n'encourage pas ses assiduités et la prudence autant que les convenances leur imposent une grande réserve à tous deux.

Au moment où commence cette liaison, nous sommes aux pre-



ÉTUDE DE JEUNE FEMME, PASTEL PAR CLAUDE HOIN

(Musée de Langres.)

mières années du siècle, dans le courant de l'an X, croyons-nous, car le journal n'est daté qu'une fois, le 1^{er} janvier de l'an XI. Si l'entente est complète, l'intrigue ne va pas sans mystère. Le peintre peut saluer son amie à la promenade, à l'Athénée des Arts, au théâtre, le jour où son ami Radet lui donne des places. Il a chance encore de la rencontrer chez les Gois, qui se doutent bien de quelque chose, enfin il met dans la confidence sa cousine, M^{me} Boichard, les présente l'une à l'autre et l'intéresse à leurs amours. Entre temps, pour tromper son impatience, l'amoureux passe et repasse sur le Pont-Neuf, afin d'apercevoir, ne serait-ce qu'un instant, à sa fenêtre

donnant sur le quai, la silhouette de sa bien-aimée, et trop souvent il ne voit que celle de la servante Babet, ou le funeste profil de la tante, qu'ils baptisent des doux noms de *fée grognon* ou de *sainte l'engrimacée*.

Rentré chez lui, Hoin couvre de baisers le portrait en miniature qu'il a fait d'elle, ses cheveux enfermés dans leur médaillon, l'écrit tracé de son sang, où elle jure de n'être qu'à lui, soupire après le moment où l'obtention d'un logement au Louvre ou à la Sorbonne lui permettra de prétendre à la main d'Amélie, envoie autant de baisers que l'heure sonne de coups, donne enfin les témoignages de la passion la plus sincère et la plus exaltée.

La jeune veuve, — elle a 28 ans, — se laisse attendrir par une affection si chaude. Elle est sensible, partant un peu faible et voici, grave imprudence, le petit billet qui accorde un premier rendez-vous :

Au citoyen Hoin, rue de la Jussienne, n° 17, à Paris.

J'estime trop mon ami pour craindre de lui accorder l'entretien qu'il désire; ainsi dimanche, sur les onze heures, je me rendrai chez lui et le prie de prendre les précautions convenables pour ne pas me compromettre.

Votre amie pour la vie,

AMÉLIE.

Dans un second billet analogue au premier, après avoir fixé l'heure, elle ajoute : « Je l'engage en attendant à faire usage de sa raison. Adieu, je crains d'être surprise. »

L'ont-ils conservée leur raison? Avec ces natures sentimentales, le doute est au moins permis. Mais ne soyons pas plus sévère que leur siècle; rappelons-nous ces liaisons célèbres, acceptées de tous et que le Sacrement n'a pas, comme ici, justifiées. Que désiraient-ils? Le mariage immédiat. Poliment éconduit, Hoin ne se résigne pas, d'autant qu'Amélie, désolée de la froideur de son père pour l'homme qu'elle a choisi, s'engage solennellement à n'être qu'à lui :

Combien je souffrais tout en m'efforçant d'être gaie. Quelle gêne! quelle contrainte! quand finira-t-elle? Je ne sais si nous serons heureux, je n'ose l'espérer, mais le courage et la constance ne m'abandonneront point. Oui, mon ami, je te le promets, j'ai l'assurance d'être payée de retour, cela me suffit. Reçois le serment que je te fais de n'être jamais qu'à toi. Si je connaissais moins ta délicatesse, je ne te ferais point un pareil serment, mais mon ami est incapable d'en abuser. Il sait aussi qu'il est



M. N. B. p. 100.

(Bibliothèque des Beaux-Arts.)

Conversation galante
(Collection Albani, Vienne.)

Jacques-Louis David

Imp. Paul Moitte

subordonné à la volonté de mon père, qui peut bien refuser son consentement, mais ne peut me forcer d'être à un autre... Je suis à toi jusqu'à mon dernier soupir.

Obligé de dissimuler son amour, l'artiste s'épanche alors avec une chaleur communicative dans ces feuillets épars dont nous transcrivons, sans ordre, les passages les plus caractéristiques, en rétablissant toutefois l'orthographe courante, celle du peintre étant par trop fantaisiste :

La première chose que j'ai faite en rentrant a été de me mettre un instant dans cette bergère où tu te reposes quand j'ai le plaisir de te voir. Là, je me suis répété la promesse que tu as eu la bonté de me faire encore ce matin. Oh! chère Amélie, ne l'oublie jamais, ton ami n'y survivrait pas. Tout en disant et répétant que tu ne veux pas te marier, ainsi que moi, soyons toujours tout l'un à l'autre.

A 7 heures... Oui, bien-aimée, tu es toujours ma première et ma dernière pensée. En me couchant, j'ai couvert de baisers ce que tu sais être près de mon lit; à mon réveil, j'ai recommencé en t'adressant mes vœux et mes caresses. Elles sont gravées dans mon cœur, ces paroles écrites de ton sang, et ne s'effaceront jamais, ainsi que l'assurance que tu m'as donnée que ton cœur s'en souviendra éternellement. Oui, mon Amélie, mon cœur en est assuré, et si mes yeux se couvrent de larmes sur la simple apparence de te perdre, c'est la jalousie de te conserver qui les y porte, mais non l'injurieux soupçon. Je te l'ai dit, je t'ai regardée sans te voir, mais de l'instant que je t'ai vue, je t'ai aimée. Tu n'as pas craint de m'avouer que tu partages mes sentiments. Je sens tout le prix de ton cœur, et que je ne pourrais supporter l'existence si les circonstances m'en privaient. Voilà, chère amante, ce qui m'a fait solliciter avec tant d'empressement tout ce que tu as bien voulu m'accorder. Te posséder est un bien que tout le monde peut désirer conquérir, mais c'était désirer te conserver pour la vie que de tout faire pour t'obtenir. L'estime que j'ai pour toi me fera supporter la privation de te voir, s'il le faut, mais rien ne t'effacera de mon cœur; il est à toi pour la vie comme je crois le tien à moi...



M^{me} AMÉLIE LEFORT, FEMME DE C. HOIN
MINIATURE PAR C. HOIN

(Appartient à M. le Dr Henri Royer-Collard.)

D'après ces lignes, il semblerait que l'aimable artiste n'aurait

pas tout d'abord distingué, bien que l'ayant déjà plusieurs fois rencontrée, celle qui devait lui inspirer, par la suite, des sentiments si tendres. Pour avoir constamment sous les yeux ces traits chéris, il la peint en miniature. Nous regardons, en écrivant ceci, cette figure un peu bourgeoise, que relèvent de beaux yeux à l'expression malicieuse, « ces jolies portes de l'âme » comme dit notre artiste, et nous comprenons mieux cette passion d'arrière-saison, d'autant plus violente qu'elle était tardive :

A 8 h. 1/2... Chère épouse, l'incertitude du temps ne t'empêchera-t-elle pas de sortir ce matin ? Je le souhaite, car j'ai une soif de t'embrasser que le cœur seul peut définir et sentir. Je me suis cependant un peu satisfait sur ce que j'ai qui vient de toi et sur ton image, tout imparfaite qu'elle est, mais un baiser que je te donne ou adresse me laisse toujours le désir d'un autre...

Un matin, très enflammé, il écrira :

Loin de mon Amélie, mais toujours avec elle, tel est mon sort. Son image vient de recevoir (après avoir fait ma barbe) autant de baisers qu'il y a de lettres dans ses noms. Tu crois qu'après vingt-quatre, mes lèvres brûlantes en avaient assez ? Eh bien ! point du tout. Il a fallu que j'y joigne les dix de mes noms et trois en sus et que je finisse par dire *Chère Amélie*, comme on le dit en pareille circonstance, mais comme on ne peut pas l'écrire... Oh ! chère bien-aimée, désensorcelle-moi, ou, ce qui vaut mieux, ne cesse jamais de faire le bonheur de ton ami, il en mourrait de chagrin !

On ne s'étonne plus, après de telles lignes, que l'artiste ait cru devoir consacrer au souvenir de Dorat, auteur du poème des *Baisers*, l'une de ses gouaches les plus exquises.

Continuons de noter les mots et les passages typiques de ce Journal... Il dira, par exemple, à propos de son extrême sensibilité, qu'il vaut mieux être tourmenté « que de jouir de la sécurité d'un chapon paisible ». Un jour qu'il a dîné chez un ami avec deux jolies femmes qu'il reconduit chez elles : « C'est le cas de mettre ton chapeau de travers. M^{me} Saint-Martin a des yeux bien faits pour inquiéter une autre qu'Amélie. »

Sa rencontre inopinée, au cours d'une promenade, lui fait noter en peintre « ce que le hasard n'avait pas fait, c'est que tu avais très bien mis ton chapeau à l'air de tes jolis yeux et de ton nez retroussé. » Un autre jour qu'il a l'agréable surprise de l'apercevoir au Vaudeville où on donnait *Les deux Veuves* : « J'étais bien loin d'imaginer en trouver trois. » Sur le Pont-Neuf, quand il est à

guetter le signal convenu, le rideau de son amie ne bouge pas « et pourtant mon cœur t'appelait bien fort. »

Dans la pluie de baisers que cet embrasseur acharné envoie aux quatre coins du ciel, il en est qu'il pose sur les cheveux de sa belle « et tout le monde sait que les cheveux sont légers. Il ont dû arriver presque aussitôt qu'ils ont été donnés... En ce moment, j'en dépêche un essaim. Puissent-ils ne rien perdre en route et toutes les fois qu'ils arrivent, se placer sur ton cœur. » Ailleurs, la distribution est plus fantaisiste : « Six baisers, deux sur tes jolis yeux, un sur ta bouche, deux sur tes échantillons, et le sixième, tu me dirais de me taire, je te charge donc de le placer toi-même. »

Il s'en excuse en lui écrivant que « son cœur a besoin de l'embrasser comme un estomac a besoin de manger quand il y a longtemps qu'il n'a rien pris ».

Les Sociétés tiennent une grande place dans l'existence de Claude Hoin, l'Athénée, surtout : « C'était hier comité général à l'Athénée. J'avais deux rapports à y faire, qui n'ont pas eu lieu, attendu qu'on n'a jamais voulu s'entendre. » Généralement, quand il en sort, il va terminer sa soirée chez les Gois et jouer au reversi avec « son objet ». Ailleurs, il revient de la Société des Belles Lettres avec un billet pour une séance publique, mais il lui en faut un second pour son amie : « Je tâcherai de l'avoir demain, soit à la Société des Sciences et Arts, soit par Gaucher ou Gautherot. » Quand le programme n'est pas entraînant : « Je crois que la séance, aujourd'hui, ne nous amusera pas beaucoup, mais nous serons près l'un de l'autre, ce sera toujours intéressant pour nos cœurs. »

Comme on expulse ces associations des salles du Louvre où elles tenaient leurs séances, pour faire place aux œuvres d'art ramenées d'Italie par la conquête :

... Je voudrais pouvoir te rendre le regret que j'ai de ce que les Sociétés du Louvre soient obligées d'abandonner cette salle où je t'ai vue la première fois, salle où mon cœur t'a étudiée, appréciée, salle où je crois toujours respirer un peu de l'air que tu y as respiré. J'y vois toutes les places que tu y as occupées, celle que j'occupais moi-même à l'instant que je me suis dit : Si elle est libre et que son cœur le soit, que je le serais moi-même si j'avais le bonheur de l'intéresser !...

Avec quelle joie, l'aimable homme lui rend compte de tous ses pas, afin de lui prouver que son souvenir l'accompagne partout :

A 11 heures. — Oui, mon amie, à 11 heures ; d'où puis-je venir si tard, d'où ? C'est bien aisé à deviner, où l'on me parle de toi. C'est toujours où

je préfère aller quand je ne peux pas être près de l'épouse de mon cœur. Oui, mon Amélie, de chez Gois. Mon « objet » n'y était pas ; malgré cela on m'a demandé s'il y avait longtemps que je t'avais vue ; j'ai répondu que, le 5, j'avais passé la soirée chez ton papa. M^{me} Gois a dit que tu avais l'air bien aimable, j'ai répondu que tu gagnais beaucoup à être connue ; tu vois que je n'ai pas menti..... Avant que d'aller au Lycée je traversai les Tuileries, quoiqu'il fût 6 heures et demie environ. Je suis allé voir l'arbre sous lequel tu étais la première fois que je t'y ai rencontrée. Je ne sais si tu te rappelles que plusieurs tourterelles s'y étaient réunies.....

Lorsque son sommeil n'est pas embelli par la silhouette aimée, il s'en plaint amèrement :

..... La pluie m'a endormi. Si Morphée m'eût placé près de mon amie, je m'en consolerais ; mais non, j'ai dormi comme un chanoine qui digère : nulle idée, nulle image ne se sont présentées ; j'ai dormi pour dormir, comme un sybarite mange pour manger. Quoique ça ne dépende pas de moi, j'ai de l'humeur de perdre mon temps, c'est ainsi que je qualifie tout celui que je passe sans être près de toi.....

Aussi célèbre-t-il sa joie quand, dans ses rêves, il croit apercevoir sa bien-aimée :

Je te salue, épouse de mon cœur, et te couvre de baisers. Puisses-tu avoir eu une nuit conforme à celle que je viens de passer. Nous étions ensemble. Je te pressais contre moi, tu faisais de même et nos âmes confondues attestaient notre félicité. Tant de bonheur a dissipé le sommeil et je me suis trouvé seul !

..... Encore une jolie nuit, c'est te dire que nous étions ensemble. Oui, ma bien aimée, tu n'étais pas la fille de ton père, mais celle de M^{me} Daru. Nous étions à une fête, tu étais en robe rose garnie de dentelles et d'argent ; tes bas étaient de soie et avaient les coins brodés aussi en argent. Cette fête était ecclésiastique. Une très grande procession vous accompagnait. Ensuite, nous avons causé et tout s'est dissipé.....

Le rêve n'affecte pas toujours ce caractère religieux, avouons-le :

J'ai passé une partie de la nuit avec elle. Je me souviens que je lui demandais de me permettre de baiser ses échantillons (qui font si bien au bas du visage) ; elle s'y opposait, en me disant en pleurant qu'elle avait bien du regret d'avoir perdu une recette qu'on lui avait donnée pour en faire venir. Tu juges que ça m'a fait rire, si bien que je me suis éveillé. Où diable l'imagination galoppe-t-elle quand le sommeil a engourdi une partie de nos sens ?

Citons encore ce couplet curieux, allusion sentimentale à l'une de leurs premières rencontres à l'Athénée des Arts :

A 11 h. 20 m. — Sortant de cette salle où je me suis trouvé avec

M^{me} Lefort sans la regarder, où je l'ai regardée sans la voir, où je l'ai vue en la regardant, où j'allais pour la voir, où je cherchais à la connaître, où



PRÉLUDE AMOUREUX, PAR CLAUDE HOIN

(Dessin au bistre appartenant à M. Pierre Decourcelle.)

je l'ai appréciée, où je lui ai écrit en lettre initiale que je l'aimais, où je cherchais à savoir si elle était libre et si son cœur était disposé à répondre au mien, où j'ai eu toutes les horreurs de la perdre, où j'ai vu renaître les

rayons d'espérance du bonheur dont je jouis pour le moment, où je la cherche quand même elle ne peut y être, où je vois toutes les places qu'elle y a occupées et où je crois encore y respirer l'air qu'elle y a respiré.

A 10 heures du soir, après une journée passée auprès de son amie :

..... En entrant dans mon cabinet, mon cœur m'a dit : c'est ici que tu la vois quelquefois, et où tu la désires bien souvent. C'est là qu'elle s'est assise, c'est là qu'elle m'a dit que son cœur serait toujours le même, c'est sur ce coussin que sa tête était appuyée, lorsque je me livrais aux plus douces espérances, aux caresses les plus vives et aux épanchements de mon âme. Je te l'avoue, mes lèvres brûlantes s'y sont jetées en disant : *Oui, c'est là qu'elle était !*

Oh! mon amie, que toutes ces sensations qui paraissent insensées à ces âmes froides sont délicieuses pour ton ami. Non, rien de toi ne peut lui être indifférent. Éprouves-tu, comme lui, une douce ivresse au simple toucher d'une partie quelconque de ta personne? Tel est l'état où j'ai été toute la journée; je croyais toujours toucher ton coude, ton pied, ta main, je croyais de même sentir encore les douces étreintes de tes jolis doigts qui m'électrisaient jusqu'au fond de l'âme. Parles! Sens-tu toutes ces délicieuses jouissances? C'est à toi que je les dois. Oh! chère Amélie, sois sûre que mon cœur ne les oubliera jamais. Adieu, je vais me coucher avec de bien jolies idées. Puisse Morphée ne pas me séparer de toi et nous procurer des fictions qui, tant qu'elles durent, nous empêchent de sentir que nous sommes encore loin l'un de l'autre.

Nature aimante et expansive, l'artiste trouve toujours de nouvelles figures pour exprimer son affection :

... Verrai-je aujourd'hui ma bien-aimée? J'ai commencé la journée en donnant à ses cheveux, son anneau et son précieux petit écrit qui est à côté de moi lorsque je suis couché, autant de baisers que le marteau frappe de coups pour publier l'heure qu'il désigne. Pendant ce temps, tu dormais, du moins, je croyais le voir. Quand ne serais-je donc plus réduit à de telles fictions! Conviens, chère amie, qu'on a raison de dire que de l'instant qu'on aime, toute la nature semble changer de physionomie. Qu'elle est agréable, quand on est sûr d'être payé de retour! Tu me diras peut-être que c'est un champ de fleurs jonché d'épines : je le sais, mais avec quel plaisir on les écarte l'un pour l'autre; avant que de t'aimer, je vivais comme une brute. Tu m'aimes, je suis divinisé, tous mes instants te sont consacrés; tu me donnes la vie.

Donnons encore un de ces comptes-rendus qu'il aime à faire, tableau très complet de son après-midi, la matinée étant généralement consacrée au travail.

Le 14 à 11 heures. — En quittant la plume, je me suis rendu au faubourg Saint-Germain, chez Radet, qui m'a donné un billet que je te destine ; ensuite, je suis allé chez M^{lle} Rebufel, de là chez M^{me} de Fontanges, qui était en affaires. Pendant ce temps, je suis allé au Département où je suis resté jusqu'à deux heures passées. En sortant, je suis revenu chez M^{me} F... Après sa leçon, je suis venu chez Besson, à qui je voulais parler pour une affaire relative à Boichard. De là, je me suis rendu chez M. de Saint-Clou. J'avais à lui parler. Ils m'ont fait rester à dîner avec eux. A 6 h. 1/2, je suis venu au Louvre. J'en suis sorti sur les 7 h. 1/2. Je suis venu voir s'il y avait de la lumière chez toi ; j'ai vu avec plaisir que tu devais être chez ton amie. Ça m'a tranquilisé ; je suis revenu à la Société. Quand elle a été finie, je suis allé avec les Gois chez eux. Là j'ai trouvé « mon objet ». Nous nous sommes battus au reversi. Personne ne m'a parlé de toi ; tu penses bien que ce n'est pas ce qui m'a fait le plus de plaisir.....

Cueillons aussi ce frais tableau de genre, à la manière de Sterne :

Le 7, à 9 h. 1/2. — Si je ne m'étais pas fait une loi de tout te dire, je garderais le silence sur une aventure qui vient de m'arriver. Je commence d'abord par te prévenir de ne pas aller plus loin que je vais t'accuser, attendu que je te dirai tout. Voici le fait : Tu sais (ou tu ne sais pas), que j'ai une voisine jeune, qui a des yeux superbes, qui est excessivement gaie et caressante. Elle entre souvent chez moi au moment où je l'attends le moins. J'étais à déjeuner avec du fromage à la crème qu'elle aime beaucoup. Je me retourne et l'aperçois qui me regardait. Juge de ma surprise. Je ne l'avais pas entendue entrer. Comme elle est fort libre avec moi (je ne devrais pas te dire cela, n'importe, puisque j'ai commencé, il faut finir), elle vient se mettre sur mes genoux en me caressant et mignardant, enfin ce que l'on fait quand on est à de telles libertés. Je l'invite à prendre part à mon repas, elle ne demandait pas mieux et quand nous avons eu fini, elle m'a quitté, sauf quelques baisers que je lui ai donnés en la caressant, car elle a la peau d'une douceur tout à fait agréable.

Je t'assure que c'est tout ce qui s'est passé entre nous. Tu vois, chère bien-aimée, combien j'ai d'assurance sur ton attachement pour moi, puisque je ne garde pas même le silence avec toi sur une telle aventure. Combien il existe de femmes à qui il n'en faudrait pas confier le demi-quart ; mais le cœur d'Amélie m'est connu..... Adieu, tu sais comme je t'aime.

Autre récit d'un après-midi passé loin d'elle :

Le 4, à 10 h. 1/2. — Rendre compte à ma bien-aimée de l'emploi de ma journée, c'est me dédommager d'avoir été privé du plaisir de la passer avec elle. J'ai travaillé jusqu'à 1 heure. Je me suis habillé et suis allé prendre

M^{me} de Saint-Clou, pour aller voir des dessins chez un baron suédois. Nous sommes revenus sur les 4 heures ; j'ai dîné chez elle et après nous sommes allé chez Tripet voir ses jacinthes qui sont superbes. J'y souhaitais Amélie, mais elle n'y était pas. De là je suis revenu au Louvre, où je suis resté jusqu'à 9 heures. En sortant, je suis allé chez Gois. Il n'y avait que mon « objet » et la bonne. Elle n'est allée qu'hier voir *Le Peintre français à Londres*, dont elle et son frère ont été très contents. Elle m'a parlé ensuite de la charmante réception, de ta délicieuse tante. Elle n'en revient pas. Nous avons causé jusqu'à 10 heures, et maintenant c'est avec toi que je continue. Voilà, chère Amélie, l'emploi de ma journée. Ajoutes-y tout ce qu'un cœur qui est séparé de ce qui l'attache à la vie peut penser quand il n'est pas avec ce qu'il préfère, il ne manquera rien à ma relation.

Voici le compte-rendu d'une soirée entre amis :

Le 7. — Je te salue, objet de toute ma félicité et t'embrasse comme je t'aime. Je te désirais hier à notre dîner ; nous n'étions que huit. M^{mes} Piplet et Jolivot étaient du nombre ; Du Rosoir a été charmant ; cette assemblée était sans prétention, la gaieté et l'esprit et celui de cordialité en faisaient tous les frais. M^{me} Piplet y a récité une boutade d'une femme auteur ; M^{me} Jolivot, deux fables très jolies ; Cailly, une chanson sur le moule au plaisir ; Du Rosoir, un conte-anecdote de Chazet, et Colson, trois contes un peu assaisonnés dont un, entre autres, est tout à fait gai et croustillant. Nous nous sommes séparés à neuf heures et quart. Si Amélie y eût été effectivement, il ne m'aurait rien manqué. J'oubliais de te dire que nous avons porté une santé *in petto* en choquant ensemble. C'est M^{me} Piplet qui l'a proposée. Elle a chanté la romance que je vais te porter. Elle m'a paru jolie.

Le carnaval arrive, Amélie va à quelque bal masqué et son ami lui souhaite de bien s'amuser. Le lendemain, un mardi-gras sans doute :

La voilà donc passée, cette journée ! Ne t'avoir pas même aperçue l'a rendue bien longue. Où tu n'es pas, je te désire et te cherche partout..... As-tu bien badaudé ? T'es-tu amusée ? T'amuseras-tu encore cette nuit ? Tu sais que je souhaite tout ce qui peut te faire plaisir. Pour moi, j'ai un peu travaillé, beaucoup piétiné dans la rue Saint-Honoré. J'aime la gaieté ; les plaisirs des autres, quoique je n'y prenne aucune part, m'en font à moi-même. Malgré le mauvais temps, la joie régnait sur les visages ; il y avait de jolis masques et fort propres. Les hommes en poissardes engueloyent fort bien. Si tu as un peu couru, tu l'auras entendu comme moi.

La petite poste chère aux amoureux, billets et signaux, ne manque pas de fonctionner à l'occasion :

A 10 h. 3/4. — Convien, chère amante, que l'écriture est un charmant



Imp. Georges Petit, Paris.

La promenade dans le parc

moyen pour faire passer la parole. Maintenant tu es au courant : si l'on donne la pièce nouvelle avec une de Radet, je date le billet et je vais le porter à ton papa. Si tu peux réserver une place pour ma cousine, je suis bien sûr que tu le feras. On a bien raison de dire que l'amour rend industriel. Tu ne te serais jamais doutée qu'un billet pouvait t'arriver sur une prise de tabac. Je l'avais déjà placé une fois dans la messagère qui te l'a transmis, mais comme tu ne prenais pas ta boîte, je l'avais retiré : il faut espérer que le bon Dieu des amants nous protégera et que nous nous verrons demain. Adieu, ma jolie amie, je t'embrasse comme je t'aime et te remercie de la jolie conversation que nous avons eue avec nos pieds.

Quand il travaille à quelque dessin destiné à la sensible Amélie :

En attendant ma bien-aimée, je travaillais pour elle. Oui mon amie, pour toi, tu le verras si ça vient à ma fantaisie. Si je ne réussis pas, je recommencerai dans un autre moment. Je désire que ce soit bien ; c'est pour tout ce que j'ai de plus cher au monde.

Un mariage était en train pour M^{me} veuve Lefort, alors que notre peintre, s'enflammant comme on l'a vu, se mit sur les rangs, ce qui explique la froideur qui l'avait accueilli ; aussi fut-il heureux d'apprendre qu'on n'y donnait pas de suite :

Le 4, à 10 h. 3/4. — Je suis allé ce soir, devine ? chez ta cousine M... Comme M. M... a été obligé de sortir pour affaire, nous avons parlé de la rupture de ton mariage. J'ai dit que je l'avais appris par la maison Gois, que ni ton papa ni toi ne m'en aviez parlé. Ça l'a un peu surprise ; en me parlant de la rupture, elle m'a dit : « Je n'avais pas pu faire compliment à ma cousine de son mariage, mais je le lui ai fait de bon cœur quand il a été défait. » Elle m'a dit qu'elle t'attendait demain. De là, je me suis rendu au Lycée, ensuite près de mon objet, chez les Gois. Nous avons pour cette fois parlé de toi. M^{me} Fortin m'a demandé si je t'avais vue. J'ai dit, comme à ta cousine, que j'étais allé hier pour vous voir, mais que vous étiez sortis. Le hasard a fait qu'en tirant les cartes pour les places, la dame de cœur m'est advenue ; j'ai dit : « Voilà ma blonde, la voilà enfin trouvée, etc. » Ça nous a fait rire un moment.

La chute des heures ramène et emporte la pluie habituelle de baisers :

Le 12, à 9 heures. — Le timbre de l'horloge le dit, je t'envoie donc neuf baisers, chère Amélie ; reçois-les comme ils te sont adressés ; surtout, en les plaçant, n'oublie pas d'en donner la plus grande partie à ton cœur. Sans lui, que serais-tu pour moi ? un objet agréable, qui satisferait mon amour-propre et voilà tout, au lieu que tu es mon âme. Tout, oui, tout ce que je fais, dis ou pense, t'est relatif ou émane de toi. Tu vois par là que tu es

tout pour moi ; n'en doute jamais, Amélie, et crois que ma plus agréable assurance est celle de me dire que mon dernier soupir sera pour toi. Adieu, mes affaires m'appellent, mais ne me font jamais oublier ma tendre, sincère et respectable Amélie.

Et, un peu plus loin, au sujet de ses visites ardemment attendues, rayons de soleil dans cette existence d'artiste solitaire, il croit l'entendre un matin : Déception !

La sonnette parle ; j'espère un instant, cours ouvrir, mais ce n'était pas ma tendre amie ! L'éclair est moins prompt que toutes ces sensations, mais elles me font sentir toujours avec un nouveau plaisir combien je t'aime et comme tu m'es intéressante. Il me semble que je n'ai jamais aimé comme cela. C'est mon âme tout entière qui t'est vouée ; tu es l'univers pour moi. Oh ! mon amie, qu'on est heureux quand on aime ainsi. Mon bonheur est ton ouvrage et si, par mon étude opiniâtre, j'obtiens quelques lauriers, avec quel plaisir j'en ceindrai ton front.

A propos de billets que M^{me} Fortin lui a promis, occasion d'une rencontre espérée :

..... Point d'Amélie. Serais-je donc privé du plaisir de la voir aujourd'hui ? J'espère que demain, à l'Institut, il n'en sera pas de même. Là, je ne pourrai pas t'embrasser ; j'en ai un besoin que je ne peux te rendre. Éprouves-tu cette sensation-là ? Elle est comme la soif, elle dessèche les lèvres. Tu me traiteras peut-être d'insensé de te faire une telle question. Je t'accorderai là-dessus tout ce que tu voudras ; c'est une des prérogatives de la palette..... Tu verras que tu ne t'en apercevras pas quand nous serons ensemble. Qu'ils sont jolis ces mots : *quand nous serons ensemble*. Que ne puis-je en accélérer la solution. Adieu, tout ce qui m'anime, aime toujours ton pauvre vieux grison. Il voudrait avoir plus d'un cœur pour être encore plus digne de ton retour à son égard ; mais la nature a été aussi avare pour lui que pour un autre. Ce qui le console, c'est que la Société ne l'a pas corrompu ; il n'a que cela pour approcher du tien et être digne de t'être consacré.

Partout, aux Tuileries, aux Expositions, aux assemblées, sa joie est de l'entrevoir un instant. Ne serait-ce pas cette fois au Salon de 1801 ?

11 heures. — Je t'ai vue, oui, Amélie et au moment où je n'en avais plus l'espoir. J'avais regardé tout le monde, mais sans trouver celle que j'aime. Tu juges si j'étais satisfait. Pour me dédommager, j'avais pris le même chemin où je t'avais rencontrée hier. J'étais occupé du plaisir que j'avais eu, quand je t'ai aperçue. Le cœur m'a battu si violemment qu'il m'aurait été impossible, pour le moment, de te parler. Ton père, que j'ai reconnu, m'a

confirmé que je ne me trompais pas. Alors je me suis approché et vous ai parlé. O mon amie ! que ce moment m'a été agréable, quoique court. Tu m'as témoigné avec ton petit doigt qu'il l'était aussi agréable qu'à moi. J'en ai été si ému que quand j'ai été dans la cour du Louvre, j'ai porté à mes lèvres brûlantes ce que tu avais touché de ma main. Voilà comme ton ami t'aime..!

Amoureux comme il se montre, il n'est pas étonnant que notre artiste soit convaincu de la nécessité d'aimer, base essentielle du bonheur :

..... Il (Dieu) créa la femme pour adoucir l'homme, le délasser de ses travaux pénibles et jeter quelques fleurs sur son existence et l'amour pour faire son bonheur. Oui, mon Amélie, ce sentiment est à nos cœurs ce que le soleil est à la terre. Sans le soleil, point de production, point de beaux jours, point de beaux lieux : la nature semble être en deuil. Sans amour, l'homme est stérile ; il végète, languit, toutes les richesses de la nature ne sont rien pour lui. C'est lorsqu'il a le bonheur de rencontrer un être conforme à ses désirs qu'il commence à sentir qu'il est quelque chose. Le désir d'épancher son âme l'attire involontairement près de cet objet qu'il distingue. Si le Créateur l'a voulu, leurs cœurs s'entendent aussitôt, leurs âmes se confondent, le bonheur naît de leurs confidences et sa durée, de leur estime réciproque.....

A ce tableau enchanteur d'une passion partagée, il y a des ombres, à cet hymne d'amour des notes discordantes, quand ce ne serait que la fameuse tante :

Il m'a semblé que ton papa ne m'a pas reçu avec autant de froideur que la dernière fois. Me suis-je trompé ? Pour ton infernal « point de côté » décorée de son masque hypocrite, elle ne savait trop quelle contenance tenir. L'as-tu remarqué comme moi, ainsi que le regard ironique qu'elle m'a lancé lorsque je lui ai dit que je n'avais pas vu trois ou quatre fois les personnes, que j'étais au fait de leur caractère. J'ai peut-être eu tort de le dire...

Pas plus que son amie, l'artiste ne peut avaler la tante.

Le 13 à 11 heures. — J'arrive de chez Gois ; tu n'y étais pas, mais on m'a parlé de toi et c'est mon « objet » qui m'a demandé s'il y avait longtemps que j'avais vu ton papa. Je lui ai dit que je l'avais rencontré hier et qu'il se portait bien. Ça a fait qu'elle a ajouté : et M^{me} Lefort aussi ? Ça a amené la conversation sur ta délicieuse tante. Je lui ai dit que sans elle j'aurais le plaisir de vous voir plus souvent, mais que son air *grinche* faisait que je ne vous voyais que de loin en loin. Elle a dit que j'avais tort, que ça ne devait pas me gêner, etc...

Après avoir passé la soirée chez le père de son amie, Hoin écrit en revenant :

Conviens que ta charmante tante faisait une jolie grimace. Heureusement que ton respectable père ne fait pas de même. Mais à quoi diable en avait-elle ? Que je te plains d'être obligée de vivre habituellement avec un tel être ! Un tel morceau ne peut être le résultat de deux êtres unis pour le bonheur de leurs vies. Oh ! ma bien-aimée, combien un tel monstre me fait désirer que mes affaires prennent une tournure convenable pour te retirer d'un tel supplice.

Enfin, les deux amants semblent apercevoir à l'horizon la réalisation de leurs vœux :

Mardi, 30, à 10 h. 3/4. — J'avais besoin de te voir, chère épouse, tu étais agitée de ton côté et moi, je l'étais d'hier soir. On te tourmente par rapport à moi et je ne voudrais que te voir heureuse. Oh ! mon Amélie, tâchons d'accélérer notre réunion. Elle fera crier. Eh bien ! quand ils auront bien crié, ils se tairont. De mon côté, je vais faire tout ce que je pourrai pour arrêter les retards. En travaillant pour Amélie, je travaille pour moi. Je vais écrire à Dijon, comme je te l'ai dit ; j'espère que la route que je vais prendre sera plus fructueuse que celle que j'avais prise.

Pendant ce long « flirt », dirions-nous, Hoin ne demeurait pas inactif. Il avait ses leçons, car il fut toujours professeur de dessin, de pastel et de miniature, quelque portrait en train et ses fameuses Sociétés littéraires et artistiques qui ont dû lui prendre bien du temps. Solide et râblé, le propos leste, l'air aimable, la démarche animée, tel on se le figure volontiers, allant, d'un pas dispos, donner sa leçon de pastel à l'aimable M^{me} de Fontanges ou à la marquise de Saint-Clou, quand ce n'est pas chez lui, dans son petit atelier de la rue de la Jussienne, qu'il reçoit ses élèves :

Le 18, à 11 h. 1/2. — Comme j'étais très fatigué, je ne me suis levé qu'à 7 heures. Je me suis mis sur le champ à mon ouvrage, voulant terminer quelque chose avant que le soleil ne donne chez moi. Après avoir terminé, j'ai collé dans le cadre mon objet. Pendant que cet ouvrage m'occupait, j'ai eu la visite d'une dame (c'est là le cas de te monter la tête). Nous avons déjeuné ensemble. Tu vois que ça commence bien... Ensuite, j'ai vu son ouvrage. Dès l'instant qu'elle a été partie, je me suis mis à nettoyer et ranger, attendu que tout était sens dessus dessous. Ainsi occupé, est arrivée une demoiselle pour le même motif. Après avoir regardé ce qu'elle avait fait et lui avoir donné mes avis sur ce qu'elle avait à faire, j'ai repris mes arrangements. Presque au même instant en est arrivée une troisième. J'ai demandé la permission de finir, et, de l'instant que j'ai eu fait, j'ai regardé

et lui ai dit ce qu'elle avait à faire pour sortir d'embarras et terminer. Voilà, bien-aimée, la relation de mes aventures jusqu'à ce moment.

Où qu'il aille, au reste, l'image de son amie le suit et ses élèves les plus agréables n'ont aucune influence sur son cœur.

Le 11, à 2 heures. — Avant de sortir, j'ai travaillé pour mon Amélie jusqu'au moment d'aller chez M^{lle} R... (Rebufel?). Je suis revenu par le Pont-Neuf : je n'ai vu que des rideaux blancs et rien aperçu par la rue des Prêtres. Je suis revenu m'en dédommager sur le dessin de ma bien-aimée jusqu'à l'heure de M^{me} de F... (Fontanges). Je viens d'y travailler un petit moment.

Que de fois l'artiste amoureux dut s'appliquer aussi à rendre les traits bien aimés, pas n'est besoin de le dire ! Quand il écrit : « Je vais travailler ; l'image de mon amie à côté de moi, c'est le moyen d'espérer réussir », il s'agit évidemment de la jolie miniature reproduite ici, faite pour son usage personnel et destinée à rester sur sa table de travail. Et c'est encore de ce médaillon qu'il dira :

J'ai l'image de ma chère Amélie sous les yeux pendant que je lui écris que je l'idolâtre. Elle me regarde et me sourit, mais elle ne me parle pas. Je lui donne des baisers comme à toi-même, mais elle ne me les rend pas ! C'est pourtant un grand dédommagement quand tu n'y es pas.

Nous voyons l'image adorée reparaître dans ce passage :

A midi 1/2. — Pendant que mon dessin sèche, je reprends ma plume puisqu'Amélie n'est avec moi qu'en fiction. Que fait-elle maintenant ? C'est toujours et à tout instant ce que je me demande. Voilà ce que c'est que de ne pas être continuellement ensemble. Ce serait dans tes bras, te couvrant de baisers, que je me reposerais. J'en donne bien à ton image, mais elle ne me les rend pas : c'est si différent.

Plus tard, quand il va partir pour Dijon, incertain de la longueur de l'absence, c'est une image plus importante qu'il veut laisser en souvenir, un pastel sans doute. Ce pastel qu'il travaillait avec amour aux premiers jours de l'an xi, au moment de quitter son amie, n'est-ce pas celui que l'on admire à Dijon, chez M^{me} de Chamberet, mais daté plus tard ?

A 2 h. 1/2. — Je quitte mon travail pour aujourd'hui. Devine par où je l'ai commencé et fini ?... Eh bien, y es-tu ? J'aurai plus tôt fini de te le dire, par ton image ! Oui, mon Amélie, j'ai désiré commencer l'an XI par elle ; je l'ai commencée hier et je l'ai reprise ce matin.

Les jours qui suivent, il y travaille encore, jusqu'à ce que le soleil l'empêche de continuer. Après ses visites, bien pénétré des traits de son amie, il avance le portrait :

Je t'ai vue, chère épouse de mon cœur et je t'ai pressée sur mon sein. Nos âmes confondues par nos caresses s'exprimaient bien mieux leurs sensations qu'on ne le peut avec la plume... Pendant que j'avais la mémoire fraîche de jolis traits, j'ai continué de travailler, je commence à trouver que ça vient, quoique ce ne soit que commencé.

Satisfait de son œuvre, c'est probablement celle-là qu'il montre au même moment à son ami Lansel, ce fonctionnaire sur lequel il comptait pour son logement d'artiste :

J'ai vu hier Lansel. Je lui ai montré le dernier portrait que je viens de faire. Il en a été si content qu'il veut que je lui fasse celui de sa femme. Je le lui ai promis à mon retour.

Que tous ces travaux bénévoles pour des amis ou des connaissances devaient donc être peu payés... quand ils l'étaient ! Le peintre aimait à obliger, à faire plaisir ; c'est ainsi qu'il avait peint toute la famille de Rozier, un de ses compatriotes bourguignons, un bureaucrate, ami de Boichot et de Lebas de Courmont, sensible aux beaux-arts comme en témoignent ses lettres, et au foyer duquel Hoin trouvait l'accueil le plus affectueux. Diverses mentions de son *Journal* montrent qu'il voulait lui témoigner sa gratitude :

J'attends Rozier pour commencer son portrait. Je souhaite réussir comme à celui de sa femme.

Au moment de partir, il veut aussi leur laisser celui de leur fils. Mais il est probable qu'il s'agissait là d'un de ces dessins au crayon noir rehaussé de blanc ou aux crayons de couleur, dans l'exécution rapide desquels Hoin déployait une véritable virtuosité. C'est ainsi que nous comprenons la surprise faite à ses amis.

J'ai commencé ma journée bien agréablement. A l'insu de Rozier et de sa femme, j'ai commencé le portrait de leur fils. Il est unique, c'est tout te dire.

Et le lendemain, 2 janvier, an XI :

Rozier fils a emporté son portrait. Il avait scrupuleusement gardé le secret, de sorte que les surprises de son père et de sa mère ont été complètes, d'autant plus que son portrait est vraiment insolent de ressemblance. Te dire toute leur satisfaction, leur joie, leurs expressions de reconnaissance, est impossible. Ils n'ont que ce fils, ils le chérissent... Oh ! Amélie, que

les méchants sont à plaindre de se priver des vives et douces jouissances de la bienfaisance...

Hoin était en relations avec les frères Daru ; ayant probablement fait le portrait de l'un deux, celui-ci envoya quelque joli bibelot comme remerciement, car il note le fait :

En rentrant chez moi, on m'a remis un témoignage de reconnaissance de Daru. Le procédé me flatte plus que la valeur du cadeau. Tu le verras ; je regrette que tu ne sois pas la première qui l'ait vu et le sache.

Il paraît avoir été fort lié aussi avec Claude Gautherot, peintre et sculpteur, élève de David, ami de Lepelletier de Saint-Fargeau, qui exposait vers cette époque *Le Convoi d'Atala* (1800).

J'irai te porter des billets pour dimanche. Là Amélie entendra mon nom. Elle y sera aussi sensible que je le suis à entendre le sien. Dimanche prochain si les affaires de ton papa ne s'y opposent pas, nous serons encore ensemble chez Gautherot. En attendant tous ces délicieux instants, je vais continuer à travailler pour toi : c'est toujours être avec ma bien-aimée.

M^{me} de Fontanges, la plus agréable de ses élèves, se montrait pleine de bienveillance pour son maître, mais aussi, comme les jolies femmes, pleine de caprices. Tantôt elle le prie de revenir une autre fois, tantôt elle a passé la nuit au bal et, quand l'artiste se présente, à l'heure habituelle, il ne fait pas encore jour chez M^{me} la comtesse.

..... 7 h. — Voilà qu'on sonne chez moi ; il faut que je quitte la plume. Avant sept baisers... C'est de la part de M^{me} de Fontanges, qui me prévient de ne pas y aller aujourd'hui, mais demain, sur les 11 heures. Elle choisit bien son heure ; aussi je lui fais dire que je ne peux pas attendre, que j'ai séance à donner pour un portrait, mais que j'irai dès l'instant que je serai libre. Pourquoi change-t-elle ses jours et son heure ? M'indiquer celle que je dois passer avec mon Amélie n'est pas le moyen de réussir. Tout aimable et agréable qu'elle soit, elle est bien loin de ma bien-aimée et ne peut la contrebalancer dans mon cœur, par conséquent dans mes actions.....

Un autre jour, ce sont des miniatures qu'il va rendre :

..... Je suis allé chez M^{me} (de) Saint-Clou lui porter une miniature que je lui ai arrangée. De là, je me suis rendu à la Société, qui vient de finir. On ne nous a pas encore distribué les billets.....

Après avoir raconté sa visite à son futur beau-père Thuaut malade, Hoin, toujours à la recherche d'un protecteur, prononce

le nom du seigneur dont il avait obtenu de s'intituler le peintre :

Après lui avoir dit que j'aimais mieux le voir à son bureau que chez lui, je lui ai souhaité le bonsoir et suis allé chez M. de Bouillon, d'où j'ai rapporté ce que j'ai mis chez toi. De là, je suis allé à la Société, où j'ai eu des billets pour la séance philotechnique où j'espère te voir. J'ai fini par aller chez Gois, où j'ai vu mon « objet », qui m'a demandé si je t'avais vue.....

A défaut du comte de Provence, parcourant alors les grands chemins de l'exil, Hoin avait, en effet, découvert, grâce à la recommandation de Colson, un autre protecteur ; c'était, nous l'avons dit, un prince de Bouillon, très amateur d'art, mais infirme et à ce moment-là sur ses fins :

En te quittant, ma chère bien-aimée, je suis allé chez toi et c'est sainte l'Engrimacée qui est venue m'ouvrir. Mais, ô miracle, elle m'a reçu gracieusement, m'a fait entrer près le feu et était fort disposée à causer. Je lui ai dit que l'heure me pressait, que c'était avec bien du regret que je la quittais aussi promptement, mais qu'il fallait que je sois rendu chez M. de Bouillon à 2 heures au plus tard, attendu qu'il n'aime pas qu'on arrive quand il est à table. Je l'ai quittée et me suis rendu à ma destination. J'ai trouvé le prince malade d'un catarrhe. Le médecin est venu pendant que j'y étais. Il espère que ça n'aura pas de suite fâcheuse.

Le prince mourut, peu après, sans avoir pu donner, semble-t-il, à l'artiste, tout l'appui qu'il en attendait. Insuffisamment installé, l'une des conditions indispensables au mariage de Hoin était l'obtention d'un logement, accordé déjà à tant d'artistes, au Louvre, aux Galeries, comme on disait alors. De là ce grand désir de troquer son modeste logis de la rue de la Jussienne, où « le jour du midi » l'empêchait de travailler, contre un de ces ateliers confortables qui classaient leur homme et avaient le grand avantage de ne coûter rien. Il faisait donc agir toutes les influences, sollicitait amis et compatriotes, Denon, Maret, les frères Daru, le ministre Chaptal ; souvent leurs noms reviennent sous sa plume et aussi celui d'un certain Lansel, sorte de secrétaire de ministère, qu'il ne pouvait parvenir à rencontrer.

8 h. 3/4. — J'arrive de chez Lansel ; il n'est pas encore jour chez lui... J'y retournerai sur les 9 h. 1/2. Mon amie sait pourquoi.

Il est dit que je ne pourrai parvenir à rencontrer Lansel. J'arrive de chez lui ; il est déjà chez le ministre.....

Enfin, il le rencontre :

Je viens de rentrer de chez Lansel. Il a donné ma pétition. Personne

n'avait encore parlé ni agi, ce qui me donne quelque espérance, espérance d'autant plus agréable que ce serait un acheminement à autre chose.

Hoin comptait beaucoup sur sa bonne volonté pour réussir. Un jour, il force la porte de son cabinet :

Mon petit mot me fait arriver à lui. Il me dit qu'il a parlé au citoyen Barbier-Neuvville, qu'il n'y a rien à espérer de l'appartement de M^{lle} Arnoux, attendu qu'on va y placer l'Administration du Muséum; mais il a des vues



LES PÊCHEURS, GOUACHE DE CLAUDE HOIN, D'APRÈS JOSEPH VERNET

(Appartient à M. Raoul de Chamberet.

sur un autre dans un autre endroit. Il en a conféré avec Barbier-Neuvville, qui lui a répété qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour que j'en aie un.....

Hoin ne néglige pas non plus les compatriotes qui peuvent l'aider dans l'occurrence :

J'arrive de chez Maret, je l'ai enfin vu. Je lui ai communiqué le désir que j'ai d'avoir un logement. Il m'a promis d'en parler à son frère.....

Ce frère, sans aucun doute, est le futur duc de Bassano, alors au début de sa carrière. Soutenu par son amour, Hoin court ainsi de Maret à Daru, de Chaptal à Denon, sa pétition à la main :

En sortant de chez M^{me} Rebufel, j'ai rencontré Daru qui m'a demandé si j'avais reçu sa lettre et dit qu'il avait écrit au ministre pour appuyer ma

demande, qu'en outre il l'avait vu, mais n'avait pu lui en parler. Voilà, chère amante, où en sont les choses.

Les frères Daru semblent pourtant bien disposés en sa faveur :

Comme j'avais affaire au faubourg Saint-Germain de bonne heure, je suis allé chez Daru que j'ai trouvé endormi, mais son frère l'a éveillé. Il m'a dit qu'il avait écrit une seconde fois au ministre pour mon affaire et qu'il irait ces jours-ci lui en parler directement. Je lui ai désigné celui que je préférerais, si on m'en donne un, chose que je n'avais pas cru devoir lui écrire. Je voudrais bien que ce soit décidé par *oui* ou par *non*, l'attente et l'incertitude sont aussi fatigantes l'une que l'autre.

Malgré ses relations avec Denon, fort influent déjà, l'affaire ne semble pas prendre une bonne tournure :

Je suis allé chez Denon que j'ai trouvé et la personne à qui j'avais adressé mon dernier mémoire était avec lui. Il n'y a rien à espérer pour le moment. J'ai reçu une lettre de Daru qui me dit la même chose que le ministre. Ça m'affecte pour toi plus que pour moi. Je suis habitué à l'infortune.

« La non-réussite de mon logement m'a tourmenté malgré moi toute la nuit », note-t-il avec lassitude. Il est étonnant qu'avec l'appui de ces belles connaissances, l'artiste n'ait pas obtenu le local, très recherché d'ailleurs, qu'il souhaitait, mais la résolution semblait prise dès lors de ne plus loger de nouveaux artistes au Louvre et d'éliminer les anciens, afin d'écartier tout danger d'incendie pour les collections nationales. Il fallut donc s'orienter différemment et trouver peut-être en province la place qui pouvait les faire vivre : « Un voyage à Dijon s'impose, pour me rendre compte de mon petit avoir et changer de nature des objets qui sont presque sans valeur. »

Il s'agit là d'une maison possédée indivise avec son frère et qu'on devait vendre. Les ressources de l'artiste étaient alors fort précaires. Hoin s'était décidé, sur le tard, à exposer. Au Salon de 1801, il envoyait son propre portrait au pastel, celui, sans doute, qui orne le salon du général Darras, et une de ses gouaches de prédilection, *Les Derniers devoirs de l'amitié*. Au Salon de 1802, il avait montré deux paysages à la gouache, *Vues des environs de Paris*, enfin deux têtes d'études au pastel. Peut-être n'avait-il pas tiré de cet envoi tout le profit qu'il en attendait ? La société se reformait, mais le goût avait changé ; David, Guérin, Carle Vernet étaient à la mode ; il fallait des chevaux, des batailles, de grandes machines

tirées de l'histoire romaine ou grecque. Et d'ailleurs, comment le doux élève de Greuze pouvait-il espérer l'attention de ses contemporains dans ce bruit de conquête. Paris était suspendu à l'épée du Premier Consul; peut-être la province serait-elle moins inattentive au talent de son enfant? Mais ce n'était plus le Dijon de sa jeunesse qu'il allait revoir, celui des princes de Condé et du Parlement de Bourgogne. Beaucoup d'hôtels fermés, les églises désaffectées, les couvents ruinés et déserts, tout témoignait d'une secousse profonde et la société, à peine remise, ne devait pas y manifester une bien grande préoccupation des arts.

Sollicité par son frère de venir « pour être témoin de son bonheur » (car il s'était remarié récemment), à la veille de partir, son cœur se serre :

Cher amour, reçois les baisers de ton ami comme son cœur te les donne, aide-le à supporter l'idée de s'éloigner de toi. A mesure que l'instant approche, sa peine augmente. Je n'avais pas besoin de cette nouvelle épreuve pour sentir combien tu m'es chère. Mais tu sens comme moi qu'il est nécessaire que j'aille à Dijon. Pourvu que mon voyage ne soit pas infructueux! L'idée qu'il doit hâter notre union est le seul motif qui pouvait m'y déterminer.

Ainsi se termine ce Journal de deux cent cinquante pages, dicté par l'affection la plus sincère, confident des peines, des joies et des espérances du plus incandescent des hommes. Dans les premiers jours de l'an XI, Claude Hoin s'éloignait, la bouche pleine de serments et les yeux pleins de larmes, jurant à son amie un retour prochain, le temps d'embrasser sa famille, de mettre ordre à ses affaires, deux à trois mois au plus.



VI

C'est alors à l'inconsolable Amélie à épancher son cœur dans des lettres passionnées, mais correctes, car elle est fort instruite; correspondance souvent irrégulière, par suite de la nécessité de la tenir à peu près secrète. Nous avons eu sous les yeux près de cinquante lettres adressées *au citoyen Hoin, peintre, chez M^r son frère, rue du Collège, à Dijon*, assez intéressantes, pour que nous ayons détaché un certain nombre de fragments nécessaires à la biographie de l'artiste et afin de compléter en même temps le petit roman de son amour. Pas une lettre de lui n'a, par malheur, été retrouvée.

Voici quelques passages de l'une des premières, écrite par M^{me} Amélie Lefort, après leur séparation :

Je viens, cher bien-aimé, de donner à ton portrait les baisers que je voudrais bien donner à l'original. Je l'ai pressé sur mon cœur qui l'adressait en ce moment tout ce qu'il éprouve pour toi. Que ne puis-je trouver d'expression pour te peindre la tendresse de mes sentimens. Je crois que plus je te connais, plus mon attachement et mon estime pour toi augmentent, homme parfaitement bon; suis toujours l'impulsion de ton cœur, oblige, c'est le tems de la vie le mieux employé, c'est le délice des belles âmes et ce doit être le tien; le suffrage de *ta bonne amie* est la récompense, elle te le donne de bon cœur.

En revenant, nous avons pris par les Thuilleries et passé dans cette allée où j'ai passé près de toi des momens si agréables. J'ai regardé avec un plaisir mêlé de regrets cet arbre près duquel nous nous placions le plus souvent. Il servait de lit de repos à l'emblème de la tendresse et prêtait son ombrage à deux cœurs qui s'entendaient si bien. J'ai bien des fois vu dans tes yeux le plaisir qu'on éprouve lorsqu'on est près de celle qu'on aime, comme tu as dû voir dans les miens toute ma satisfaction et ma tendresse. Souvenirs délicieux, momens charmans, quand reviendrez-vous?

Elle lui dit aussi que M^{me} Fortin est venue la chercher pour assister à un concert à l'Athénée, qu'elle y a rencontré ses amis Gautherot et Colson qui l'ont saluée fort honnêtement; qu'elle a été au Vaudeville avec les billets qu'il lui a laissés, bien aise qu'il n'y en ait plus jusqu'à son retour, car elle est prise d'une envie de pleurer et d'un serrement de cœur à en perdre connaissance, chaque fois qu'elle arrête ses regards sur les différentes places occupées par lui au parterre. Elle lui annonce enfin que, l'avant-veille, elle a eu ses vingt-huit ans accomplis.

Pour recevoir avec sécurité les lettres de son ami, elle s'est entendue avec son « bon ange », une voisine demeurant dans la même



Dessiné. Par C.^{te} J. B. Hoin. P.^{te} Des Académis. R.^{te} de Dijon. T.^{te} L.^{te} &c.^{te}. Gravé Par M.^{te} Foyard.

maison, à l'étage au dessous. Chaque fois qu'arrive une missive de Dijon, celle-ci cogne au plafond et Amélie de descendre chercher son courrier. Cependant, elle trouve le temps bien long, loin de « l'ami de son cœur » et ne peut se faire à son absence : « Ce qui m'aide un peu à la supporter, c'est d'abord ton portrait et de pouvoir parler de toi avec un être sensible et qui, par conséquent, sent ma peine... »

Aux lettres de son frère, le chirurgien ajoute parfois quelques phrases aimables pour sa future belle-sœur :

Combien je suis sensible au petit mot qu'il a mis au bas de ton billet, et si le temps me le permettait, je lui aurais fait une réponse directe. Il m'a semblé, pour un instant, être parmi vous, avec de bons et vrais amis ; je jouissais ! Cet instant de rêverie a passé et je suis retombée dans ma tristesse. Je me suis dit : « Toi, être heureuse ? oh ! n'y compte pas ! » Quelques larmes ont coulé de mes yeux ; il s'en échappe encore, c'est plus fort que moi. A la place de cette larme, je dépose un baiser ; recueille-le comme tu pourras, mais figure-toi comme je voudrais le donner. Adieu.

Jeudi, 15^e jour de ton absence : Mon bon ange m'est apparu avant-hier soir et m'a remis ta lettre. C'est te dire que j'ai passé une meilleure soirée et nuit que de coutume, car je ne puis m'habituer à l'idée que tu es absent ; sans être malade, j'éprouve beaucoup de malaise. Hier soir, je me suis trouvée mal chez M^{me} Dagand, où j'étais descendue un instant, ne sachant que faire de mon corps... J'ai été voir ta tout aimable cousine lundi matin... Elle m'a fait lecture du charmant récit de ton voyage ; j'ai bien reconnu l'aimable folie de mon ami dans cette description. Ensuite, nous avons parlé de toi, avons passé deux heures et plus sur ton chapitre et dit tout le mal que nous en pensons...

Hoin lui ayant fait part de son idée de s'établir à Dijon, Amélie la repousse et lui écrit :

Le 2 frimaire, 21^e jour. — Tu me parles du désir que tu aurais que nous soyons tous réunis avec ton frère pour ne nous plus quitter. Ce désir, mon bon ami, est très naturel, mais tu n'as pas pensé à mon père en le formant. Je lui suis attachée, il est à ménager ; le laisser tout à fait seul au pouvoir de la fée grognon ne serait pas sage ; d'ailleurs, cela dépend plutôt des événements futurs que du présent ; j'entends que si, malgré les déférences que tu auras, il persistait à te voir avec indifférence, je ne dis pas que je ne me déciderais pas à prendre ce parti, si, toutefois, il est praticable...

Puis elle commence à compter les jours. Le 26^e jour d'absence, elle s'inquiète, se tourmente. Depuis huit jours, elle n'a pas de lettre, et croit que, lorsqu'il reviendra, il la trouvera folle :

Quand connaîtrais-je donc le bonheur ? cela t'est réservé, cela te regarde, quand ?... Excuse-moi, bien aimé, de troubler la satisfaction dont tu jouis auprès d'un frère qui t'aime et que tu aimes, mais c'est plus fort que moi. Il faut que tu saches ce qui se passe dans mon cœur, comme je dois savoir ce qui se passe dans le tien. Lorsqu'on aime, il faut tout partager, le plaisir comme la peine... Parle-moi donc un peu de ce qui t'est relatif ; as-tu parlé à ton frère ? as-tu fait le portrait de sa femme ? Tu ne

m'en dis absolument rien ; il doit pourtant être avancé, si tu veux me tenir parole pour l'époque que tu m'as fixée pour ton retour...

Quelle explosion de joie, quand, le 14 frimaire, 32^e jour de l'absence, on lui remit des lettres du voyageur :

A peine ma lettre était-elle partie, que trois coups frappés au plancher de mon bon ange m'ont annoncé l'arrivée de nouvelles bien intéressantes pour moi et bien désirées. Le soir, juge de mon étonnement et de ma joie, le charmant signal se répète ; je crois me tromper, je descends et mon bon ange me remet une autre lettre ; j'étais comme une folle...

Tu me marques que tu as commencé le portrait de ta belle-sœur. J'aimerais bien mieux, tout aimable qu'elle puisse être, que tu m'en annonces la fin et de suite ton retour... Je crois ta présence très nécessaire ici pour l'avancement de nos affaires. Tu as beau dire, les absents ont toujours tort ; mais tu juges les autres d'après toi, tu t'imagines que tout le monde aime à obliger comme toi ; cela m'étonne, car l'expérience a dû t'apprendre le contraire, de grands mots, de grandes protestations de vous être utile, les talons tournés, on ne pense plus à vous... Reviens donc solliciter une chose que tu sais bien pouvoir seule mettre fin à tout et nous rendre heureux...

On voit se profiler encore la fâcheuse silhouette de la tante, M^{me} Miauné, qui lui gâte son existence :

3 heures du matin. — Tu vois, mon bien bon ami, par l'heure qu'il est, que j'ai bien peu d'instant à causer avec toi. Hier et avant-hier, je voulais t'écrire, mais vouloir et pouvoir, avec moi, c'est deux. Mon « point de côté » ne me quitte plus, j'en suis obsédée. Sous prétexte que la cheminée du salon fume, on ne fait pas de feu, et elle vient se planter auprès du mien sans désemparer, ce qui m'ennuie à tel point que je crois que ça finira mal ; je n'ai pas la liberté de faire la moindre chose ; ça ne peut pas durer.

Je suis bien inquiète de ta cousine ; il y a à peu près un mois que je ne l'ai vue. Je crains qu'elle ne soit malade. Tu me diras : il faut y aller, mais il me faut un prétexte pour sortir. J'ai un maudit ouvrage en ce moment qui me retient chez moi. Je ne sais si je le continuerai : c'est un meuble en casimir chamois, broderie noire, que mon homme a entrepris et comme il m'a prise en amitié et mon ouvrage en goût, il n'en donne à faire qu'à moi et à une autre personne qui brode comme moi, de sorte que ce sera un ouvrage fort long, attendu que je ne peux faire que la valeur du tiers de l'ouvrage que je faisais sur autre chose ; ainsi je travaille comme un mercenaire pour presque rien...

Ce passage renseigne sur le genre d'occupations auquel se livrait M^{me} Lefort afin d'ajouter quelque chose à la maigre pension que lui servait son père, — un louis seulement par mois, — pour son argent

de poche. C'étaient des travaux de broderie et d'application sur étoffes que lui donnaient à faire de grands tapissiers. Elle s'usait ainsi les yeux et la santé et Hoin y fait souvent allusion en lui recommandant de ne pas se fatiguer tant à son « collage » et de ménager ses jolis doigts.

Sensible et nerveuse, elle est dans une inquiétude mortelle chaque fois que les lettres tardent à venir. Elle craint l'influence de son frère le docteur sur les résolutions ultérieures de son ami.

Le 3 janvier 1803 (13 nivose), elle écrit :

Il paraît, mon bon ami, que le terme de subjuguier dont je me suis servie en parlant de ton frère t'a bien offusqué, car, dans ta dernière tu soulignes ce mot en me disant que ton frère ne te subjuge pas, d'un air fâché que je me sois servie de ce mot. Peut-être ai-je eu tort d'être trop franche... Si j'avais su plus tôt que c'était des affaires, la crainte d'un procès qui te fait prolonger ton absence, je n'aurais pas pris d'humeur contre ton frère et contre toi, comme j'en ai eu. Tu crois apparemment que je dois avoir le talent de deviner, et parce que tu m'a dis deux mots au sujet de ta maison, il y a un mois, je dois savoir tout ce que tu fais à ce sujet. Il y a longtemps que j'ai cru que tu avais renoncé au projet de la vendre... Ce qui me rassure un peu, c'est que je sais que tu n'aimes pas les affaires de longue durée et que celle-ci n'est pas de nature à l'être.

Pendant ce séjour à Dijon, Claude Hoin, qui avait les yeux délicats, fut assez souffrant. Amélie l'apprend et s'inquiète encore :

Si tu es malade, pourquoi n'engages-tu pas ton frère à me donner de tes nouvelles, je suis sûre qu'il ne s'y refuserait pas. Oh ! bien-aimé, quelle chose pénible et cruelle que l'absence... Je te suis attachée de cœur, tu es nécessaire à mon bonheur, toi seul, oui toi seul peux le faire... Je t'en ai donné des preuves plus que je ne le devais. O femme, que vos faiblesses vous coûtent cher quelquefois ! Je ne puis être heureuse. Si le malheur semble se lasser de me poursuivre, c'est pour reprendre sa course avec plus d'activité et me faire sentir encore plus cruellement ses coups. Bien-aimé, à quoi dois-je m'attendre ? Dis, parle, décide de mon sort, aies pitié de moi. Je serai jusqu'à mon dernier soupir la meilleure de tes amies.

Persistant dans ses projets d'installation à Dijon et se croyant sûr d'obtenir la place de professeur au lycée qu'il sollicite, notre peintre cherche à la convaincre. Devant le chagrin d'Amélie, la cousine et l'amie dévouée du peintre, M^{me} Boichard, vient à son secours :

J'ai vu notre amie, il y a huit ou dix jours et elle m'a fait part de vos projets, mais il est impossible qu'elle quitte Paris. Je suis vraiment étonnée que vous ayez eu cette idée, car les talents ne sont pas recherchés dans une

ville de province comme dans la capitale. Vous n'avez point de sûretés pour la place que vous désirez, et quand même vous en auriez, je crois que ce ne serait pas un assez grand avantage pour abandonner le papa à toutes les impressions qu'on pourrait lui donner... Sans être intéressé, il faut un peu penser à l'avenir. Le père est aisé et vous connaissez le vieux proverbe : Les absents ont toujours tort. J'ai eu le plaisir de la voir hier. Elle est venue dîner avec moi. Vous devez penser quel plaisir elle m'a fait. Elle m'a dit qu'il y avait plusieurs jours qu'elle ne vous avait écrit... elle veut vous boudier et elle a raison. Comment, il y a deux mois passés que vous êtes parti et vous ne parlez point de retour ! Songez donc qu'elle périt d'ennui. Je vous aurai toujours obligation de m'avoir procuré cette connaissance. Elle a toutes les qualités que l'on recherche dans une femme, mais elle a le malheur d'être trop sensible et cela nuira toujours à son bonheur.

Revenant à la rescousse, dans une lettre datée du 21 ventôse, an XI, elle lui dit que son amie est sans aucune espèce de distraction, entre un malade et une grognon, devant son métier, à s'échauffer le sang par le travail. « Elle est si bonne et si aimable qu'elle mériterait plus d'attention... »

M^{me} Boichard insiste encore, le 18 prairial an XI :

Je désirerais bien savoir ce que vous avez fait de votre bonne poitrine, qu'il vous faut à présent le lait de chèvre pour la rétablir. Je crois à la vérité que c'est un petit tour d'adresse de mon grand cousin pour vous retenir plus longtemps auprès de lui. Cela est bien naturel, mais je voudrais cependant que vous ne laissiez pas livrés à l'ennui ceux qui vous attendent à Paris. Notre amie est véritablement désolée d'une si longue absence ; elle n'accuse pas votre cœur, mais je crois qu'à sa place je ne serais pas aussi confiante et je craindrais que quelque objet nouveau ne vous retienne dans votre ville. Vous allez dire encore que suis une grosse bête ; cela est possible, mon cher ami, mais je n'ai pas beaucoup de confiance en l'amour des hommes ; ils sont là-dessus assez légers. Je les crois beaucoup plus vrais en amitié, mais ils ne sont jamais aussi tendres en amour que les pauvres femmes. Rappelez-vous donc l'ennui que vous avez éprouvé lorsqu'elle a été quinze jours absente et jugez par là de ce qu'elle doit souffrir.

Claude Hoin, cependant, tout en apprenant à ces dames que ses affaires prennent bonne tournure, leur avoue qu'il est encore obligé de séjourner à Dijon, portraits commencés, démarches à suivre, etc... Il rassure son amie, parle d'écrire à son père pour lui demander sa main et cherche à se faire bien venir de lui. Il lui envoie du bon vin, des produits dijonnais, et M. Thuaut, qui a les yeux malades, lui répond par la main de sa fille :

La petite compagne que vous m'avez envoyée n'est point du tout de

mon fait, car j'aime les femmes qui parlent et surtout qui agissent. Je pense cependant que si vous m'en eussiez envoyé une de cette trempe, j'aurais été obligé de lui demander répit, car ce n'est pas avec deux vésicatoires que l'on peut faire sa cour aux dames. Ce qui me console dans mon malheur, c'est que je suis plus heureux que l'Amour. Vous savez, monsieur, que ce dieu charmant est aveugle. Eh bien, je vous déclare que je ne suis encore que borgne, ainsi donc, je suis plus heureux qu'un dieu puissant qui vivifie tout, moi qui ne peux rien vivifier...

Je ne suis point étonné de l'accueil flatteur que vous avez reçu de vos compatriotes. Cela me prouve qu'ils savent apprécier le mérite personnel dont vous êtes doué. Il est d'ailleurs bien juste que la mémoire et la considération dont M^r votre père jouissait rejaillisse sur ses enfans. C'est un tribut que les bons pères préparent à leurs descendans.

Je vois avec plaisir que vous avez fait honorer par votre Académie les talens des amis estimables que vous me nommez. Ma fille se fait une fête de porter à M. Gois le diplôme de sa nomination avec les statuts et réglemens qui se trouvaient dans le paquet que j'ai reçu hier, dans lequel il s'en trouve un pour M^{me} Fortin, votre objet chéri, qui s'est en allée de chez moi une demi-heure trop tôt, car j'aurais pu les lui remettre...

En post-scriptum :

Le secrétaire prie M. Hoin de recevoir ses remerciemens du petit mari qu'il lui a envoyé. Il était digne de figurer avec les polichinelles qui passaient sous ses croisées, le jour de son arrivée...

Quelques jours après, le 8 ventôse, Amélie lui écrivait :

Tu as dû être content, cher bien-aimé, de la lettre que mon père m'a dictée, et par là tu as été convaincu qu'il n'est pas encore ce qu'on voudrait qu'il soit. J'ai trouvé que tu t'étais un peu trop étendu sur les qualités de ta petite femme. J'ai bien deviné quel était ton motif et je crois n'avoir pas été la seule, car fée grognon faisait une fichue mine. C'est sûrement pour cela qu'elle a dit, en voyant les boîtes, qu'elle ne savait pourquoi tu lui envoyais des bonbons, et comme il est dans son caractère de n'être jamais contente, elle a fait, à plusieurs reprises, des plaisanteries sottes et mordantes. Elle disait avant-hier à Babet : « M. Hoin veut sûrement me faire rendre jusqu'à mon dernier vent ; il a eu bien tort de m'envoyer des anis, car je ne les aime pas et je n'en mange jamais, ça échauffe trop. » Ainsi ne t'attends pas à une grande reconnaissance de sa part, elle est indigne d'en avoir. Je crois que Nature l'a formée de son limon le plus impur et s'est plu à lui donner le caractère le plus méchant...

J'ai porté à M. Gois son diplôme, c'est-à-dire je l'ai remis à sa bru, parce qu'il était couché. Elle m'a beaucoup demandé de tes nouvelles avec un air d'intérêt et quand tu reviendrais... Elle m'a reçue on ne peut mieux

et m'a dit fort obligeamment qu'elle était doublement contente de ce dont tu m'avais chargée, parce que ça lui avait procuré le plaisir de me voir. Son mari est à Orléans, où il va faire couler en bronze sa belle statue de la Pucelle. Papa Gois se porte bien à présent. Il a eu la palatine. Ton objet a été on ne peut plus sensible à la marque de souvenir que tu lui donnes ; je lui ai remis sans aucune émotion ce dont tu m'avais chargée...

Les Saint-Firmin dont il est souvent question dans toute cette correspondance, sont les grands amis des Thuaut. Amélie est un peu gênée avec eux parce que Saint-Firmin a songé et songe encore à lui faire épouser son frère. Il était alors avec sa femme en séjour à Dijon et M. Thuaut avait justement pensé à Claude Hoin pour le portrait de M^{me} de Saint-Firmin. Le 30 germinal an XI, il écrivait à l'artiste :

Quand on peint comme vous, Monsieur, et qu'au talent supérieur du coloris, on joint celui, très difficile, d'imiter la ressemblance, c'est faire des ouvrages parfaits. Je ne sais si St-Firmin a le portrait de sa femme, mais je me rappelle que dans la lettre dont vous avez bien voulu être le porteur, je lui ai parlé de vous de manière à lui donner envie d'essayer vos pin-ciaux. M^{me} de St-Firmin porte un trop joli visage pour ne pas songer à le transmettre à ses enfants. Les traits d'une mère chérie sont toujours très agréables à voir, et si elle ne profite pas de l'occasion, je lui en ferai des reproches à son premier voyage...

Cela donna-t-il l'idée à Claude Hoin, qui s'ingéniait à se rendre agréable à celui qu'il voudrait nommer son beau-père, de faire un crayon de Saint-Firmin ? Il consulte, à cet égard, son amie qui lui répond le 16 prairial :

Au sujet du portrait de St-F., je laisse cela absolument à sa disposition, étant persuadée que cela n'aura ni utilité ni inutilité. Papa serait plus flatté si c'était le portrait de quelque jolie femme. Je sais qu'il aime Saint-Firmin autant qu'il est susceptible d'aimer, mais ce que je ne sais pas, c'est s'il sentirait la délicatesse de ton procédé.

Sans s'arrêter à ces objections, le peintre passe outre et puisqu'il a son modèle sous la main, il fait un de ces charmants portraits aux crayons de couleur comme nous en avons rencontré quelques-uns, et l'envoie à M. Thuaut, qui lui répond le 17 thermidor (an XI) :

... J'ai réservé pour la fin de ma lettre à vous parler de l'objet principal qui a vivement flatté mon cœur. Je puis vous assurer, monsieur, que vous avez, en plus de tous vos talents, celui de deviner les affections de mon

âme. Vous les avez charmées en m'envoyant les traits d'un être que j'aime comme s'il était mon frère. Ce sont bien eux que vous avez rendus à merveille dans ce qu'il vous plaît, par modestie, de qualifier de croquis et d'esquisse. Sa ressemblance est si frappante, qu'hier, le dernier de ses fils, le petit Jules, est venu retrouver sa mère qui dînait chez moi; j'ai exposé d'avance ce dessin et dès que ses yeux se sont fixés dessus, il a dit, dans son transport aussi vrai qu'innocent : *C'est mon papa*. La mère, en le voyant elle-même, a été attendrie jusqu'aux larmes de voir chez moi les traits d'un homme qu'elle chérit avec raison. Voilà, monsieur, ce qu'a produit la magie de vos crayons et je suis à la joie de mon cœur d'avoir chez moi les traits du meilleur de mes amis. Recevez donc tous mes remerciemens de la satisfaction que vous me procurez. Vous ajoutez à mon bonheur par ce charmant portrait.

Pour terminer avec la correspondance de son futur beau-père, disons que le peintre, pour le préparer à la demande qu'il projetait, avait encore eu l'idée de rendre un hommage à sa femme défunte et de placer dans un de ces paysages à la gouache, harmonieux et tristes, dont il s'était fait une spécialité, une allégorie relative à la mère de sa bien-aimée. A la date du 17 nivôse an XII, Amélie Lefort constate que cette attention a très bien réussi :

La boîte que tu as annoncée, cher bien-aimé, papa l'a été chercher lui-même samedi dernier et l'ouverture s'en est faite le jour même, à l'heure du dîner..... Papa est entré avec ton tableau et ta lettre et, après avoir lu l'une et examiné l'autre, il a paru très satisfait et a répété à plusieurs fois; c'est charmant, c'est parfaitement bien exécuté. Il l'a fait voir ensuite à M^{me} Henry, qui a trouvé l'intention on ne peut plus délicate; j'ai ajouté mon avis et enfin j'ai eu la satisfaction d'entendre papa te rendre justice..... Je puis t'assurer que tu n'as pas perdu ton temps; pour cette fois, la malice et l'envie n'ont pu avoir de prise contre toi. Cet être vil qui fait toujours mon tourment et dont le nom souillerait ma plume, après avoir regardé le tableau, a dit : « C'est bien joli; quel cadeau feras-tu à M. Hoin? » Papa n'a rien répondu et paraissait embarrassé. M^{me} Henry et moi l'avons tiré de peine en disant qu'un remerciement et un témoignage de satisfaction était le seul cadeau qui fût de ton goût et que toute autre marque de reconnaissance serait offensante pour toi.....

M. Thuaut, deux jours après, joint ses compliments à ceux de sa fille :

C'est avec une surprise mêlée d'attendrissement que j'ai considéré une des charmantes productions échappées de votre pinceau. Je vous avoue que je ne m'attendais pas à recevoir un cadeau aussi flatteur, par une raison toute simple, c'est que je n'ai rien fait qui puisse le mériter. Votre idée, en

composant ce tableau touchant, est pleine de sentiment. Je ne sais pas qui a pu vous faire pénétrer le secret de mon cœur, mais vous l'avez dévoilé avec autant d'art que de vérité. Il est vrai qu'il est des souvenirs douloureux dont on ne peut se détacher. L'objet auquel j'avais lié mon sort a fait ma félicité pendant 24 ans ; je lui dois le bonheur dont j'ai joui tant que j'ai eu celui de le posséder..... et la production de votre génie est trop agréable pour ne pas faire aimer la douleur à laquelle je suis attaché. Je ne m'attendais pas à recevoir un témoignage si flatteur de votre amitié. Je suis bien certain, monsieur, que les artistes que j'ai le bonheur de connaître admireront comme moi le charme qui règne dans l'exécution de ce charmant tableau. Il est terminé de manière à captiver les yeux comme il a captivé la sensibilité de mon cœur.....

Il semblerait, à voir les bonnes dispositions du père, que l'artiste n'ait qu'à revenir faire sa demande pour être agréé ; toutefois, Hoin ne parle pas encore de retour, et devant cette absence interminable, la pauvre Amélie se lamente :

Tu me marques que les ouvrages que tu as entrepris n'avancent point, cela n'est pas consolant pour moi, car il me paraît que tu ne reviendras près de ton amie que lorsqu'ils seront terminés..... Je sens que mon courage faiblit; je suis consumée de tristesse et d'ennui. Je ne désire que d'être seule, entendre rire me contrarie.....

Dans une autre lettre, M^{me} Lefort s'étonne que son père, dont la vue est fort mauvaise, tienne tant à sa place de la Banque :

Quand je lui ai dit qu'il avait tort, il m'a fort bien répondu que sa place était son gagne-pain et qu'il n'avait pas envie de la perdre..... L'on ne s'imaginerait pas que celui qui tient semblable langage a de 6 à 7.000 francs de revenu, dont il ne dépense qu'environ 4 à 5 par an tout au plus et qu'il aurait par conséquent de quoi vivre tranquille..... Il faut être insatiable pour trouver qu'on n'a rien avec ce qui lui reste. O mon ami, que je m'estimerais heureuse d'en avoir le quart; avec ce que tu pourrais faire et moi aussi, nous vivrions heureux et contents et je suis persuadée que nous pourrions encore faire une petite part pour l'indigent honnête, qui ne l'est point par inconduite, mais par malheur. Il y en a tant!

A propos des projets de son ami, elle témoigne de la confiance qu'elle a dans son talent :

Je suis enchantée que les Dijonnais te rendent la justice que tu mérites. Il ne tient qu'à toi de te faire connaître. Oui, bon ami, si tu le veux, tu y parviendras. A Paris comme à Dijon, on sait apprécier le talent. Il est vrai qu'il est plus difficile d'être remarqué à Paris, la victoire en est plus glo-

rieuse. D'ailleurs, avec ton talent et ton mérite, tu ne peux douter de la remporter, cette victoire, et de parvenir à te faire connaître en mettant un peu de ta modestie de côté et en t'occupant à faire des choses plus marquantes... Je sais que j'aurais bien des reproches à me faire si tu renonces aux démarches que tu fais pour cette place de professeur à Dijon, dans le cas où mon père s'opposerait directement à notre union. C'est une ressource qui te manquerait.

Le 4 prairial an XI, elle manifeste sa satisfaction d'apprendre que l'affaire principale qui le retenait éloigné est terminée et que, sauf quelques portraits à finir, il pense au retour : « Je te prévien que je me fâche bien sérieusement si cela passe un mois à dater du reçu de ma lettre. Tu l'entends bien, prends-y garde, car je suis femme à tenir ma parole. » Amélie cherche, en même temps, le moyen de s'occuper et de gagner quelque argent une fois mariée ; son idée serait, au lieu de broder, de graver de la musique, estimant que la broderie n'est pas un état pour une femme d'artiste. Elle croit qu'avec le logement d'artiste sollicité à nouveau, les travaux de son mari et les 800 francs de rente que lui ferait son père, ils pourraient s'en tirer :

Jusqu'à présent, mon bon ami, tu as bien fait pour ta dépense, ainsi nous serions sans crainte de ce côté. De plus, si tu veux suivre les conseils de la bonne et sincère amitié, je t'engagerais à te faire connaître davantage. Bien des gens qui n'ont pas tes talens sont recherchés parce qu'ils n'ont pas eu ta modestie, mais il ne me semble pas impossible de réparer un peu le temps perdu. Tu sais ce que tu m'as promis pour l'Exposition prochaine, si elle a lieu dans un an, un grand paysage et, dans deux, le pendant. Je désirerais encore que tu finisses ces deux têtes d'étude au pastel que tu devais exposer cette année et que tu fasses, tant au pastel qu'en miniature, quelques portraits de personnes bien connues (quand tu devrais les faire pour rien), afin que l'on puisse juger de ton talent pour saisir les ressemblances, chose bien rare et que l'on est bien aise de trouver dans un portrait. Que feras-tu à Dijon ? Tu seras professeur, tu seras enterré et inconnu, tandis que tu peux te faire une réputation qui te sera d'autant plus agréable qu'elle facilitera l'avancement de tes enfans, si nous avons le bonheur d'en avoir. Oh ! bien-aimé, un peu d'ambition n'est pas blâmable, lorsqu'elle est bien entendue. Elle donne naissance aux grands talens.

M^{me} Lefort exprime ensuite la crainte que son père, se voyant abandonné, ne dispose de sa fortune ou ne se remarie, bien dupe de se sacrifier pour une fille qui le quitte au moment où elle lui serait

nécessaire. Dans une autre, du 7 pluviôse an XII, elle nous fait la confiance de son âge et de l'espoir qu'elle en tire :

Ta cousine est venue avant-hier, cher bien-aimé, pour rendre visite à papa. Il lui a fait voir ton tableau, qui est dans sa chambre à coucher et j'ai eu encore une fois le plaisir de lui entendre te rendre justice ; tu remporteras la victoire, c'est moi qui t'en assure et sans beaucoup de peine. Comment peux-tu avoir des craintes ? Comment toi, qui connais sa bonté naturelle, peux-tu croire qu'il consentirait à faire mon malheur pour toujours en s'opposant à notre union ? Ce n'est pas possible et je me flatte de venir à bout de lui faire entendre raison en temps et lieu. Ainsi, rassure-toi, je suis dans une année de bonheur, m'a-t-on dit ; jusqu'à vingt-neuf ans accomplis, je devais être malheureuse : cela n'a été que trop vrai, mais du moment que je devais entrer dans ma trentième (et j'y suis du mois de décembre dernier), je dois avoir autant de bonheur que j'ai eu de malheur, tous mes désirs seront accomplis et je dois être heureuse pour le reste de ma vie.

Pendant le long séjour de près de deux ans à Dijon, Hoin s'était repris à l'existence de province, à la douceur de vivre dans ce milieu familial, auprès de son frère le chirurgien, chez lequel il était descendu, rue du Collège. François-Jacques Hoin, que nous connaissons par les portraits que son frère a faits de lui et par le profil gravé par Fessard, s'était remarié peu d'années auparavant à une jeune femme qu'il avait connue en lui donnant des soins. Le pastel de sa belle-sœur n'est pas un de ses meilleurs. Fatigué de lutter à Paris, où il se sentait démodé, contre l'indifférence générale et trop vieux pour se transformer, le bon accueil trouvé dans sa ville natale, des portraits en perspective, peut-être une place, tout engageait Hoin à s'y fixer.

A peine arrivé, le 21 frimaire an XI (1802), il exposait, nous apprend Amanton, dans une des salles du musée de Dijon, plusieurs ouvrages destinés à montrer son savoir-faire, une *Vierge*, miniature d'après Rubens, conservée encore dans la famille ; deux portraits d'après Van Dyck, et un paysage des *Environs de Vincennes*, peint à la gouache, « au ton et à la manière desquels les artistes et les gens de goût ont tous applaudi ».

Le *Journal de la Côte-d'Or* du 30 brumaire an XII, parle aussi avec éloges de l'exposition d'un portrait au pastel, d'une ressemblance parfaite et de deux gouaches, d'après Joseph Vernet : « Ces tableaux prouveraient davantage encore le talent de M. Hoin, si déjà l'on n'en était convaincu et si plusieurs fois on n'avait eu le plaisir

d'être à même de juger avec quel soin il évite le reproche qu'on fait généralement aux peintres à la gouache et du degré auquel notre compatriote a porté le genre qu'il a adopté. »

Ces deux marines habilement gouachées appartiennent maintenant à M. Raoul de Chamberet qui les tient de famille et sont signées *C. Hoin, an IX*. Ce sont les compositions pondérées et bien composées de Vernet, mais si Claude Hoin a fait preuve d'habileté et d'adresse dans leur exécution par un procédé différent de l'original, ce sont des copies et toute l'adresse du monde ne peut y faire voir une preuve d'invention.

Durant ce séjour, au cours de l'an XI, Hoin fut un de ceux qui s'occupèrent avec le plus de zèle de la reconstitution de l'Académie de Dijon, dissoute à la Révolution. Il fit réintégrer les survivants et nommer beaucoup de ses amis, très friands, semble-t-il, de pareille distinction, peintres, graveurs, ingénieurs, sculpteurs, le plus souvent bourguignons, dont nous trouvons les remerciements dans le paquet de lettres qui nous a été confié.

Le graveur Ponce lui écrit, le 20 thermidor an XI :

Monsieur et cher collègue, c'est avec autant de plaisir que de surprise que notre ami Goulet a reçu la nouvelle de son exaltation à la place de membre de l'Académie de Dijon... Pour moi, cette nouvelle confraternité qui nous unit, si elle n'augmente pas notre amitié, en resserre encore les liens... Recevez l'assurance de l'amitié inaltérable avec laquelle je suis votre concitoyen et ami,

PONCE.

Le même jour, Verniquet¹ lui écrivait :

Mon cher collègue, vous connaissez bien tout ce qui peut être agréable à vos amis et ce qui peut les flatter. La joie imprévue que vous m'avez causée en m'annonçant la bienveillance avec laquelle l'Académie de Dijon m'a agréé au nombre de ses associés correspondans m'a fait honneur et plaisir. Je vous dois ainsi qu'à M. Boichot, à cet égard, une reconnaissance infinie... Si vous pensez que mon *Atlas du Plan de Paris*, en 72 feuilles in-folio, bien relié, puisse être agréable à cette illustre Société, je le lui ferai parvenir.

Son ami, E. Régnier, l'un des chefs du Dépôt central d'Artillerie, trouve que son échelle à incendies, dont le modèle a été placé au Conservatoire, est un bien faible titre pour justifier son

1. Edme Verniquet, architecte-ingénieur, né à Châtillon-sur-Seine, le 9 octobre 1727, mort à Paris le 26 novembre 1804.

admission à l'Académie des Sciences de Dijon. Parlant de son invention, il ajoute :

Fais en part à M. Devosge. Tu sais comme il nous aime autant que



PORTRAIT PRÉSUMÉ DE M^{me} FORTIN, NÉE GOIS, PAR CLAUDE HOIN

(Dessin de M. le général Darras, d'après l'original.)

nous le chérissons. Le brave homme est souvent dans ma mémoire. J'ai vu avec plaisir les succès de son fils. Le voilà sur le chemin de Rome, c'est-à-dire sur le chemin de la gloire et cela me fait autant de plaisir que s'il était mon enfant.

Le même Régnier, dans une autre lettre adressée à Hoin, le 19 nivôse an XII, donne en même temps que ses titres, ce détail curieux et sans doute peu connu :

Par l'effet des circonstances, nos travaux sont d'une activité incroyable et je crois d'autant plus à la descente que je suis chargé de surveiller la fabrication d'une cuirasse destinée au Premier Consul. Quelques essais faits sous les yeux du ministre de la guerre prouvent que nous savons tremper l'acier de manière à former une grande résistance avec peu d'épaisseur. Cette disposition prouve donc que le Premier Consul a envie de s'y trouver en personne.

Si tu crois que je puisse me proposer à l'Académie de Dijon, tu diras que je suis né à Semur en 1751 ; que M. de Buffon et M. Gueneau de Montbéliard me voulaient du bien. La notice ci-jointe te rendra ce que j'ai fait en mécanique. Tout cela n'est pas sorcier, mais encore a-t-il fallu beaucoup travailler pour composer ces *brimborions*.

Adieu, mon ami, je t'embrasse dans mon âme et crois-moi, pour la vie, ton sincère camarade,

E. REGNIER.

Colson, Le Barbier, Vincent et beaucoup d'autres, furent parmi les favorisés dans cette distribution de fauteuils académiques. Naturellement les Gois père et fils ne furent pas oubliés. Hoin ayant tâté le terrain en ce qui concerne le sculpteur trop peu connu Étienne Gois, et s'étant assuré que cette distinction lui serait agréable, fit le nécessaire et le 8 ventôse, an XI, ce dernier lui écrivait :

Je viens de recevoir, Monsieur et confrère, le diplôme qui m'admet au nombre des membres de l'Académie de Dijon. Je ne vous dissimule pas que j'ai été on ne peut plus sensible à cette marque de distinction dont elle a bien voulu m'honorer. J'en ai fait, sur le champ, mon remerciement à la Société, par l'organe de son président ; et je vous adresse également le mien, car je présume que vous et M. Devosge avez beaucoup contribué à ma réception. Rappelez-moi, je vous prie, à la mémoire de cet estimable confrère, si digne d'être chéri de tous les honnêtes gens, autant par la douceur et l'aménité de son caractère que par ses talents...

Notre confrère, M. Colson est dans un état de dépérissement, tel que l'on n'espère plus sur ses jours. Ma voisine, M^{me} Vincent, dans la même position, n'est pas plus rassurante. Je vous fais passer les tendres amitiés de votre aimable « objet », qui ne sont nullement secrètes. Très honoré de la préférence qu'elle m'a accordée de me choisir pour son Mercure en me chargeant de vous les faire passer. Votre cœur, que vous venez de lui envoyer, est quelquefois un purgatif, encore serait-il salutaire si votre

intention eût été de l'administrer comme aux enfants pour les vers... Je suis votre ami et confrère,

Gois.

Y a-t-il là une allusion indirecte aux poésies que sa sœur, M^{me} Fortin, commettait peut-être ? A la lettre de son frère, le billet suivant était joint :

Votre « objet » est fort reconnaissant du souvenir d'un homme de votre mérite, Monsieur. Il est très persuadé qu'il n'a rien à ajouter à la bonté de votre cœur. J'ai sçu l'apprécier et je me suis trouvée toute isolée aux séances en ne vous y trouvant pas. Je m'étais fait une douce habitude de la gaieté de votre société, mais M^{me} Lefort me fait espérer que nous aurons le plaisir de vous revoir bientôt. J'en suis fort aise en mon particulier et c'est en attendant ce plaisir que j'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble servante,

FORTIN.

Ce 8 ventôse, jour de la réception de votre cœur.

Ajoutons, à titre de commentaire, que, venant de Dijon, ce cœur devait être en pain d'épices. De la main de Gois père, l'adresse : *Au citoyen Houin, peintre, membre de l'Académie de Dijon et de la Société libre des Sciences, Lettres et Arts de Paris et de l'Athénée des Arts, chez M^r son frère, médecin à Dijon.*

Le 29 fructidor de l'an XI, Edme Gois, son fils, assure Hoin de l'obligation qu'il lui aura de le faire recevoir aussi au nombre des membres de l'Académie et lui donne quelques nouvelles :

Le citoyen Dupré, graveur, a été reçu membre de l'Athénée ; l'estimable Guillaumot est sur le point de quitter la classe des Beaux-Arts pour se ranger dans celle de l'autre monde ; malgré les grandes chaleurs, la graisse de M^{me} Fortin n'a point fondu ; elle jouit d'une bonne santé et désire toujours faire sa petite partie de reversi, le soir... Pour moi, monsieur, je m'occupe de mon monument d'Orléans dont vous savez que je suis chargé, et dans peu, la fonte de la statue de Jeanne d'Arc s'effectuera. Comme les objets ne partiront de Paris que vers le mois de janvier ou février, il y a lieu de croire que vous pourrez les voir d'ici à ce temps.

Votre payse, mon épouse, me charge de vous dire mille choses honnêtes, et vous demande un peu de retour. Agréez, monsieur et ami, etc.

E. GOIS.

Mais revenons à la correspondance de M^{me} Amélie Lefort, pour achever son roman, dont le terme approche et avouons que Claude Hoin fit trop longtemps attendre son amie ; il fallait que l'affection

de celle-ci fût bien forte pour y résister. Le 28 thermidor, elle écrit encore :

Mon cœur souffre, je suis triste jusqu'à la mort. Si tu souffrais seulement un quart d'heure de l'ennui qui me dévore, tu serais bientôt dans les bras de ton épouse, de ta meilleure amie. Je te presserais contre ce cœur qui ne respire que pour toi. O mon bien-aimé, quel plaisir ! Ma malheureuse destinée me permettra-t-elle d'en jouir ? Je n'ose m'en flatter, je crois que je mourrai à la peine..... Je souffre intérieurement, j'ai les nerfs extraordinairement agités, une oppression continuelle, fruit de la tristesse profonde que j'éprouve. Cher bien-aimé, mets-y donc un terme !....

Dans une longue lettre toujours sur les mêmes sujets, Amélie le morigène ainsi :

Tu négliges tes propres intérêts, tes amis, tes connaissances par lesquelles tu aurais pu avoir de l'occupation ; tu laisses ton appartement et tes effets à l'abandon, tu te conduis en un mot comme si tu devais toujours vivre seul. J'avais projeté de te faire faire plus ample connaissance avec Van Spaëndonck. Il est très obligeant et il aurait pu l'être très utile par les belles connaissances qu'il a. Pas un étranger de distinction ne vient à Paris sans aller chez lui. Il connaît tous les gens en place et en est estimé comme il le mérite. Crois-tu que son portrait fait par toi avec la perfection que tu peux y mettre, vu chez lui, ne t'aurait pas fait connaître davantage...

Malgré les assurances toujours données d'un prochain retour, M^{me} Lefort n'est pas loin de se croire abandonnée :

Du 14 brumaire.— Si je dois croire aux nouvelles que Saint-Firmin nous donne de toi, je te reverrai bientôt, à moins que tu ne parles aussi longtemps de ton retour que tu as parlé de son départ ; alors il pourrait s'écouler encore quelques mois dans cette incertitude. Au surplus tu feras ce que tu jugeras à propos à ce sujet ; je te promets, mon bon ami, de ne plus t'en parler ; tu es si ingénieux à trouver des prétextes pour prolonger ton absence que je ne sais réellement qu'en penser. Tu as beau me dire que lorsque tu seras près de moi, tu m'en diras les raisons et tu es sûr que je les approuverai, je crains bien que tu n'en aies pas d'assez bonnes à me donner pour me faire approuver un an et plus d'absence. Quand on aime bien, mon ami, on s'arrange de manière à tout concilier : un devoir n'exclut pas l'autre. Tu manques essentiellement à ceux de la parfaite amitié. Que dois-je penser ? Mais que dis-je, je ne suis plus en droit d'exiger aucun sacrifice. Si je m'étais conduite différemment, tu t'y serais pris d'une autre manière. Tu ne serais pas resté si longtemps éloigné d'un bien dont tu eusses envié la possession. Ce bien, tu le possèdes, tu as raison de ne pas te gêner. La faute en est à moi et je ne dois pas m'en prendre à d'autre. Bonne leçon pour

être sage, mais qui vient trop tard. O femmes, quand cesserez-vous de croire aux vaines protestations des hommes ! Ils sont tous de même. On se flatte en vain d'en trouver un plus sincère que l'autre. Quel langage, quelles protestations n'emploient-ils pas pour vous séduire ; lorsqu'ils en sont venus à bout, la froideur, l'indifférence et souvent le mépris sont votre partage. Adieu, je n'en veux pas dire davantage sur ce chapitre ; je ne veux point abuser de ta complaisance à me lire. Tu t'es plaint de mon silence ; je l'ai rompu malgré moi, mais je te prévien que d'ici à ton retour je ne t'écrirai plus.

Amélie perd enfin patience et pour bien marquer son dépit ne tutoie plus son ami et lui donne du *vous* solennel.

Il faut avouer mon ami, que vous êtes bien cruel ; quand vous prendriez à tâche de me tourmenter, vous n'y réussiriez pas mieux. Il y quelque temps vous parliez de votre retour comme pas très éloigné. Depuis un mois et plus, vous ne m'en parlez pas plus que s'il n'en était plus question. Je trouve cette conduite bien étrange et que voulez-vous, mon ami, que j'en pense. Parlez-moi avec franchise ; quels sont vos projets ? Est-ce de rester près de votre famille. Si c'est pour votre plus grand avantage, vous faites bien... Vous êtes du nombre de ceux qui avec de l'esprit sont toujours dupes. Il n'aura fallu que vous dire : en épousant cette femme vous aurez des difficultés à surmonter, des désagrémens à éprouver ; en restant près de nous vous évitez tout cela ; vous gagnerez du temps par des paroles ; sa patience se lassera par la longueur de votre absence ; elle renoncera à vous et par ce moyen vous recouvrirez la tranquillité. Que ceux qui seraient capables de vous tenir un pareil langage me connaîtraient peu. Vous tiendrez toujours la première place dans mon cœur. Amélie n'a pas besoin de faire de serment pour être crue. Ses paroles sont toujours l'expression de ses sentimens *et comme rien ne l'oblige à dire ce qu'elle ne pense pas, ce qu'elle dit, elle le pense et ce qu'elle promet, elle le tient...* Je vous regarderai toujours comme mon ami, mais rien de plus, ainsi on ne dira point que je vous gêne. Je vous laisse maître de prendre le parti que vous voudrez. Renonçant à ma main, il sera plus avantageux pour vous de rester dans votre pays et dans quelques années si vous vous souvenez encore de celle qui fut assez faible pour vous croire... Je ne puis achever, mon cœur se déchire. Adieu, je suis toujours constante et bonne amie, mais rien de plus.

Il faut croire que l'artiste fut peiné du ton de cette lettre et lui reprocha son manque de confiance, car le 20 germinal an XII, la note est radoucie et M^{me} Lefort, revient à des sentimens plus conciliants :

Conviens, cher bien-aimé que depuis dix-sept mois passés que tu es absent, il est bien possible que la peine que j'en ressens m'aigrisse un peu

l'esprit surtout lorsqu'en partant tu me dis que tu serais de retour au bout de six semaines ou deux mois... Tu dois te ressouvenir que lors du voyage de M^{me} Saint-Firmin tu m'as marqué n'avoir plus que quelques portraits à terminer, ce qui ne serait pas long. Il s'est passé depuis ce temps environ dix mois et toujours point d'ami et tu veux que je sois bien contente, et tu veux que mon esprit ne travaille pas ! Malgré toute la franchise que tu dis avoir avec moi, tu ne m'as pas encore dit ce qui te reste à faire, c'est-à-dire combien de portraits tu as commencés et par conséquent combien il t'en reste à terminer... Tu es donc bien fâché du style de ma dernière ? Dis-moi, bien-aimé, l'as-tu lue avec réflexion ?.. Si tu m'étais indifférent, crois-tu que je me ferais une idée si triste de ne plus t'intéresser. Quand je te dis que, quoique peinée de ta conduite à mon égard tu seras toujours mon ami, il est vrai que j'ajoute, « et rien de plus » avoue-le moi, tu n'as pu croire que cette résolution fût bien ferme. Tu dois me connaître, tu dois être assez sûre de mes sentimens pour t'être arrêté à cette phrase que mon cœur désavouait au moment même où ma plume l'a tracée. Console-toi, jamais je ne changerai, quand bien même je serais condamnée à t'aimer sans retour, mon cœur n'est plus à moi.

Aussi Amélie n'y croit vraiment plus quand Claude Hoin lui annonce enfin que les démarches qu'il poursuivait depuis si longtemps ont abouti et qu'il est nommé. Résolue d'ailleurs à tout, que son père consente ou non à leur union, elle lui donne les derniers avis de ce qu'il doit faire à son arrivée :

Paris, ce 7 mai 1804. — J'ai reçu hier, mon bon ami, ta lettre, par laquelle tu me fais part de ta nomination à la place de professeur de dessin au lycée de Dijon. Je prends bien sincèrement part à ta satisfaction, mais tu ne me dis pas si cette nomination est ratifiée par le préfet et si tu as accepté. Pour cette dernière chose, je présume que oui et tu as très bien fait. Je suis parfaitement de ton avis que cette place te sera un titre près de papa pour obtenir son consentement, mais je te prie en grâce, si tu lui écris, de te bien garder de rien dire qui lui donne à penser que tu as des vues sur moi. Lors de ton retour, je te dirai la marche que tu as à suivre et, si tu veux me croire, tout ira au gré de nos désirs, mais surtout de la prudence. La conduite de papa règlera entièrement la mienne, c'est-à-dire que si, selon l'habitude qu'on lui a fait prendre, il ne témoigne dans cette circonstance que de l'indifférence pour mon éloignement, je te suivrai en Bourgogne. Si, au contraire, ce que je ne crois pas, cette idée lui causait quelque chagrin, nous verrions alors quel autre parti l'on pourrait prendre pour tâcher de tout concilier. Je sens que renoncer à toi est un sacrifice au-dessus de mes forces et, malgré que la vie de province ne soit nullement de mon goût, je suis bien déterminée à te suivre, tu m'a ensorcelée..... Tu auras lieu d'être étonné d'un changement si subit, car j'ai toujours témoigné

de l'éloignement pour quitter mon père, j'en suis étonnée moi-même....

Connaissant ta sensibilité, je suis sûre d'avance que tu accepteras les petites conditions que j'aurai à te faire au cas où nous partions pour la Bourgogne, elles regardent mon père. Je t'en ferai part à ton retour. Tâche de l'accélérer, remets tout ce que tu pourras remettre à quatre ou cinq mois, car, de toute façon, je désire voir ta famille, surtout ressouvien-toi qu'avant ta première visite à la maison, je veux te parler...

Enfin, après dix-huit mois d'absence, Hoin obtient la place sollicitée; le père Thuaut, travaillé par sa fille, donne son consen-



MAISON DE CAMPAGNE DE CLAUDE HOIN, A MESSIGNY, PRÈS DE DIJON

(Dessin à l'encre de Chine, appartenant à M. Paul Court.

tement à cette union tant désirée, et Claude Hoin revient faire sa demande. Nous n'avons pas retrouvé le contrat du mariage, qui dut être célébré à Paris dans le courant de l'été de 1804.

L'heureux époux emmena sa femme à Dijon pour la présenter à sa nouvelle famille et exercer les modestes fonctions de professeur de dessin au lycée de la ville. Peu après, il obtenait la survivance du poste de conservateur du musée, occupé alors par son ami Marlet, auquel il succéda le 8 janvier 1811, ce qui le fixait définitivement. Tout fait supposer une vie tranquille, partagée entre ses devoirs de professeur, ses occupations au musée nouvellement organisé et les quelques travaux et portraits que sa réputation ne pouvait manquer de lui procurer. Les vacances d'été, il allait les passer

à Messigny, jolie localité située au nord de Dijon, dans une maison qu'il a pris soin de dessiner.

Plusieurs pastels de la dernière période de sa carrière témoignent toujours d'une grande fermeté de dessin, entre autres ceux de M^{me} Adelon, née Perrot, et de ses jeunes fils. Le magistral portrait qu'il a fait de lui-même en train de dessiner sa femme, conservé par le général Darras, date de cette époque, ainsi que ceux que l'on voit au musée de Dijon et chez M^{me} de Chamberet ; ce dernier, plein d'expression et de vie, est daté de 1806. Dans celui de sa femme, exécuté avec une virtuosité non moins remarquable, on retrouve son aimable physionomie, animée des beaux yeux noirs célébrés par lui avec tant d'enthousiasme ; il l'a signé simplement, mais avec son cœur : *par son ami C^{de} Hoin, 1808.*

Du même temps date encore un de ces paysages que l'artiste, fidèle à sa tendance, faisait en souvenir de ses amis, gouache harmonieuse ornée d'un sarcophage de forme antique ombragé d'arbres : *Hommage de l'amitié, fait à la mémoire de Jeanne Adelon, née Perrot, décédée le 11 mars 1809.* Si c'est une impression de mélancolie et de tristesse qu'il a désiré obtenir, le dessinateur a largement atteint son but.

Était-ce un pressentiment, et ce morceau funèbre présageait-il les larmes qu'il devait verser sur une autre tombe ? Un grand malheur allait, en effet, frapper au cœur le pauvre Hoin, éprouvé déjà, en 1806, par la mort de son frère aîné. La longue attente de son mariage ou quelque mal subit avait-il atteint la santé de sa chère femme ? Toujours est-il qu'elle s'éteignait, le 18 juillet 1811, dans le logement de la rue Rameau, n° 1, c'est-à-dire dans une des ailes du Palais des États, occupé par Hoin comme conservateur du musée. Tout au déchirement de cette séparation cruelle, le pauvre artiste n'eut pas le courage d'aller faire à la mairie la déclaration du décès. et ce sont ses voisins, les libraires-éditeurs Lagier, qui lui rendirent ce service¹.

1. Acte de décès de M^{me} Claude Hoin, communiqué par M. Henri Marc, membre de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or :

« N° 344. L'an mil huit cent onze, le dix-huit du mois de juillet, à cinq heures du soir, par-devant nous, Laurent Villeneuve, adjoint à la mairie de Dijon, canton de Dijon, dép^t de la Côte-d'Or, faisant, en l'absence du maire, les fonctions d'officier public de l'état civil, sont comparus Pierre Lagier, âgé de vingt-quatre ans, et Victor Lagier, âgé de vingt-deux ans, tous deux marchands-libraires, demeurant à Dijon, et voisins de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui, dix-huit juillet, heure de deux moins un quart du soir,

« M. Hoin, dit Amanton, avait épousé à un âge assez avancé une femme qu'il n'a pas eu le bonheur de conserver longtemps et aux mânes de laquelle il a constamment donné, depuis leur séparation, les témoignages les plus touchans de ses regrets, en allant, presque chaque jour, déposer des fleurs sur sa tombe. »

On a toujours dit, en effet, qu'il resta inconsolable, mais nous voulons croire que ses fonctions, les soins à donner au musée, firent diversion à sa douleur. Bien qu'il eût perdu son maître François Devosge en cette même année 1811, de bons amis demeuraient au sympathique artiste qui l'entourèrent d'affection. Tel fut de La Loge, héritier d'une famille parlementaire, à la vente duquel on a retrouvé de nombreux morceaux du maître, et parmi eux le charmant pastel du musée de Langres.

M. de La Loge, élève de Devosge et de Hoin, dit la notice de son catalogue, « avait consacré soixante années de sa vie à la peinture qu'il aimait comme artiste autant que comme amateur et y avait acquis un talent très recommandable ». La tradition veut que ce soit dans son hôtel de la place Saint-Michel que Claude Hoin ait dessiné, comme en se jouant, beaucoup de ces vivantes études d'hommes et de jeunes femmes, d'une liberté d'exécution remarquable et dont plusieurs ont été reproduites ici. Après sa mort, ses tableaux furent vendus en avril 1872. On y voit figurer un portrait de Louis XVIII, avec cette mention : « Ce beau pastel est l'original fait d'après nature. » Comme il n'y a pas apparence que Claude Hoin ait quitté Dijon dans les deux ou trois dernières années de sa vie pour aller refaire à Paris le portrait du roi, nous croyons plutôt à une étude ancienne datant de l'époque où le comte de Provence autorisait l'artiste à se parer du titre de « peintre de Monsieur », pastel repris par lui, de souvenir, vers 1814 ou 1815, vieilli des lourdeurs de l'âge et des tristesses de l'exil. Notons pourtant que son possesseur, M. Gloria, juge à Beaune, affirme l'intérêt de cette image et l'énergie de son exécution.

Thérèse-Charlotte-Amélie Thuaut, âgée de trente-six ans, née à Paris le treize décembre mil sept cent soixante et quatorze, fille de François Thuaut, propriétaire, et de feu Marie-Noël-Victoire Trancart, son épouse, et mariée à Claude Hoin, professeur de dessin au lycée de Dijon et conservateur du musée de cette ville, y demeurant, rue Rameau, est décédée au domicile de son mari, où nous nous sommes transportés et assurés de ce décès, et les déclarans ont signé avec nous le présent acte, lecture à eux faite.— *Signé* : LAGIER (VICTOR), LAGIER (PIERRE), VILLENEUVE. »

M. de La Loge possédait de Hoin plusieurs têtes de jeunes filles au pastel, et beaucoup de ces dessins aux crayons de couleur, non catalogués, mais vendus par lots à des prix dérisoires. C'est ainsi que le musée de Dijon a pu obtenir pour trente francs la jolie *Tête de jeune fille* aux cheveux blonds relevés d'un ruban qui figure en bonne place à côté du portrait du maître, et quelques amateurs dijonnais se procurer d'agréables souvenirs de leur compatriote.

Il faut signaler à nouveau, parmi les œuvres d'arrière-saison de Claude Hoin, deux autres pastels signés et datés (*Cl^{de} Hoin invenit et pinxit, 1813*), derniers efforts d'un talent qui n'avait pas trop vieilli, pas plus que le goût du peintre pour le sexe aimable en sa fleur. Ce sont de juvéniles figures, qui réapparaissent à la vente du cabinet Baudot en 1894, des portraits sûrement, que la *Jeune fille en allégorie du printemps*, des fleurs plein son giron, et la *Jeune femme en allégorie de l'automne*, un panier de raisins au bras et des pampres dans les cheveux blonds aux boucles frisées. On y retrouve cet aimable type bourguignon, un peu rond peut-être, mais plein de bonne grâce : le *Printemps*, souriant et gai, au décolletage plein de promesses, où flotte comme un ressouvenir de Greuze, l'*Automne*, au fichu léger, découvrant plus qu'il ne cache, avec un rien de mélancolie. Ils viennent d'être revendus à Dijon la somme de six mille francs (février 1900).

Dans les derniers temps de sa vie, Hoin donna tous ses soins au musée auprès duquel il habitait. Il ouvrit de nouvelles salles, écrit Amanton, distribua les objets dans un ordre plus convenable. « Rien n'égalait la bonne tenue et la propreté recherchée de ce bel établissement », installé dans une partie de l'ancienne demeure des ducs de Bourgogne, occupée, après sa transformation, par les princes de Condé, gouverneurs de la province jusqu'à la Révolution.

Hoin assistait régulièrement aussi aux séances de l'Académie de Dijon, qu'il avait tant contribué à reconstituer. Il y prenait rarement la parole, et, d'après Amanton, n'y lut que des notices biographiques sur ses amis, les peintres Colson et M^{me} Vincent.

Le 16 juillet 1817, à sept heures et demie du matin, Claude Hoin mourait d'une attaque d'apoplexie foudroyante, laissant « des amis et confrères qui avaient apprécié la douceur de ses mœurs, son aménité et son obligeance... La plupart d'entre eux ont accompagné sa dépouille mortelle jusqu'à son dernier asyle. Les élèves du lycée ont assisté en corps à ses funérailles ».

Nous aussi, nous avons tenu à saluer la tombe de l'aimable

artiste et de son Amélie. L'ancien cimetière de Dijon, une manière de parc à demi abandonné, est d'ailleurs presque dans la ville et l'on n'y enterre plus depuis une vingtaine d'années. Ce n'est pas sans mélancolie que nous avons foulé la pierre sous laquelle reposent les



JEUNE FILLE EN ALLÉGORIE DU PRINTEMPS, PASTEL PAR CLAUDE HOIN

(Ancienne collection Baudot.)

deux amants à jamais réunis dans la mort. Les racines d'un acacia au feuillage léger ont brisé cette tombe que nul ne vient plus visiter. Il a fallu écarter les feuilles mortes pour déchiffrer les quelques mots qu'il avait fait graver pour elle : « ... Les regrets de ses amis dureront longtemps, ceux de son mari ne cesseront jamais. » Dans la partie inférieure, où est gravé son nom, on peut lire encore : « de plusieurs Académies », rappel d'outre-tombe bien

fait pour plaire à celui qui avait été si fier de leur appartenir¹.

« M. Hoin laisse un cabinet qui renferme, dit-on, des tableaux et des dessins originaux très précieux. » Quand Amanton, trois jours après la mort de l'artiste, écrivait cela dans le *Journal de la Côte-d'Or*, en formant le vœu que cette intéressante collection fût réunie au musée par un arrangement avec les héritiers, savait-il déjà que celui-ci avait disposé en sa faveur de plusieurs morceaux de son cabinet? C'est ainsi que ses *Rosalba : la Jeune fille à la colombe* et le *Printemps*, qu'il considérait comme les plus précieux de ses tableaux, étaient légués au musée de sa ville natale, comme aussi son portrait. Deux paysages à la gouache, exposés jadis à Paris, et représentant des *Vues de Vincennes* et de *Vaugirard*, étaient laissés en souvenir à M^{me} Adelon, née Jolyot, son alliée et son élève. Le mariage du frère cadet du peintre, Louis Hoin, avec une demoiselle Adelon, fut l'origine de cette amitié. Claude Hoin s'était pris d'une vive affection pour cette jeune femme, que nous avons eu l'honneur de connaître dans sa vieillesse, grand'mère de MM. Paul et Henri Royer-Collard. Il lui a légué le portrait en miniature de sa femme, les papiers et le *Journal* d'où nous avons tiré tant de pages intimes.

Ce monument d'amour, retraçant les angoisses, les espérances et les joies qui avaient précédé son mariage, il n'avait pas eu le courage de le détruire, non plus que les lettres, à la fois si passionnées et si raisonnables, écrites pendant sa longue absence par celle qu'il a prématurément perdue. Rien d'étonnant à ce que Claude Hoin ait voulu laisser à sa jeune amie, témoin de ses regrets,

1. L'acte de décès de Claude Hoin nous a été très obligeamment communiqué par M. H. Chabeuf.

« Registre des décès, années 1817, n° 383 : L'an mil huit cent dix-sept, le seize juillet, à midi, par devant Claude-Auguste Durande, maire et officier public de l'état civil de la ville de Dijon (Côte-d'Or), chevalier des ordres de Saint-Michel et de la Légion d'honneur, sont comparus : Jean Adelon, âgé de trente-trois ans, avocat, dem^t au dit Dijon, et Dominique Rathelot, âgé de trente-deux ans, marchand orfèvre, dem^t au dit Dijon, tous deux amis du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui seize juillet, heure de sept et demie du matin, Claude Hoin, âgé de soixante-sept ans, peintre de Sa Majesté Louis XVIII, professeur de peinture au Collège royal de Dijon et conservateur du musée de cette ville, y demeurant, rue Rameau, n° 1, née (*sic*) en icelle, le vingt-cinq juin mil sept cent cinquante, fils de feu Jean-Jacques Hoin, maître ès-arts et en chirurgie et de feue Catherine Burette, et veuf de Thérèse-Charlotte-Amélie Thuaut, est décédé en son domicile où nous nous sommes transporté et assuré de ce décès et les déclarants ont signé avec nous le présent acte après lecture faite. — B. RATHÉLOT, J. ADELON, DURANDE.

les pages baignées de ses larmes et celles que la morte adorée avait tracées avec son cœur.

Edmond de Goncourt a dit : « Hoin est l'un des quatre ou cinq plus remarquables peintres à la gouache du xviii^e siècle. » Gardons-nous de le contredire. Si l'artiste a manqué d'invention, son exécution est exquise, surtout dans ses gouaches qui peuvent se placer à côté des plus belles en ce genre. Comme pastelliste, il a laissé de séduisants portraits, d'un dessin très ferme et d'un coloris charmant. Dans la miniature, il s'approche des meilleurs de son temps, par l'éclat et la finesse. Paysagiste délicat, il a donné sa note particulière ; enfin, le petit nombre de pièces gravées par lui fait regretter qu'il ne se soit pas davantage adonné à un art où il aurait réussi.

Un heureux concours de circonstances nous a permis d'étudier l'œuvre de l'aimable artiste, et de contribuer ainsi à lui rendre la place enviable qu'il mérite dans l'école française du xviii^e siècle.



NOTES, ADDITIONS ET RECTIFICATIONS

Portrait de J.-J.-L. Hoin, par C^{de} Hoin, peintre de Sa Majesté Louis XVIII, 1815. — Portrait de sa femme, signé de même. — Ces deux pastels, le père et la mère de l'artiste, provenant de la succession Oudiette, ont été vendus le 29 mars 1900, par MM. Chevallier et Féral, à l'hôtel Drouot, le premier 945 francs et le second 950 francs.

* * *

Une interversion du texte manuscrit nous a fait attribuer au sculpteur dijonnais Philibert Larmier, au lieu de Claude Renaud, le buste de Claude Hoin, et au sculpteur dijonnais Claude Renaud, au lieu de Philibert Larmier, le buste du vaudevilliste Radet (page 16).

* * *

D'après des notes provenant de Toulouse, Hoin aurait été admis, dès 1778, à l'Académie de peinture, sculpture et architecture de Toulouse comme associé artiste honoraire étranger. Son portrait en miniature, envoyé comme morceau de réception, fut exposé au Salon de cette ville, en 1778 (n° 170 du catalogue).

En 1779, il envoya ses deux pastels, *Tête de vieillard* et *Portrait d'une demoiselle*, exposés cette même année au Salon de Toulouse.

* * *

Offrande à l'Amour. — Jeune femme enguirlandant l'Amour. — Ces gouaches miniaturées ovales en hauteur, signées C. B. H., 1776, font partie de la collection de M. Thévenin, chez lequel nous les avons vues depuis l'impression de cette étude.

* * *

Le Désespoir, aquarelle légèrement gouachée, signée : Hoin de Dijon ft, représente une jeune femme assise, un médaillon à la main. Elle a tracé sur le sable ces mots : J'ai perdu tout ce que j'aime ! Semble une étude pour la Nina. — Collection de M. Thévenin.

* * *

Étude de jeune fille, au fichu gris violacé, négligemment jeté sur les épaules nues, la fleur bleue du souvenir dans ses cheveux noirs. Ce

charmant pastel, signé : *C^{de} Hoin, peintre de S. M. Louis XVIII*, fait partie de la collection de M. Klotz, 9, rue de Tilsitt.

* * *

Deux gouaches représentant des jeunes Femmes dans les parcs fleuris, ont été trouvées à Montpellier par M. Guiraud, antiquaire à Paris et vendues par lui à M^{lle} Alice de Rothschild, à Londres.

* * *

Dans la collection des photographies de la maison Braun figure, dans la série de Portraits nationaux exposés à l'École des Beaux-Arts, un portrait présumé de *Marie-Thérèse de Savoie-Carignan, princesse de Lamballe*, dessin au crayon rehaussé de lavis, signé : *Cl. Hoin, 1786*. Il était exposé par M. Ch. Vatel, à Villepreux.

* * *

M. Chabeuf, de Dijon, me signale une lithographie de Hoin, portrait d'homme, d'un faire très libre et très sûr, mais extrêmement simplifié. Une épreuve de cette rare pièce se trouve chez M. Metman, juge à Dijon.

* * *

Une étude de *Faune* ou *Bacchant*, au lavis de sépia, d'après une sculpture antique, est signée : *C. J. B. Bèlile Hoin fecit 1769*. — Collection de M. Paul Court, à Dijon.

* * *

M. le D^r Suchet a possédé deux portraits, le mari et la femme sans doute, au crayon noir rehaussé de blanc, signés et datés : *Cl. Hoin, 1790*. Ils ont été vendus à l'hôtel Drouot en juin 1896 : l'homme, 100 francs et la femme, 305 francs.

* * *

M. le D^r Barbier, de Dijon, possède, outre la tête de jeune femme reproduite ici, deux autres dessins de Hoin, une tête de femme à haute coiffure blanche et une étude d'homme âgé.

GETTY RESEARCH INSTITUTE



3 3125 01044 8732

